This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137242 3

I. H
[illegible]
DE

MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES.

MÉMOIRES POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour servir à l'histoire de LOUIS XIV & de LOUIS XV,

COMPOSÉS sur les pièces originales recueillies par ADRIEN-MAURICE, duc de NOAILLES, maréchal de France & ministre d'état.

Par M. l'abbé MILLOT, des académies de Lyon & de Nanci.

TOME QUATRIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Libraire-Imprimeur de la Reine, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXVII.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
346503
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1906

MÉMOIRES

POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour servir à l'histoire de LOUIS XIV *& de* LOUIS XV.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

LIVRE HUITIÈME.

QUOIQUE l'on eût en Espagne des forces supérieures à celles des ennemis, rien n'étoit plus difficile que de remporter sur eux de grands avantages. Il falloit absolument prendre Tortose,

1708. Projets pour la campagne.

1708.

qui leur ouvroit l'entrée de la Valence : il falloit pour cela vaincre tant d'obstacles, que Berwick jugeoit l'exécution impossible s'ils manœuvroient bien. Mais comme on pouvoit espérer qu'ils feroient des fautes, & que la science militaire jointe au courage surmonteroit les difficultés, on résolut à Versailles de commencer la campagne par ce siége. Tandis que le duc d'Orléans le feroit, le duc de Noailles devoit faire une diversion dans les montagnes, pour s'ouvrir ensuite la communication avec son armée & tenter d'autres entreprises.

Le duc d'Orléans fait rappeler Berwick.

Le prince étoit allé en France : il hâta son retour à Madrid, & il arriva le 11 mars. Berwick qui lui déplaisoit, qui dès-lors ne pouvoit plus servir sous lui utilement, fut rappelé, non sans regret de la part du roi d'Espagne : le comte de Bezons le remplaça, & l'on devoit se repentir un jour de ce

choix. Les préparatifs furent lents à l'ordinaire, malgré toute l'activité du duc d'Orléans, moins encore du côté de l'Espagne que de celui de la France, d'où il attendoit de l'argent & du canon. Louis XIV venoit d'échouer dans un projet hardi, qu'il avoit formé contre l'Ecosse en faveur du prétendant : la descente n'avoit pu s'exécuter, & cette nouvelle dépense perdue ajoutoit de nouvelles difficultés aux affaires.

1708. Lenteurs des préparatifs.

Enfin les troupes se mirent en mouvement les premiers jours de mai. On avoit construit des ponts pour le passage des rivières : le débordement les rompit ; on fut contraint d'aller chercher les ponts de Fraga & de Lérida, pour passer la Cinca & l'Ebre. On attendoit du Languedoc un convoi de vivres composé de plus de cent tartanes : une escadre angloise en saisit ou dissipa la plus grande partie : il fallut at-

On marche à Tortose malgré de grands obstacles.

1708. tendre encore pour y suppléer. Heureusement les ennemis, soit par incapacité ou par foiblesse, ne profitèrent pas des avantages que la situation des lieux leur procuroit. Le chevalier d'Asfeld joignit l'armée avec les troupes qu'il commandoit en Valence. Un détachement surprit dans les défilés des montagnes ceux qui les gardoient, tua quatre à cinq cents hommes, en fit prisonniers un plus grand nombre.

Prise de cette place.

Tortose fut investie le 12 juin, & demanda le 11 juillet à capituler. La garnison sortit le 15 avec les honneurs de la guerre; mais la désertion y fut si considérable, que d'environ trois mille sept cents hommes, qu'il y avoit au commencement du siége, il n'en resta pas douze cents à l'ennemi.

Courage & générosité du duc d'Orléans.

Cette conquête fut en grande partie le fruit de la valeur & de la générosité du duc d'Orléans. Il venoit tous les matins donner les ordres dans une

tente, à la queue de la tranchée. Ses bienfaits comme sa présence excitoient l'ardeur du soldat. Loin de vouloir s'approprier la gloire d'autrui, il écrivit au roi qu'il ne pouvoit rendre trop bon témoignage de tous les officiers, & que sans les soins & le courage du comte de Bezons, il n'auroit pu venir à bout d'une chose si difficile dans un pays si ingrat.

1708.

Noailles en Catalogne.

Le duc de Noailles fit plus de son côté qu'il ne sembloit en état de faire. Il ne trouva dans la province de Roussillon ni les vivres ni l'argent qu'on avoit promis : les choses les plus nécessaires manquoient aux troupes, & il annonça que tout étoit à craindre pour l'avenir, si l'on ne remédioit promptement au mal. Après des retardemens forcés dont il gémissoit, il entra le 8 mai en Lampourdan, pour faire une diversion & subsister aux dépens de la Catalogne. Il alla camper jusqu'aux

Il impose à l'ennemi.

1708.

bords du Ter, à une lieue de Girone. Les ennemis étoient retranchés de l'autre côté de la rivière, dans un poste inattaquable. Il resta dix-huit jours en leur présence ; il s'avança même pour les canonner, & soutint toujours un air de supériorité qui les empêchoit de rien entreprendre.

Il reçoit ordre de renvoyer une partie de ses troupes.

Après cette diversion utile, il comptoit passer en Cerdagne, dès que le duc d'Orléans marcheroit dans la plaine d'Urgel, comme on en étoit convenu, pour se joindre à lui & faire ensemble le siége de Cardone. Mais il reçut le 23 juin un ordre d'envoyer six bataillons, & trois régimens de Dragons de sa petite armée, au maréchal de Villars, qui commandoit en Provence. Tandis que les ennemis faisoient passer d'Italie des troupes en Catalogne, il paroissoit fort étrange qu'on en tirât de Catalogne pour les faire passer du côté de l'Italie. C'est ce qu'il obser-

ve dans une lettre au duc d'Orléans. Avec six bataillons & dix escadrons qui lui restoient, se voyant réduit à défendre la frontière, ayant à garder onze places, une citadelle & cinq châteaux ; il sentit l'impossibilité absolue d'exécuter les projets pour lesquels il avoit tout préparé. Il propose au duc d'Orléans de demander à la cour un contre-ordre, dans l'idée que Villars n'avoit pas besoin de ce renfort.

1708. Besoin qu'il en avoit. Lettre du 26 juin.

« Après cela, dit-il, quelque bonté » que vous ayez pour moi, ne songez » s'il vous plaît qu'au bien des affaires » & de la chose publique. . . . . Rien » n'est plus important pour ouvrir une » communication avec l'armée de V. » A. R. que de me mettre en état de » pouvoir aller au-devant d'elle. Si je » puis y parvenir, & avoir la satis- » faction de servir sous ses yeux & à » ses ordres, peut-être serai-je assez » heureux de trouver quelque occasion

Il ne veut que le plus grand bien public.

1708.

» de lui plaire, & de mériter les » bontés dont elle m'honore depuis si » long-tems ».

Confiance que lui marque Louis XIV.

Avant de recevoir ces nouvelles, le duc d'Orléans lui avoit envoyé des ordres, conformes aux projets concertés pendant l'hiver. Sa situation en devint plus embarrassante ; d'un côté, il devoit obéir, de l'autre, il ne devoit pas perdre de vue la sureté de la frontière. Il s'adressa au ministre, pour avoir un ordre précis du roi, qui pût régler sa conduite : le roi marqua dans une dépêche : « Je me remets entiérement à vous de faire ce que vous » croirez plus convenable au bien de » mon service, & me persuade que » votre premier objet sera de mettre » en sureté la frontière du Roussillon.... Je vous laisse la liberté entière de prendre de concert avec » mon neveu le parti que vous jugerez le plus avantageux ». Cette mar-

Le roi au duc de Noailles. 3 juillet.

que de confiance étoit peu commune, dans un tems où les fautes des généraux & les malheurs de l'état inspiroient de justes inquiétudes. 1708.

On ne peut exécuter la jonction. Fin de cette campagne.

Noailles, malgré la diminution de ses forces, resta jusqu'au 22 juillet dans la Catalogne, du côté de Roses. Les ennemis ayant passé le Ter, il ne lui restoit d'autre parti à prendre que de rentrer dans le Roussillon : il y cantonna les troupes. Deux régimens de dragons qu'il avoit encore, partirent pour le Dauphiné, où l'on craignoit les entreprises des Piémontois. La communication projetée, dont le principal objet étoit la prise de Girone, devint impossible même au duc d'Orléans. Ainsi le reste de la campagne fut stérile de ce côté-là. Peu s'en fallut que Tortose ne retombât entre les mains de l'ennemi. Le comte de Stahremberg, célèbre général autrichien, s'empara de nuit d'une porte

1708. de la ville & d'un faubourg, le 4 décembre; mais la garnison le repoussa après un combat opiniâtre. Le chevalier d'Asfeld acheva presque la réduction de la Valence, en se rendant maître d'Alicante & de Dénia.

Pertes de l'Espagne au dehors.

Oran avoit été pris par les Maures en janvier; les Anglois s'emparèrent sans peine de la Sardaigne le 15 août, & de Port-Mahon le 29 septembre: l'infidélité & la trahison leur procurèrent ces conquêtes. On voyoit tomber par lambeaux la vaste monarchie d'Espagne. On pouvoit s'en consoler, pourvu qu'on se maintînt dans le centre; ce qui devenoit plus difficile de jour en jour.

Malheureuse campagne de Flandre.

Toutes les mesures de Louis XIV tournoient, par une sorte de fatalité, au malheur des deux couronnes. La campagne de Flandre, dont il avoit attendu beaucoup de succès, attira de nouvelles disgraces. Le duc de Bour-

gogne y commandoit une grande armée, ayant sous lui Vendôme, si capable de fixer la fortune. Mais une funeste mésintelligence entre le conseil du prince & ce général, tandis qu'Eugène & Marlborough étoient aussi redoutables par leur union que par leurs talens, entraîna une suite de fautes qui favorisèrent les vues de l'ennemi. Vendôme joignoit à ses talens militaires, & à son courage héroïque, des défauts très-dangereux, la négligence & la mollesse hors de l'action, & une excessive confiance qui l'empêchoit de prévoir les dangers, de prendre toutes les mesures convenables. * Plus il éprouva de contradictions, plus il étoit exposé à faire de fausses démarches. Les affaires en souffrirent infiniment. On fut battu à Oudenarde; 1708.

* Voyez les lettres du duc de Bourgogne, parmi les *pièces détachées*.

1708. on ne put empêcher le siége de Lille, on ne put secourir une place si importante. Le maréchal de Boufflers la défendit près de quatre mois, & ne la rendit que par un ordre exprès du monarque. C'étoit un héros citoyen.

Les ennemis veulent forcer Philippe à abandonner l'Espagne.

Avant même d'essuyer ce nouveau malheur, Louis XIV qui voyoit son royaume ruiné pour l'établissement de son petit-fils, crut devoir lui annoncer d'avance une résolution presque inévitable. L'Angleterre & la Hollande refusoient d'entendre aucune proposition de paix, à moins que pour préliminaires on ne cédât l'Espagne & les Indes à l'archiduc. Louis en informa plus d'une fois son ambassadeur, afin que Philippe ne l'ignorât point. Mais le jeune roi, dont le caractère avoit bien plus de force qu'on ne le croyoit d'abord, étoit résolu de périr plutôt que d'abandonner sa couronne. Amelot assura qu'il le feroit, & que personne

M. Amelot au roi. 5 novemb.

n'étoit plus capable d'exécuter une pareille résolution.

1708.

Philippe s'en étoit expliqué dans plusieurs lettres. Après la reddition de Lille, ses sentimens furent les mêmes; il dit à son grand-père : « J'étois pénétré de ce que vous écriviez à M. » Amelot des prétentions chimériques » & insolentes des Anglois & des » Hollandois, pour les préliminaires » de la paix : jamais on n'en avoit vu » de pareilles, & je ne veux pas seulement croire que vous puissiez les » écouter, vous qui par vos actions » vous êtes rendu le plus glorieux roi » du monde. Mais je suis outré qu'on » puisse seulement s'imaginer qu'on » m'obligera à sortir d'Espagne, tant » que j'aurai une goutte de sang dans » les veines. Cela n'arrivera certainement pas : le sang qui y coule n'est » pas capable de soutenir une pareille » honte. Je ferai tous mes efforts pour

Il est résolu de périr plutôt.

Philippe V à Louis XIV. 12 novemb.

1708. » me maintenir sur un trône où dieu » m'a placé, & où vous m'avez mis » après lui; & rien ne pourra m'en » arracher ni me le faire céder que » la mort. Je ne doute pas que vous » n'approuviez ces sentimens, & que » vous ne soyez entièrement porté, » & par votre gloire, & par l'amitié » que vous voulez bien avoir pour » moi, à les soutenir .... Mais souf- » frez que je vous prie instamment » d'écouter votre cœur, l'amour que » vous avez pour la gloire, & même » celui que vous avez pour la France, » qui vous parlent en ma faveur; & » de penser que ceux qui vous con- » seillent le contraire, ne connoissent » pas ses véritables intérêts, puisqu'il » ne peut y avoir de plus grand mal- » heur pour elle que de perdre l'union » de l'Espagne, &c. »

Il le déclare d'une manière touchante à Louis XIV.

Mésintelligence des

Il est parlé dans cette lettre de la mésintelligence entre les généraux fran-

çois. Philippe en témoigne ſon chagrin, & dit qu'il en auroit davantage ſi le roi manquoit d'autres généraux : il déſigne le prince de Conti, dont il a toujours entendu parler *comme d'un homme capable de commander une armée & très-aimé du peuple*. Si les preuves de talent & de courage avoient décidé les choix de la cour, ſans d'autres motifs particuliers, le prince de Conti ne ſeroit pas demeuré en effet dans l'inaction.

1708. Généraux françois.

Voici la réponſe de Louis XIV, également intéreſſante par le fond des choſes, & par la manière dont il s'exprime :

Sentimens de Louis pour le roi d'Eſpagne.

Louis XIV à Philippe V. 26 novemb.

» Je trouve encore & je remarque » avec plaiſir, dans votre lettre du 12 » de ce mois, les mêmes aſſurances que » vous m'aviez déjà données de l'élévation de vos ſentimens ; & vous ne » devez pas douter qu'elles n'augmentent le deſir que j'ai toujours eu de

1708. » vous maintenir dans le rang où il » a plu à dieu de vous placer. Vous » voyez que jusqu'à présent j'ai fait » les derniers efforts pour vous y con» server; & je n'examine pas si le bien » de mon royaume le demandoit. J'ai » suivi les mouvemens de la tendre » amitié que j'ai toujours eue pour vous; » & vous pouvez vous assurer qu'ils » me conduiront aussi long-tems, que » l'état des affaires me permettra de » les écouter préférablement à toute » autre considération. Celle des inté» rêts de V. M. a été pour moi la » première; & c'est pour elle principa» ement que je souhaite dans la fin de » cette campagne des événemens assez » heureux, pour donne de nouveaux » moyens de continuer la guerre. Les » mauvais succès en sont ordinairement » attribués aux généraux chargés de la » conduite des armées; & l'on oublie » ce qu'ils ont fait de mieux dans

Il excuse les généraux, que le public juge trop sévérement.

» les tems précédens, pour les con- 1708.
» damner plus aisément sur les fautes
» présentes. Mais le public se trompe
» souvent dans ses jugemens ; & la pré-
» vention le porte aussi facilement à
» blâmer ceux qui sont en place, qu'à
» louer ceux qu'il n'a point vu occuper
» des emplois propres à faire connoî-
» tre leurs talens. Vous avez dû re-
» marquer cette vérité depuis que vous
» régnez. Il y a long-tems que j'en
» fais l'expérience, & je souhaite que
» la vôtre devienne aussi longue. Je
» n'oublierai rien pour y contribuer,
» & pour vous donner de nouvelles
» preuves de la tendre amitié que j'ai
» pour vous ».

Réflexions sur la lettre du monarque.

Cette lettre fournit matière à beaucoup de réflexions : le lecteur les fera de lui même. On conviendra que le public est souvent injuste à l'égard des généraux malheureux : chacun les juge sévérement : très-peu d'hommes sont

dignes de les bien juger. Mais il n'en
1708. est pas moins certain que, dans une guerre si malheureuse, les fautes palpables de plusieurs des généraux, quel qu'en fût le principe, ignorance ou passion de leur part, ou mauvaises mesures de la cour, il est certain, dis je, que ces fautes excitèrent les justes plaintes de la France, qui en étoit la victime. On louera la généreuse tendresse du roi pour son petit-fils; mais on s'étonnera que sa *première considération* ne fût pas *ce que demandoit le bien de son royaume*. Un roi peut-il donc sacrifier l'état à sa famille? le peut-il même à sa propre gloire? Ou plutôt sa gloire comme son devoir, n'est elle pas de tout rapporter au bien de l'état? Louis le sentoit sans doute, & il soupiroit pour la paix. Ce sentiment devint plus fort, quand il vit la citadelle de Lille tomber au pouvoir des ennemis le 8 décembre.

Philippe, inébranlable dans sa résolution, avoit cependant à craindre, outre les ennemis du dehors, de nouvelles cabales intestines. Le nombre des mécontens augmentoit autour de lui. Selon les mémoires de Saint-Philippe, le duc d'Orléans entretint le feu de la discorde, en s'unissant avec quelques seigneurs contre la princesse des Ursins, *qu'il vouloit faire chasser*, & contre Amelot qui la soutenoit. Il faudroit des preuves d'une pareille imputation, ainsi que d'autres faits graves rapportés par le même auteur sur le compte des François, dont quelques-uns sont faux & plusieurs très-exagérés. Il est vrai que le duc d'Orléans donna des sujets de plainte à la cour d'Espagne; qu'il blâma en différentes occasions les ordres & la conduite du roi; qu'il fit de sa propre autorité des choses sur lesquelles il convenoit de lui écrire. Philippe le manda en secret

1708. Cabales en Espagne imputées au duc d'Orléans.

Torts de ce prince.

1708. Lettre du 13 août.

à madame de Maintenon, pour qu'elle en avertît en cas de besoin Louis XIV; & il le fit avec la plus grande retenue, touché des obligations qu'il avoit à son oncle, ne voulant pas qu'*on crût qu'il trouvât la moindre chose à redire à sa conduite*. Quelques propos indiscrets du duc, assez naturels dans le besoin où il se trouvoit de troupes & de subsistances, venoient de mécontentement plutôt que de mauvaise volonté. Il avoit envoyé à Madrid un homme de confiance, pour solliciter ce qu'il jugeoit nécessaire. Il écrivit ensuite à la princesse des Ursins une lettre qui semble propre à dissiper les soupçons: la voici.

Lettre honnête qu'il écrit à madame des Ursins.

Lettre du 29 septembre.

« Si vous êtes contente, madame, » de la manière dont Tanqueux s'est » acquitté de la commission que je lui » avois donnée à Madrid, je ne le » suis pas moins du compte qu'il m'a » rendu de ce que vous l'avez chargé

» de me dire. Je commencerai même 1708.
» par vous en remercier : car je regarde
» comme une marque d'amitié de vo-
» tre part, de ne me point laiſſer
» ignorer les beaux diſcours, qui ſont
» venus très-mal-à-propos juſqu'à vous.
» A vous parler naturellement, je puis
» fort bien être bleſſé lorſque je trou-
» ve de l'oppoſition dans les projets
» que j'ai formés, lorſqu'ils m'ont paru
» raiſonnables. Mais je ſuis incapable
» d'aller au perſonnel, ni de m'é-
» chapper en rien qui puiſſe inviter
» au moindre repentir. J'en ſais aſſez
» pour ſavoir qu'en pareil cas c'eſt
» ſe manquer à ſoi-même ; & je puis
» dire avec vérité que dans le cours
» de ma vie, j'ai été ſur cela d'une
» attention que j'ai pouſſée juſqu'au
» ſcrupule. C'en eſt aſſez pour vous faire
» voir, madame, le cas qu'on doit
» faire une autre fois de ſemblables
» diſcours. Solide comme vous êtes,

1708. » je ne suis pas en peine qu'ils ne trouvent point d'accès chez vous. Aussi » puis-je vous dire que vous êtes une » personne du monde, de qui je craindrois le plus de blesser l'opinion, » & cela par l'estime & l'amitié que » j'ai pour vous ». Ces commencemens de brouillerie ne laissent pas d'annoncer de loin quelques orages.

Mort du maréchal de Noailles, annoncée à son fils par le roi.

Le duc d'Orléans partit de Madrid à la fin de novembre, après y avoir concerté les préparatifs de la campagne prochaine. Le duc de Noailles pourvoyoit à tout dans le Roussillon, où sa santé étoit languissante. Il y apprit par une lettre du roi même la mort de son père. « La perte que vous venez de faire, du maréchal de Noailles votre père, lui marquoit Louis » XIV, ne contribuera pas à vous » rétablir. Vous savez l'amitié que j'ai » toujours eue pour toute sa famille. » Vous ne devez point douter de celle

Le roi au duc de Noailles. 6 octobre.

» que j'ai pour vous; & je vous en 1708.
» renouvelle les assurances dans cette
» occasion : je souhaite qu'elles puis-
» sent servir à votre consolation ».
Consolation bien nécessaire à la sensibilité du fils le plus tendre, le plus respectueux & le plus chéri. Je renvoie à la fin de ce volume une lettre où il exhale sa douleur dans le sein du cardinal son oncle.

Ses vertus.

Peu de courtisans avoient été aussi attachés à la personne du monarque, peu de citoyens aussi dévoués au bien de l'état, peu de pères aussi dignes de la tendresse & de la vénération de leur famille, que le maréchal Anne-Jules de Noailles. Dans les lettres qu'il écrivit au duc, on reconnoît partout l'homme sage, le vrai chrétien & le zélé patriote. Il lui donnoit les meilleurs avis sur les opérations militaires; il applaudissoit à sa conduite & à ses succès, en homme éclairé & impartial; il s'inté-

1708. ressoit à sa gloire & à son avancement, non avec l'avidité de l'ambition, mais avec l'amitié paternelle; il gémissoit des fautes d'autrui & des maux publics, sans aigreur ni malignité; enfin, dans ce commerce intime, il n'inspiroit que des sentimens dignes d'éclater au grand jour.

Ses maximes de bon citoyen.

Lettre du 7 juin 1707.

« Rien ne seroit plus glorieux pour » vous, dit-il dans une de ses lettres, » & en même-temps plus nécessaire » pour les affaires du roi, que de faire » le siége de Girone & le prendre; » & vous dites fort bien que, dans » un autre temps, le siége sera fait » par un autre & que vous n'en au- » rez plus la gloire. Mais vous avez un » trop bon esprit & un trop bon cœur, » pour préférer vos intérêts particu- » liers au service d'un maître à qui » nous sommes si obligés, & au bien » de la patrie. Je vous ai toujours con- » nu dans ces principes-là, & j'es-

» père

» père qu'avec l'aide de dieu, vous ne » vous en départirez jamais ». Telles avoient toujours été ses maximes. 1708.

Ses chagrins au sujet du cardinal son frère.

La vive douleur que lui causoient les désastres de la France abrégea ses jours, ainsi que le chagrin de voir le cardinal de Noailles en butte à la persécution pour le livre de Quesnel. Il ressentoit le contre-coup des préventions du roi contre son frère. Il marquoit à son fils : « Je suis ici dans la » foule avec nulle distinction, ni marque qu'on se souvienne de longs services rendus, qui n'ont peut-être pas été » aussi bons qu'il auroit fallu: mais je n'ai » pas manqué de zèle ni d'attachement. » Mon pauvre frère est persécuté par » les jésuites, au-delà de ce que vous » pouvez croire. Les jansénistes sont » enragés contre lui, * & les molinis-

Du 3 octob. 1707.

* Sans doute, parce qu'il ne soutenoit plus l'ouvrage de Quesnel sans restrictions. Il éprouva

1708. » tes le sont encore plus. Cela me fait » une peine infinie, & une quantité » d'autres petits incidens qui me re- » nouvellent la mélancolie qui a fait » tout mon mal de l'année passée. Il » faut souffrir & tâcher d'en profiter ».

Malheur au sein de la cour.

C'est ainsi que la faveur de la cour se changeoit en amertume. Tout devenoit cabale autour du trône, tandis que la France étoit déchirée par la guerre la plus affreuse. Les intrigans & les fanatiques sembloient réunis, quoique divisés entre eux, pour agrandir & envenimer les plaies de l'état ; les bons citoyens se rongeoient le cœur en silence à la vue de mille désordres, présages de nouvelles calamités. On peut s'en rapporter à madame de Mainte-non, qui écrivoit au duc de Noailles : *Tout est affliction d'esprit, dans les*

Lettre du 12 août 1708.

souvent l'extrême difficulté de tenir un juste milieu, entre deux partis de théologiens, si animés l'un contre l'autre.

affaires temporelles, dans celles de l'église, dans les grands, dans les petits, dans les hommes, dans les femmes, dans les biens, dans le repos, dans les amitiés, dans les sociétés, dans les familles : tout est affliction d'esprit. Je ne vous connois de bonheur que votre sagesse. 1708.

1709. Inquiétudes de Louis XIV sur les affaires d'Espagne.

Louis XIV, sensible aux souffrances & aux murmures de ses peuples, plutôt qu'abattu par les coups de la fortune; desirant une paix nécessaire, & prévoyant que les ennemis n'en voudroient accorder qu'une honteuse, voulut connoître au juste les dispositions des Espagnols à l'égard de Philippe V & de son gouvernement, pour se décider lui-même sur les affaires d'Espagne. Les alliés publioient avec artifice que la Castille & l'Andalousie n'étoient pas au fond plus fidelles que l'Aragon ; que les grands & la noblesse s'accordoient à souhaiter un chan-

1709. gement; & que ceux qui paroiſſoient ſans crédit, auroient un parti nombreux dès qu'ils oſeroient ſe déclarer. Amelot eut ordre de donner là-deſſus des informations exactes, que les conjonctures rendoient néceſſaires. Voyons le réſultat de ſes réponſes.

On pouvoit compter ſur le peuple.

M. Amelot au roi. 7 janv.

Selon lui, il ne paroiſſoit pas qu'on eût rien à craindre des provinces d'Eſpagne, ni aucune raiſon de ſoupçonner la fidélité des peuples en général. La guerre, les contributions, la diſette, faiſoient beaucoup ſouffrir des cantons, pauvres par eux-mêmes & par la fainéantiſe des habitans; mais on n'entendoit aucunes plaintes trop aigres, on n'apercevoit aucun ſigne de déſobéiſſance. D'ailleurs que pouvoit-on craindre, le roi ayant une armée conſidérable, tant de ſes troupes que de celles de France?

Mécontentement de

La ſource de ces bruits fâcheux étoit le mécontentement de quelques ſeigneurs

indignés de n'être pas les maîtres, accoutumés à se plaindre sans cesse durement*; criant qu'on ne ménageoit ni les grands, ni la noblesse, ni le peuple, qu'on renversoit les usages & les lois, que l'autorité des tribunaux étoit anéantie, que tout alloit périr si l'on ne prenoit d'autres mesures. A tous les voyages du duc d'Orléans, on lui avoit battu les oreilles de ces discours : il les avoit répétés à l'ambassadeur, & avoit paru n'en être nullement affecté. 1709. quelques seigneurs. *Ibid.*

Quoiqu'il pût y avoir des choses à reprendre dans le gouvernement, les plaintes de ceux qui le censuroient étoient faciles à réfuter. Le roi, équitable jusqu'au scrupule, décidoit toujours contre lui-même dans les cas douteux; il soulageoit ses peuples autant que le permettoient les circonstances; il déchargeoit d'impôts tous les lieux qui avoient souffert par l'invasion des ennemis; il assistoit & récompensoit Conduite louable du roi; *Ibid.*

1709. tous ses sujets d'Aragon, de Valence & de Catalogne, dont la fidélité s'étoit maintenue au milieu de la révolte; il répandoit tous les jours des graces, & n'avoit point de favoris qui s'enrichissent aux dépens de l'état, ou qui arrachassent pour eux & pour leurs proches les récompenses, que d'autres avoient mieux méritées. La reine, gracieuse & bienfaisante, n'avoit jamais voulu recevoir aucun présent même du roi, n'avoit jamais acheté un bijou; & l'un & l'autre ne dépensoient pas cinq cents pistoles au-delà du pur nécessaire. La princesse des Ursins étoit si éloignée de tout ce qui s'appelle intérêt, que souvent elle n'étoit pas payée de ses appointemens ni de ses pensions, parce qu'elle ne songeoit point à les demander: elle faisoit du bien à ceux même qu'elle connoissoit pour ses ennemis.

de la reine; de la princesse des Ursins.

Le gou- Si les grands ont peu d'autorité, si

le roi ne se confie presque à personne, si les tribunaux ne disposent plus de beaucoup de choses dont ils étoient les dispensateurs, c'est que Philippe ne peut autrement se maintenir; & la cour de France en est persuadée depuis long-tems. Ce prince, il y a quatre ans, n'avoit ni troupes, ni armes, ni artillerie; ses domestiques n'étoient pas payés; ses gardes-du-corps, mourant de faim, alloient manger la soupe qu'on distribue aux portes des couvens: les ministres du cabinet gouvernoient alors, les conseils régloient tout. Qui pourroit conseiller de reprendre les anciennes coutumes, de se mettre à la discrétion de gens qui, en tems de paix, ne laissoient pas au roi Charles II de quoi s'aller promener à Aranjuez ou à l'Escurial?

1709. vernement meilleur que quand les conseils faisoient tout.

Ibid.

» Il n'y a sorte de discours, de tentatives & d'artifices, dit Amelot, » qu'on n'ait employés pour obliger à

Fermeté d'Amelot.

Ibid.

1709. » changer de mesures, & pour intimi-
» der l'ambassadeur de V. M. Mais
» quand on agit avec des intentions
» pures, qu'on n'a d'autre intérêt &
» d'autre régle que son devoir, qu'on
» peut se flatter d'avoir acquis quelque
» connoissance par un long usage, &
» que l'on suit les ordres d'un maî-
» tre à qui l'on est pleinement dé-
» voué; on ne se laisse point ébran-
» ler par la crainte ni par le faux es-
» poir de contenter tout le monde,
» & l'on suit son objet avec courage,
» malgré les obstacles qui se présen-
» tent. Je crois, sire, que c'est ainsi
» que V. M. veut être servie ».

Objets des plaintes.

M. Amelot au roi. 14 janv.

Les chefs de la cabale contre le gouvernement étoient les ducs de Montalto & de Montellano, le comte d'Aguilar le père, & le comte de Monterei. Ils attaquoient surtout la suppression des lois & des priviléges du royaume d'Aragon, & se plaignoient

du peu de ménagement qu'on avoit pour ces peuples. Amelot, dans un entretien avec Montellano qui se disoit de ses amis, lui témoignant sa surprise de ce, qu'après avoir été comblé de graces & d'honneurs, il blâmoit le gouvernement d'un roi dont il étoit ministre, l'Espagnol répondit qu'il n'avoit eu pour motif qu'un excès de zèle; qu'il avoit souhaité que ses discours revinssent aux oreilles du roi, & l'engageassent à suivre d'autres maximes; qu'il garderoit dorénavant le silence, puisqu'on le jugeoit convenable au bien du service. Etrange discours dans la bouche d'un ministre qui assistoit chaque jour au *despacho*! mais du moins on n'y voyoit pas la dissimulation d'un traître.

1709.

Trait singulier d'un ministre.

Enfin Amelot entroit dans toutes les affaires; il en supportoit le poids, parce qu'il s'y croyoit obligé par les circonstances. Toujours prêt à entendre

Pourquoi on en veut à Amelot.

Id. 21 janv.

1709. les remontrances & les plaintes, il ne s'étoit jamais arrêté dans l'exécution, à moins qu'on ne lui fît connoître un meilleur parti. Mais les seigneurs pouvoient-ils souffrir qu'un François gouvernât, que les Espagnols ne fussent pas les maîtres? On avoit cabalé auprès du duc d'Orléans, pour obtenir le rappel de l'ambassadeur, & celui de la princesse des Ursins avec laquelle il étoit parfaitement d'accord. De pareilles cabales devoient se perpétuer tant qu'il y auroit des mécontens & des jaloux.

Danger, si la France retire ses troupes.

Id. 28 janv. 18 février.

Amelot avoue que ces mauvais discours ont redoublé, depuis la malheureuse campagne de Flandre; que les *raisonnemens mélancoliques* auxquels on s'est livré produisent des effets dangereux : il est persuadé néanmoins que les dispositions du peuple & de la moyenne noblesse sont favorables, qu'il n'y a aucun soulèvement à craindre,

ſurtout tant que le roi d'Eſpagne aura une forte armée : ſeulement il juge que ſi Louis XIV retire ſes troupes, les Eſpagnols les plus fidèles croiront qu'on abandonne leur roi, & pourront ſe détacher de ſa fortune, en le voyant hors d'état de ſe maintenir. 1709.

Désordre dans le nouveau monde.

Les richeſſes du Mexique & du Pérou, cette reſſource inépuiſable en apparence, étoient comme perdues pour l'Eſpagne; & rien ne lui faiſoit plus de tort. Non-ſeulement les plaintes contre les négocians françois, à qui l'on attribuoit la ruine du commerce de Cadix & de Séville, ſe renouveloient continuellement, malgré les ordres de la cour de France contre les infracteurs des régles établies; mais les abus énormes de l'adminiſtration des viceroisſubſiſtant toujours, l'avarice exerçant des brigandages impunis, les places & les garniſons étant négligées, tout ſembloit menacer d'une fatale révolution. *Ibid.*

1709.
Moyen insuffisant d'y remédier.

On résolut de rappeler les deux vice-rois, & de fixer les profits de leurs successeurs à des sommes très-considérables, de manière qu'ils eussent l'assurance de s'enrichir, sans manquer à leur devoir. Amelot reconnoît que ce n'est pas un moyen sûr pour contenir la cupidité dans de justes bornes; il ne voit cependant rien de mieux à faire, en choisissant même les sujets qu'on croira les plus vertueux. Tant il lui paroissoit impossible de trouver parmi les grands une ame assez forte, pour être à l'épreuve de la séduction de l'exemple & de l'intérêt.

Efforts des ennemis contre la France.

Ces détails prouvent que le gouvernement d'Espagne, dont Amelot étoit le mobile, avoit de l'activité, de la vigueur, de la prévoyance, & pouvoit résister aux orages, si la France continuoit à le secourir. Les ennemis vouloient lui arracher un secours si nécessaire ils rassembloient leurs plus

Le roi à M. Amelot. 28 janvier février.

grandes forces dans les Pays-bas, ils se bornoient à une foible défensive pour la Catalogne; persuadés qu'ils accableroient l'Espagne par leurs efforts contre la France, & que les troupes françoises étant rappelées, les espagnoles passeroient bientôt sous les étendards de l'archiduc. C'est ce que marquoit Louis XIV à l'ambassadeur, en louant ses soins & sa vigilance. Il approuva fort en particulier les mesures prises pour rétablir l'ordre dans le gouvernement des Indes; quoique l'on ne pût espérer, quelle que fût la probité d'un viceroi, qu'il vînt à bout d'extirper les anciens désordres dont profitoient les subalternes. 1709.

Le pape accorde le traitement de roi à l'archiduc.

Pendant qu'on s'occupoit ainsi des affaires intérieures du gouvernement, celles du dehors empiétoient du côté de Rome. Clément XI, pressé par les impériaux, menacé de toutes les rigueurs de la guerre, céda d'autant plus vîte à la force, qu'il étoit d'un

1709. M. Amelot au roi. 25 février-4 mars.

caractère foible. Il accorda le traitement de roi à l'archiduc; & prévoyant que la cour de Vienne ne s'en contenteroit pas, il employa des finesses pour colorer les démarches ultérieures qu'il seroit obligé de faire. Son nonce à Madrid s'efforça de persuader que le titre de *roi catholique* pouvoit se donner à l'archiduc, sans tirer à conséquence, puisque ce prince étoit catholique, & d'ailleurs possédoit quelques états de la monarchie espagnole : il appliqua même son raisonnement au titre de *très-chrétien*, par rapport au roi de France. Amelot réfuta avec chaleur ses sophismes; Philippe fut indigné de l'injure que lui faisoit le pape; les ministres espagnols parurent d'abord décidés aux partis les plus vigoureux : on convint néanmoins d'attendre la décision de Louis XIV, que cette affaire intéressoit également; en attendant, on forma une junte pour examiner ce qui convenoit aux circonstances.

Sophismes de la cour de Rome.

L'avis unanime de la junte fut de faire sortir du royaume le nonce du pape, de fermer le tribunal de la nonciature, & de ne plus envoyer d'argent à Rome pour l'expédition des bénéfices. On devoit publier un manifeste, en forme de consulte de la junte, afin de détruire les impressions qu'une rupture avec la cour de Rome pourroit produire sur les ames superstitieuses.

1709. Résolutions vigoureuses en Espagne.

Amelot représenta au roi de France que, s'il agissoit de son côté avec plus de douceur, les Espagnols en concluroient qu'il vouloit les abandonner, comme on le publioit déjà; que les mal-intentionnés en deviendroient plus audacieux; qu'il pourroit en résulter des effets sinistres. Le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne, insista sur les mêmes raisons. Mais Louis conseilla d'exécuter ce que les Espagnols avoient résolu, sans vouloir donner l'exemple d'une rupture éclatante. Il préféra de conser-

Louis XIV ne veut pas rompre avec le pape.

Le roi à M. Amelot. 11 mars.

1709. ver aſſez de relation avec le pape, pour faire l'office de médiateur, quand l'intérêt de ſon petit-fils demanderoit une réconciliation. Quelque effet qu'un tel ménagement dût faire en Eſpagne, il étoit décidé à ſuivre toujours ce projet. « Les tems viendront, dit-il, où » l'on en connoîtra l'utilité ». Etoit-ce prudence ou foibleſſe ? peut-être l'un & l'autre. Louis XIV, dans la vieilleſſe & les malheurs, ne pouvoit guère agir ni même penſer comme autrefois.

Les Eſpagnols changent d'avis ſur ce point.

M. Amelot au roi. 25 mars-8 avril.

Sa réponſe étonna les Eſpagnols, & affoiblit leur réſolution. Quelques-uns des miniſtres dirent qu'ils avoient cru d'abord, que le pape reconnoiſſoit l'archiduc pour roi d'Eſpagne, & que la France agiroit avec la fermeté qui leur paroiſſoit convenable : voyant le contraire, ils opinoient à examiner l'affaire de nouveau. Philippe avoit pris ſon parti : il décida ſans héſiter, que

Philippe plus ferme dans ſa réſolution.

l'avis de la junte ayant été approuvé par son grand-père, il ne s'agissoit plus que de proposer la forme de l'exécution. La junte eut ordre d'y travailler; mais sa nouvelle consulte parut tendre à détruire la première. Le roi n'en fut pas moins ferme, & renouvela ses ordres de la manière la plus précise. On convint de faire des prières publiques, pour demander à dieu que le saint-siége & la personne du pape sortissent de l'oppression; car il importoit de persuader aux peuples que le pape ne cédoit qu'à la violence : on convint aussi de renvoyer le nonce avec tous les égards & tous les honneurs possibles. Tout s'exécuta, & Philippe rappela de Rome son ambassadeur. 1709.

Malgré l'influence des préjugés, la conduite du monarque fut approuvée dans le public. Le tribunal de la nonciature, si contraire à la juridiction royale & aux droits primitifs de la

Tribunal de la nonciature fort onéreux.

Ibid.

1709. nation, étoit une source d'abus onéreux : une multitude de petits officiers, des taxes excessives pour l'expédition des moindres choses, tous les manèges anciennement inventés par la cour de Rome, faisoient desirer aux Espagnols raisonnables d'être à jamais délivrés de cette dure servitude.

Négociation en Hollande. On éprouvoit déjà en Espagne, & surtout en France, les fléaux de la disette, que l'hiver de 1709 devoit rendre si accablans. Nouveau motif de soupirer pour la paix. Louis XIV crut que les esprits y étoient plus disposés en Hollande. Il obtint qu'on entamât une négociation. Le président Rouillé fut son plénipotentiaire. Philippe avoit chargé en secret le comte de Bergheick d'offrir toutes sortes d'avantages aux Hollandois, pour le commerce des Indes, s'ils renonçoient au dessein de mettre l'archiduc sur le trône.

Dureté Mais le prince Eugène & Marlborough,

intéressés à la continuation de la guerre, excitoient par ambition le grand-pensionnaire Heinsius, enorgueilli comme eux de l'humiliation de la France : ces ennemis de l'humanité (car ils méritoient ce nom, en s'opiniâtrant à prolonger les maux de toute l'Europe) exigeoient, avant même de traiter, une cession totale de l'Espagne & des Indes en faveur du prince d'Autriche.

1709.
Odieuse des ennemis.

L'idée seule d'une pareille négociation inquiétoit d'autant plus Amelot, que le ministère de France ne donnoit point d'ordres, ne faisoit point de préparatifs pour la campagne, & laissoit le roi d'Espagne dans une cruelle incertitude. Il écrivit avec force à Louis XIV : « Si l'on étoit une fois convenu » par des articles préliminaires d'a» bandonner l'Espagne, quelle figure » feroit ici le roi votre petit-fils ? de » quel œil pourroit-il regarder ses » sujets, & être regardé par ses su-

Représentations d'Amelot à la cour de France.

M. Amelot au roi. 25 mars.

1709. » jets ? comment pourroit-il leur com-
» mander, & comment pourroient-ils
» lui obéir ? que deviendroient ses
» troupes ? quels moyens de les main-
» tenir ? comment tirer les revenus
» de ses fermes ? & où trouver des
» financiers qui lui avancent de l'ar-
» gent ? Car enfin il ne faut pas croire
» que les préliminaires de cette nature
» demeurent dans le secret, entre tant
» de puissances qui auroient intérêt à
» ne le pas garder ? » Et si Philippe
persistoit à ne vouloir pas se retirer,
quel parti prendre alors ? L'ambassadeur
prévoyoit de terribles événemens :
il demandoit avec raison des ordres
pour se conduire.

Réponses inquiétantes du roi.

Louis XIV à Philippe V. 15 avril.

Toutes les réponses de Louis ne pouvoient qu'inquiéter davantage la cour d'Espagne. Elles annonçoient au roi ainsi qu'à l'ambassadeur, que la France n'étoit plus en état de soutenir le poids de la guerre ; qu'il falloit enfin

la terminer *à quelque prix que ce fût*; que plus il différeroit à conclure, plus la condition de Philippe deviendroit mauvaise; & que pour soutenir la dignité de ce prince, & lui donner des preuves de son amitié, il seroit obligé lui-même de faire des sacrifices considérables. 1709.

Mais si la grandeur d'ame de Louis XIV cédoit à l'empire de la nécessité, celle de Philippe V se roidissoit invinciblement contre des conditions de paix qui lui paroissoient honteuses. « Mon » parti est pris il y a long-tems, dit-il » encore, & rien au monde n'est ca» pable de m'en faire changer. Dieu » m'a mis la couronne d'Espagne sur la » tête : je la soutiendrai tant que j'au» rai une goutte de sang dans mes » veines. Je le dois à ma conscience, » à mon honneur & à l'amour de mes » sujets. Je suis sûr qu'ils ne m'a» bandonneront pas, quelque chose

Philippe V est inébranlable.

Philippe V à Louis XIV. 17 avril.

1709. » qui m'arrive; & que si j'expose ma vie » à leur tête, comme j'y suis résolu, » jusqu'à la dernière extrémité, pour » ne les pas quitter, ils répandront » aussi volontiers leur sang pour ne » me pas perdre. Si j'étois capable d'une » lâcheté pareille à celle de céder mon » royaume, je suis certain que vous » me désavoueriez pour votre petit-» fils. Je brûle d'envie de le paroître » par mes actions, comme j'ai l'hon-» neur de l'être par mon sang : ainsi » je ne signerai jamais de traité indi-» gne de moi.... Je ne quitterai ja-» mais l'Espagne qu'avec la vie; & » j'aime sans comparaison mieux pé-» rir, en y disputant le terrein pied-» à-pied à la tête de mes troupes, » que de prendre aucun autre parti » qui terniroit, si je l'ose dire, la » gloire de notre maison, que je ne » deshonorerai certainement pas si je » puis; avec la consolation qu'en tra-

» vaillant pour mes intérêts, je tra- 1709.
» vaillerai aussi pour les vôtres &
» pour ceux de la France, à qui la
» conservation de l'Espagne est absolu-
» ment nécessaire ».

La prise du château d'Alicante, qui se défendoit depuis le commencement de l'année, seule place dont les ennemis fussent encore maîtres dans la province de Valence; l'assemblée des cortès, où le prince des Asturies fut reconnu avec de grandes démonstrations de joie pour héritier de la couronne; la confiance de Philippe en la justice de sa cause & en la fidélité de son peuple; son courage excité sans doute par celui de la reine, augmentèrent de jour en jour sa fermeté dans une situation si périlleuse. Pour Louis XIV, il ordonnoit à son ambassadeur de le préparer à tous les partis qu'on pourroit prendre, c'est-à-dire, au parti dont Philippe avoit horreur. « Il y a des con-

Circonstances qui soutiennent sa fermeté.

Louis toujours plus porté à la paix.

Lettre du 29 avril.

1709. » jonctures, disoit-il, où le courage doit » céder à la prudence; & comme les peuples, zélés présentement, pourroient » bien ne pas penser toujours de même » ni comme lui, il vaut mieux songer à régner en quelque endroit, que » de perdre en même-tems tous ses » états ».

Les seigneurs espagnols changent tout-à-coup de conduite.

M. Amelot au roi. 30 avril.

On ne douta bientôt plus à Madrid que le roi de France ne traitât pour la paix, avec l'intention de céder l'Espagne & les Indes à l'archiduc. On le disoit publiquement; & cette nouvelle produisit parmi les seigneurs un effet imprévu, étrange, mais qui développa le caractère espagnol dans toute son énergie. Non-seulement ils éclatèrent en plaintes contre Louis XIV, l'accusant de vouloir leur ôter un roi qu'il leur avoit donné; ils parurent encore vouloir sacrifier leurs biens & leurs vies pour soutenir Philippe V. Le duc d'Arcos assura, quoique mécontent, que

Ils éclatent contre la France.

la satisfaction de remplir les devoirs de bon sujet, en se dévouant de la sorte, seroit fort augmentée en lui par celle d'agir contre les intentions de la France. Tous les grands se livrèrent plus ou moins aux mêmes idées. Jamais on ne les vit plus assidus au palais : il y alloient en foule, au lieu que les principaux officiers y paroissoient à peine auparavant. 1709.

Alors le roi, craignant avec raison d'être abandonné par Louis XIV, prend le parti de leur témoigner une confiance propre à échauffer leur zèle. Il parle en particulier à plusieurs, ministres ou grands : il leur expose l'état d'inquiétude où le jettent les bruits publics, & sa ferme résolution de ne point renoncer au trône d'Espagne; il leur déclare qu'il compte sur leur fidélité comme sur celle du peuple ; il leur demande conseil, après leur avoir déclaré ses sentimens. Tous lui

Le roi les consulte, & ils lui déclarent leurs sentimens.

Ibid.

1709. protestent qu'indépendamment de leur devoir, & de leur affection pour sa personne, ils ne souffriroient point que l'Angleterre & la Hollande disposassent de la monarchie espagnole ; que si le roi de France étoit forcé de retirer ses troupes, on s'efforceroit d'y suppléer; & que la nation entière, les grands comme les petits, prendroient les armes, se sacrifieroient pour conserver leur roi, leur patrie & leur honneur. Quelques-uns saisissent l'occasion de parler du gouvernement, & proposent déjà de changer le ministère.

Il se montre résolu de s'abandonner à eux.

Ibid.

Philippe n'avoit pu consulter sur cette démarche l'ambassadeur de France. La princesse des Ursins l'en instruisit. Le roi & la reine, par le conseil de la princesse, ne tardèrent point à lui dire que c'étoit un moyen nécessaire pour se soutenir, en cas qu'ils fussent privés d'autre secours ; que les seigneurs avoient paru sincères, puisqu'en nommant les sujets qu'on pourroit charger

du gouvernement, ils avoient proposé, chacun séparément, des hommes qui n'étoient point de leurs amis. Ils témoignèrent la plus vive reconnoissance à l'égard de Louis XIV, la plus grande satisfaction des services qu'ils avoient reçus de l'ambassadeur: mais la nécessité de se mettre entre les mains des Espagnols rompoit les anciennes mesures. Amelot sentoit trop bien la force de cette raison, dès que Philippe vouloit absolument garder l'Espagne, pour ne pas prévoir l'effet qui devoit suivre. Il donna les meilleurs conseils; il ne dissimula ni les inconvéniens ni les dangers: courageux lui-même, il ne pouvoit blâmer un parti inspiré par le courage.

1709.

Amelot ne blâme point cette résolution.

Ce ministre avoit grand besoin de repos: des atteintes de gravelle lui fournissoient une raison plausible de se retirer; & il l'auroit fait valoir plus tôt, si la bienséance & le zèle l'avoient permis, dans le tems où ses services étoient

Il sent la nécessité de demander son rappel. *Ibid.*

1709. néceſſaires. Comme on devoit s'attendre qu'il ſeroit exclus du *deſpacho*, & réduit aux fonctions de l'ambaſſade, ſi les troupes de France recevoient ordre de partir, il repréſenta à Louis XIV que le bien du ſervice, la dignité de ſa couronne demandoient qu'on lui accordât d'avance ſon congé, pour cauſe de maladie, congé dont il n'uſeroit qu'au tems convenable.

Bruits répandus à Madrid.

Madrid retentit bientôt de fauſſes nouvelles, occaſionnées par la démarche du roi. On publie que Philippe V eſt abandonné par la France, qu'il eſt prêt à quitter l'Eſpagne : qu'il n'a fait venir les ſeigneurs que pour leur annoncer ſon deſſein. On ajoute des circonſtances telles que la malignité ou la ſottiſe en imaginent toujours. La haine contre les François ſe réveille. On menace de les égorger, de ſaccager leurs maiſons. Un autre motif ſoulève encore le peuple contre eux. Il s'étoit répandu

M. Amelot au roi. 6 & 13 mai.

Mouvemens contre les François.

dans la ville une très-grande quantité de monnoie d'argent de France, qu'on appeloit pièces de dix sous, & qui avoient baissé de valeur. Elles étoient de bas aloi, plusieurs même se trouvèrent fausses : elles furent tout-à-coup décriées; le commerce journalier où elles avoient cours, fut troublé & interrompu ; les cris augmentèrent ; on ne manqua pas de dire que les François avoient employé frauduleusement ce moyen, pour profiter de l'argent d'Espagne. C'étoient pourtant des banquiers ou espagnols ou italiens qui avoient fait venir ces espèces : un seul négociant françois s'en étoit mêlé. En pareil cas le peuple ne réfléchit point : il se livre avec fureur aux impressions de la souffrance ou à celles de la cabale. 1709.

Deux choses calmèrent les esprits, autant qu'on pouvoit l'espérer dans une crise pareille. Le marquis de Bai défit les Portugais à la Gudina, avec les

Les esprits se calment.

1709. troupes espagnoles; & cette agréable nouvelle excita des transports de joie, parmi tant de sujets de douleur. Comme on vit d'ailleurs le duc d'Albe & le comte de Bergheick, nommés plénipotentiaires du roi d'Espagne, pour les négociations de paix, on jugea bien qu'il ne se disposoit point à abandonner son royaume. Il en étoit si éloigné que les plénipotentiaires avoient ordre de ne jamais signer la cession, quoiqu'ils dussent pour le reste se conformer aux vues de la France.

Instructions des plénipotentiaires d'Espagne.

Leurs instructions, ouvrage du marquis de Méjorada, contenoient quelques articles dictés par la jalousie nationale. Il y étoit dit *que le temple de la paix doit être orné des meubles de l'une & l'autre monarchie; que l'habit ne doit pas être coupé d'une seule pièce de brocard; qu'il est contraire à l'équité que l'Espagne seule soit démembrée par la paix; & qu'enfin quoi qu'il en*

M. Amelot au roi. 27 mai.

coûte à la France & quoi qu'elle sacrifie, elle ne viendra jamais à se dépouiller de ce qui formoit l'ancienne Gaule. Amelot fit observer à Philippe que cette idée étoit injuste, & contraire même aux faits historiques : car elle supposoit que les conquêtes de Louis XIV ne faisoient pas autrefois partie de la Gaule. Comment les Espagnols, après que la France s'étoit ruinée pour leur roi, pouvoient-ils honnêtement proposer qu'elle subît un démembrement, ainsi que leur monarchie ? On corrigea ce que ces instructions avoient de répréhensible. Je ne rapporte le fait que parce qu'il peut servir à la connoissance des hommes.

1709.

Amelot les fait corriger.

Telle étoit l'affreuse situation de la France, épuisée d'argent, manquant de pain, découragée par de honteuses défaites, prévoyant un avenir toujours plus sinistre, que Louis XIV vouloit sincèrement acheter la paix au prix de

Torci va négocier lui même en Hollande.

1709. ſacrifices conſidérables *. Son miniſtre, le marquis de Torci, paſſa lui-même en Hollande, ſoit pour hâter la concluſion, s'il étoit poſſible de conclure, ſoit pour approfondir & conſtater les vues des Hollandois, qui, dans les conférences avec Rouillé, s'étoient conduits avec autant de mauvaiſe foi que d'ambition. Cette démarche courageuſe que le zèle inſpira au miniſtre, ſervit du moins à mettre au grand jour l'indignité de la conduite des ennemis, & à ranimer par-là le zèle des François pour l'honneur de la nation & de la couronne.

Offres humiliantes de Louis XIV.

Louis conſentoit à la ceſſion que ſon petit-fils pourroit faire de l'Eſpagne & des Indes; il offroit pluſieurs de ſes places de Flandre, que la Hollande demandoit pour lui ſervir de barrière;

* Voyez, *Mémoires de Torci.*

il offroit de démolir Dunkerque, d'abandonner Strasbourg; il se contentoit du royaume de Naples pour Philippe V. Si Eugène & Marlborough, si les Hollandois, ivres de leur prospérité, ne s'étoient pas livrés aveuglément aux chimères de l'orgueil, ils devoient se croire trop heureux de terminer ainsi une guerre, dont les vainqueurs souffroient comme les vaincus. 1709.

Ils s'opiniâtrèrent à vouloir pour fondement des préliminaires que Philippe abandonnât dans l'espace de deux mois toute la monarchie d'Espagne; que l'archiduc la possédât sans autre démembrement que ceux qu'ils avoient promis au duc de Savoie & au Portugal; que Louis les mît d'avance en possession des places qu'il offroit de céder; bien plus, qu'il répondît du consentement de son petit-fils à la cession, ou qu'il s'engageât à joindre ses forces aux leurs pour l'y contraindre.

Odieuses prétentions des ennemis.

Le roi à M. Amelot. 3 juin.

1709. Louis rappelle Amelot & ses troupes.

Ne pouvant accepter des conditions si révoltantes, ni désapprouver les sentimens du jeune roi, ni préférer les intérêts de l'Espagne au salut de la France, Louis rappelle toutes ses troupes, afin de les opposer à ses ennemis. Il accorde le congé que demandoit Amelot; & selon l'avis de l'ambassadeur, il nomme pour le remplacer en qualité d'envoyé extraordinaire Blécourt, le même qui avoit déjà rempli cette fonction en Espagne, que les Espagnols estimoient comme un honnête homme, tel enfin qu'il le falloit pour ne leur donner aucun ombrage.

Il console Philippe.

Lettre du 3 juin.

Le monarque écrivit à Philippe que le départ de ses troupes & de son ambassadeur, laissant aux seuls Espagnols le soin de défendre leur roi, augmenteroit sans doute leur zèle & leur fidélité; mais qu'Amelot, en lui rendant compte de ses ordres ne pouvoit

assez lui exprimer tout ce que sa tendresse lui faisoit sentir dans ces tristes conjonctures. En même-tems il fit connoître à toute la France, par une lettre circulaire aux gouverneurs des provinces, comment les prétentions odieuses des ennemis avoient rendu inutiles ses démarches. Quel François pouvoit être insensible aux expressions qu'il employa ? « Quoique ma tendresse pour mes peu- » ples ne soit pas moins vive que celle » que j'ai pour mes propres enfans, » quoique je partage tous les maux que » la guerre fait souffrir à des sujets aussi » fidèles ; & que j'aie fait voir à toute » l'Europe que je desirois sincèrement » de les faire jouir de la paix, je suis » persuadé qu'ils s'opposeroient eux- » mêmes à la recevoir, à des conditions » également contraires à la justice & à » l'honneur du nom françois ».

1709.

Il excite le zèle des François.

Mais il restoit trop peu de François, surtout à la cour, qui eussent le zèle

Trop peu de patriotisme à la cour

1709. & le courage du patriotisme. Les lettres de madame de Maintenon au duc de Noailles en sont une preuve. Tout le monde avoit demandé la guerre, après les indignes propositions de paix faites à Torci : presque tout le monde retomba bientôt dans un lâche abattement.

Madame de Maintenon au duc de Noailles. 9 juin.

« Quand vous étiez ici, (je copie madame de Maintenon) combien de » fois avez-vous entendu dire : *Pour-* » *quoi nous laisse-t-on de la vaisselle* » *d'argent ? le roi nous feroit plaisir de* » *tout prendre.* Depuis que les plus » zélés en ont donné l'exemple, tout » est consterné & murmurant ; on trou- » ve que c'est au roi à commencer & à » se retrancher : on lui plaint toutes ses » dépenses : les voyages de Marli sont » la cause de la ruine de l'état : on » voudroit lui ôter ses chevaux, ses » chiens, ses valets ; on attaque ses » meubles : en un mot, on veut le » dépouiller le premier. Ces murmu-

Murmures contre le roi.

» res se font à sa porte. On veut me » lapider, parce qu'on suppose que je » ne lui dis rien de fâcheux, de peur » de lui faire de la peine. Cependant » le roi a diminué sa table de Marli; » il a envoyé sa vaisselle d'or à la » monnoie; il met ses pierreries entre » les mains de M. Desmarets, pour les » engager si on le peut. Mais on ne » veut compter que ce qu'il ne fait pas. » Je vous avoue que de telles dispo- » sitions me glacent le sang dans les » veines, & que vous me feriez bien » nécessaire ici... J'ai été des premières » à envoyer ma vaisselle. Vous y per- » dez plus que moi, & vous ne vous » y feriez pas opposé. Il y en a pour » treize ou quatorze mille francs. S'il » n'y avoit qu'à manger sur de la » faïence, nous en serions quittes à » bon marché * ».

1709.

* La Baumelle a considérablement altéré les lettres de madame de Maintenon au duc de

1709. Chamillart renvoyé du ministère.

On se déchaînoit en particulier contre Chamillart; on lui attribuoit plus qu'à tout autre les infortunes publiques. Desmarets l'avoit déjà remplacé pour le contrôle général: il perdit encore le département de la guerre, qui fut donné à Voisin. Changemens utiles, mais qu'il auroit fallu faire avant que le mal parût à son comble. Madame de Maintenon, auparavant protectrice de Chamillart, fut témoin de la foiblesse avec laquelle il regretta le ministère, & gémit sans doute de l'avoir cru capable de ce fardeau en qualité d'honnête homme.

Philippe demande quelque infanterie.

C'étoit un grand bonheur pour le roi d'Espagne, que Louis XIV continuât

Noailles: on en peut juger par un morceau de celle-ci: *Ces murmures se font à sa porte*, &c. Des lettres si intéressantes méritent d'être publiées fidellement. Je me propose de le faire, avec d'autant plus de raison, que la Baumelle ne les a pas toutes connues.

la guerre, ſans quoi la conquête de ſon royaume devenoit facile à tant d'ennemis puiſſans & victorieux. Il ſe voyoit cependant très-embarraſſé par le rappel des troupes françoiſes ; & n'ayant point d'infanterie à mettre en campagne, il ſupplia ſon grand-père de lui laiſſer une vingtaine de bataillons. Amelot jugea que l'intérêt même de la France l'exigeoit. Il écrivit au roi ſur ce point en politique zélé & clairvoyant. Selon lui, l'Eſpagne riſquoit d'être perdue cette année, ſi toutes les troupes ſe retiroient ; parce que les ordres pour de nouvelles levées s'exécuteroient mal, & ſeroient une foible reſſource : l'Eſpagne une fois perdue avant la concluſion de la paix, il falloit s'attendre que l'armée de l'archiduc, renforcée par les troupes eſpagnoles, tomberoit auſſitôt ſur nos frontières : alors on auroit beſoin contre elle d'un plus grand nombre de bataillons que n'en demandoit Phi-

1709.

Raiſons de l'accorder pour l'intérêt de la France.

M. Amelot au roi. 13 & 24 juin.

1709. lippe : il y avoit un avantage certain à les laisser en Espagne, ce roi s'engageant à les payer, & l'armée françoise y ayant subsisté depuis la fin de 1706, presque uniquement à ses frais : ainsi on pouvoit faire une diversion fort utile, qui ne coûteroit rien à l'état.

Louis refuse malgré lui.

Louis XIV sentit la force de ses raisons, y ajouta tout ce que la tendresse paternelle peut inspirer, mais ne se rendit point. Il répondit que les maux de la France augmentoient, que la famine se joignoit à la guerre, que la révolte commençoit dans quelques provinces ; qu'au milieu de ces fléaux, tenant lieu de père à ses sujets, il devoit préférer leur conservation à tout le reste ; qu'elle dépendoit essentiellement de la paix ; qu'il étoit impossible de l'obtenir tant que son petit-fils demeureroit maître de l'Espagne ; que s'il lui continuoit ses secours, il autoriseroit les bruits répandus contre la sincérité de ses in-

Le roi à M. Amelot. 4 juin.

tentions; que pour avoir la paix, il étoit obligé de retirer toutes ses troupes; & que l'on pouvoit juger du cruel état de son royaume, par une résolution si contraire aux mouvemens de la nature & à sa conduite passée. On voit dans cette dépêche un cœur déchiré par la tendresse. 1709.

A peine le courrier venoit de partir, chargé d'une lettre si affligeante, que Louis en reçut du roi & de la reine d'Espagne, qui l'attendrirent au point de lui faire changer tout-à-coup de résolution. La reine lui marquoit que, selon toute apparence, les ennemis viendroient bientôt jusqu'à Madrid, s'il refusoit un secours de vingt bataillons pour le reste de la campagne. Elle étoit grosse, près d'accoucher *; elle l'intéressoit par ce motif. « Que

Il se laisse attendrir, sur-tout par la reine d'Espagne.

La reine d'Espagne à Louis XIV. 17 juin.

* Elle accoucha quinze jours après, d'un fils qui ne vécut que huit jours.

1709. » deviendrois-je moi & mes enfans ? » Cela ne feroit-il pas capable de nous » faire mourir ? & pourriez vous me » mettre dans un tel risque, quand il dé- » pend de vous de ne m'y pas hasarder ? » Je ne saurois croire que votre huma- » nité, & la tendresse que vous m'a- » vez toujours fait l'honneur de me » témoigner, vous puissent permettre » de m'abandonner dans une telle oc- » casion ». Une lettre de l'ambassadeur, écrite le même jour, ne laissoit pas lieu de douter que le péril ne fût réel & pressant, si toutes nos troupes se retiroient sans qu'on pût y suppléer par les Espagnols.

Il accorde des troupes pour bien peu de tems.

Le roi à M. Amelot. 26 juin.

Cette considération frappa tellement Louis, qu'il rétracta ses ordres, deux jours après les avoir renouvelés. Il consentit à laisser vingt-cinq bataillons & toutes les garnisons françoises, en avertissant néanmoins qu'il les retireroit au bout d'un mois ou de six semaines;

qu'il les accordoit seulement pour donner à Philippe le tems de pourvoir à sa sureté; qu'il attendoit de son amitié les réflexions les plus sérieuses, sur les suites d'une guerre insoutenable. « Il est » impossible qu'elle finisse, disoit encore » le monarque, tant qu'il demeurera » sur le trône d'Espagne. La déclara- » tion est dure à lui faire, mais elle est » véritable; & il est nécessaire qu'il » soit informé de cette triste vérité ». 1709.

Les Espagnols animés par les vues ambitieuses des ennemis.

Amelot craignoit avec raison que le zèle des Espagnols ne se refroidît, par l'espérance de voir toute leur monarchie réunie sous le même prince, comme on supposoit que les alliés vouloient la réunir sous l'archiduc. Cette idée flattoit beaucoup en effet l'orgueil national, & sur-tout l'ambition des grands. Elle s'évanouit fort à propos, quand on vit en détail les articles préliminaires que les ennemis avoient proposés. On y remarqua, outre les démembremens

M. Amelot au roi. 1er juillet.

1709. promis au roi de Portugal & au duc de Savoie, que la Hollande se réservoit une bonne partie des Pays-bas; que les alliés se réservoient de plus différens points à traiter avec l'archiduc, lorsqu'il s'agiroit de la paix générale, sans expliquer leurs intentions. Pouvoit-on douter que chacun ne prétendît garder pour soi tout ce qu'il seroit possible d'avoir? Il importoit de convaincre la nation de leurs projets intéressés: on le fit par une lettre aux évêques & aux gouverneurs ou commandans de province; & l'on eut soin d'insister sur l'ambition des puissances hérétiques: car le nom d'hérétique ajoutoit beaucoup aux motifs de patriotisme.

Difficulté d'avoir de l'argent, & de mettre de l'ordre dans les affaires.

La plus grande difficulté étoit de trouver des fonds pour la guerre. Amelot l'avoit surmontée jusqu'alors; mais depuis la résolution forcée du roi, de se mettre entre les mains des Espagnols, les projets de cet habile ministre tom-

boient néceſſairement ; on ne ſavoit où trouver un homme pour la partie la plus eſſentielle du miniſtère ; les bourſes étoient fermées ; l'incapacité & la lenteur, jointes aux manèges de l'intérêt perſonnel, ſembloient déjà ramener l'ancien chaos. L'ambaſſadeur, en butte à la haine des Eſpagnols, parce qu'il avoit ſuivi avec fermeté un plan contraire à leurs vues & à leurs uſages, ne pouvoit plus agir efficacement. Il retardoit malgré lui ſon départ, en attendant l'arrivée de Blécourt, comme Philippe le deſiroit & comme Louis l'avoit ordonné. Il continua d'aſſiſter au conſeil, de travailler en particulier avec le roi, pour prévenir un dérangement ſubit des affaires. Mais l'intention de Louis étoit que l'intérêt de l'Eſpagne parût déſormais ſéparé de celui de la France. Il vouloit qu'on pût juger quelle ſeroit la conduite des miniſtres eſpagnols, & quelles reſſources ils ſeroient

1709.

Amelot ne peut plus y contribuer.

Le roi à M. Amelot. 19 août.

capables de procurer à leur souverain : le besoin pressant de la paix rendoit nécessaire cette expérience : il restoit trop peu de tems à l'ambassadeur, pour en voir & apprécier les effets.

1709.

Déchaînement contre les François.

M. Amelot au roi. 26 août.

Ronquillo, président de Castille, & le marquis de Bedmar, nouveau ministre de la guerre, deux hommes dont on avoit toujours vanté le mérite, se déchaînèrent contre la France & les François, dès que le gouvernement fut abandonné aux Espagnols. C'étoit de leur part une marque d'ingratitude ; mais c'étoit le moyen de plaire aux seigneurs : on oublioit tous les services rendus, on ne se souvenoit que du chagrin d'avoir vu des étrangers arbitres du gouvernement.

On retient la princesse des Ursins, qui veut se retirer.

La princesse des Ursins demandoit aussi à se retirer. Elle ne prévoyoit que désagrémens pour elle-même : son crédit dans le palais devoit la rendre suspecte, & entretenir la jalousie nationa-

le. D'un autre côté, elle étoit nécessaire à la reine & au prince des Asturies. La reine écrivit lettres sur lettres à madame de Maintenon pour qu'on la fît rester en Espagne; assurant que les Espagnols eux-mêmes n'en seroient pas fâchés, & que la princesse ne pouvoit leur faire ombrage, puisqu'elle ne se mêloit ni de guerre ni de finances. Louis s'en rapporta au sentiment de Philippe & de la reine : tous deux avoient besoin de cette consolation. 1709.

Erreur sur la princesse & sur Amelot.

C'est à la princesse des Ursins que le marquis de Saint-Philippe, & après lui la plupart des écrivains, attribuent presque toutes les cabales de la cour d'Espagne. On a vu dans l'affaire des ambassadeurs, que l'impartialité de l'histoire doit rabattre beaucoup des reproches, dont la passion ou la prévention l'a chargée. Selon le même auteur, le duc d'Orléans agissoit contre elle à la cour de France; & la princesse vint

1709. à bout, par ses espions, d'exciter contre lui un grand orage, qui le rendit suspect aux deux rois. Mais Saint-Philippe est peu exact dans les récits de ce genre *: car il suppose qu'Amelot étoit de retour de son ambassade, qu'il entretenoit un secret commerce avec madame des Ursins, & l'aidoit par ses avis : erreur notable, puisque que tout s'étoit passé pendant le séjour d'Amelot en Espagne. Nul historien n'a été suffisamment instruit de l'affaire, faute de piéces originales : elle mérite de nous arrêter quelques instans.

Plaintes de Philippe V contre le duc d'Orléans.

Dès le 13 avril, Philippe V avoit écrit à Louis XIV, qu'un secrétaire du duc d'Orléans, nommé Regnault, homme d'esprit, adroit & dangereux, voyoit secrétement des seigneurs mal-intentionnés, qui se vantoient d'avoir ce prince

* *Voyez*, Mémoires de Saint-Philippe, tome II.

à

à leur tête contre le gouvernement d'Amelot, assuroient qu'ils vouloient le faire rappeler. Regnault s'attiroit leur confiance, en montrant des lettres de son maître, propres à leur persuader qu'il étoit autorisé pour les choses les plus importantes. 1709.

« J'ai parlé à mon neveu, répondit » Louis XIV ; il m'a protesté que pen» dant son séjour en Espagne, il n'a » jamais entré en rien de ce qui regar» doit le gouvernement ; il m'a pris » même à témoin de son silence au su» jet de mon ambassadeur, qu'il n'a » pas songé, comme il est vrai, à faire » rappeler : à l'égard du nommé Re» gnault, il m'a dit qu'il l'avoit em» ployé, uniquement à cause de la con» noissance qu'il avoit de la langue » espagnole, & que sa conduite vous » ayant déplu, il alloit lui écrire de » revenir incessamment. Je crois que » c'est ce que vous pouvez demander

Réponse du roi.

Louis XIV à Philippe V. 29 avril.

1709. » de ſa part. De la mienne, j'ai pris » des prétextes pour ne pas envoyer » cette année mon neveu en Eſpagne ; » & vous devez être aſſuré qu'en quel» que occaſion que ce ſoit, vous re» cevrez toujours des marques de mon » attention à vous faire plaiſir ».

Agens du duc d'Orléans arrêtés.

Cependant on arrêta le ſecrétaire, & un officier françois ſon ami, nommé Flotte, employé auſſi par le duc d'Orléans. On ſaiſit leurs papiers ; on les interrogea ; on trouva des preuves de correſpondance avec les ennemis. L'indiſcrétion de Flotte, qui s'étoit expliqué témérairement à pluſieurs perſonnes, donna lieu aux bruits publics les plus étranges. Une prétendue conſpiration du duc, pour détrôner Philippe, devint le ſujet des converſations, en France ſurtout, où quelques mots haſardés font naître d'abord tant de vains diſcours. Quoique Philippe fût affligé de cet éclat, il vouloit appro-

Conſpiration dont on le ſoupçonne.

fondir un mystère qui intéressoit sa couronne. Flotte eut la hardiesse de proposer une alliance entre lui & le duc d'Orléans ; il eut l'effronterie d'assurer qu'on n'avoit rien fait sans la permission de Louis XIV. Les deux prisonniers se contredisoient ; mais leurs réponses tendoient également à écarter toute idée de crime, & rien n'étoit plus difficile que de s'assurer de la vérité.

1709. Philippe V à Louis XIV. 28 juillet, 12 août.

Il paroît certain que le duc d'Orléans, génie vaste & hardi, avoit conçu ou adopté quelque projet sur l'Espagne, pour son avantage particulier, dans la supposition que Philippe, abandonné par son grand-père, seroit contraint de renoncer à cette couronne ; supposition fondée sur toutes sortes de vraisemblances. Il paroît qu'il avoit commencé lui-même à disposer les esprits, & que ses agens avoient poussé leurs intrigues beaucoup plus loin. Philippe.

Quels étoient ses véritables projets.

1709. avoit ſujet de s'en tenir offenſé; mais le meilleur parti à prendre étoit d'aſſoupir une affaire ſi déſagréable, où le duc, en travaillant pour ſes intérêts, n'avoit ſurement pas prétendu conſpirer contre le monarque. C'eſt ce que deſiroit Louis XIV : c'eſt ce qu'il conſeilla au roi d'Eſpagne par la lettre ſuivante.

Louis le diſculpe.

Louis XIV à Philippe V. 5 août.

« Je vous avois écrit qu'avant de » parler à mon neveu, j'attendrois de » vous de nouveaux éclairciſſemens, » ſur l'affaire dont vous m'avez in- » formé. Mais elle fait tant de bruit, » que j'ai cru qu'il ne convenoit plus » de garder le ſilence, & que je de- » vois pour vos propres intérêts l'en- » gager à me rendre compte des or- » dres qu'il a donnés à mon inſçu. » Je ſuis perſuadé par la manière dont » il s'eſt expliqué, qu'il ne m'a rien » caché. Ainſi je puis vous aſſurer qu'il » n'a jamais eu intention d'agir contre

» votre service. Il dit lui-même que, 1709.
» quand il auroit pu former un projet
» aussi contraire à ses devoirs, il sa-
» voit assez que j'aurois été très-éloi-
» gné de l'appuyer, & que si je ne
» soutenois pas les droits de votre ma-
» jesté, je soutiendrois encore moins,
» à votre préjudice, ceux qu'il ne
» peut avoir qu'après vous & vos en-
» fans. Il attribue à la légéreté & à
» l'imprudence de deux hommes qui
» agissoient en son nom, ce qu'ils ont
» dit & fait au-delà des ordres qu'il
» leur a donnés, & qui se réduisoit
» à protester contre les changemens
» qui ne sont que trop à craindre dans
» l'état présent des affaires. Il vouloit
» vous écrire & vous éclaircir lui-mê-
» me de sa conduite; mais je l'en ai
» empêché, comptant que vous me
» croirez quand je vous assure qu'il
» a pris confiance en deux hommes
» incapables de le servir. Au moins il

1709.

» n'a pas eu la penſée de vous nuire, » comme leurs démarches ont donné » lieu de le croire. Non-ſeulement mon » neveu déſavoue leurs intrigues; mais » il ſe remet à vous de prêndre, à l'é» gard de l'un & de l'autre, les réſolu» tions que vous jugerez à propos. La

Il conſeille de ne pas pouſſer les recherches plus loin.

» meilleure à mon avis eſt d'aſſoupir » inceſſamment une affaire, dont l'éclat » n'a déjà fait que trop de mal. Une » plus grande recherche de la part de » V. M. acquerroit de nouveaux par» tiſans à ſes ennemis; & quand ce » mal ne feroit pas à prévoir, c'en » feroit toujours un très-grand de leur » donner l'eſpérance de voir naître des » diviſions dans ma famille. Recevez » donc le conſeil que je vous donne » comme une marque de la tendre amitié » que j'ai pour vous ». Ce conſeil étoit prudent, mais les cœurs étoient aigris.

Philippe ne ſe rend pas.

Philippe croyoit que le duc d'Orléans avoit voulu le rendre mépriſa-

ble par ses discours : il en croyoit bien plus aisément tout ce que l'on concluoit des papiers & des dépositions de Flotte. Il répondit au roi qu'il ne pouvoit se persuader que ce prince lui eût paru innocent : que les papiers saisis prouvoient assez des vues criminelles ; qu'il lui importoit trop de connoître les Espagnols qui étoient entrés dans le complot, pour ne pas tâcher d'éclaircir la vérité. Enfin on interrogea encore les deux François. Leurs réponses furent très-différentes des premières, & presque entièrement conformes entre elles : ce qui fit juger à Amelot qu'elles contenoient les véritables circonstances des faits, & que l'affaire finiroit bientôt. Effectivement elle tomba presque dans l'oubli, sans doute parce qu'on ne la trouva point telle qu'on l'avoit imaginée.

1709. Philippe V à Louis XIV. 16 août.

L'affaire enfin assoupie.

M. Amelot au roi. 26 août.

Cet ambassadeur alloit partir, extrêmement regretté du roi & de la reine, & digne de leurs regrets par ses talens,

Amelot chargé d'une commission très-dure.

1709. son zèle & ses services. Il eut encore à s'acquitter d'une triste commission. Louis demandoit à Philippe des ordres pour la cession de cinq places, que l'Espagne conservoit dans les Pays-bas; cession sans laquelle il désespéroit d'avoir la paix: en cas de refus, il annonçoit que peut-être il seroit obligé d'accepter les conditions dont il avoit le plus d'horreur, c'est-à-dire de joindre ses forces à celles des ennemis pour s'emparer de ces places.

Réponse ferme de Philippe à son grand-père.

Philippe V à Louis XIV. 15 octobre.

Philippe se roidit contre une proposition si dure. « Je ne puis croire, répon» dit-il à son grand-père, que vous » vouliez faire une action aussi peu » digne de vous, que le seroit celle » de prendre les armes contre un » petit-fils qui croit n'avoir jamais mé» rité que votre amitié ». Il sembloit devenir plus ferme, à mesure que son défenseur devenoit plus foible.

Bezons en état d'agir.

Les négociations pour la paix, &

la crise qu'elles occasionnèrent en Espagne, y avoient suspendu les préparatifs & les opérations militaires. Cependant les troupes françoises étoient en fort bon état : le maréchal de Bezons qui les commandoit, l'avoit écrit lui-même ; en regrettant qu'on ne les fît point agir. L'occasion se présenta, tandis qu'il se trouvoit encore sur les lieux avec l'armée des deux couronnes ; mais ce fut pour lui un malheur. Supérieur en forces à l'ennemi, il n'osoit l'attaquer ni courir les risques d'une bataille. Le général Stahremberg profita de ses craintes, lui déroba une marche de nuit, passa la Sègre en sa présence, pour s'emparer de Balaguer. Alors Bezons s'avança comme pour combattre. Les Espagnols le desiroient avec une extrême ardeur, croyant la victoire infaillible. Il en jugea autrement ; il recula, il laissa prendre Balaguer, où trois bataillons se rendirent prisonniers.

1709.

Il recule & laisse prendre Balaguer.

1709. Philippe va aussitôt à l'armée.

Jamais Philippe ne fut aussi indigné qu'en recevant cette nouvelle. Sur le champ, il résolut d'aller se mettre à la tête de l'armée, pour réparer l'honneur des armes françoises & espagnoles. Amelot qui touchoit au moment de son départ, lui représenta inutilement qu'il falloit y réfléchir davantage. Sa dernière dépêche à Louis XIV annonce qu'on ne peut attendre que désordre, que confusion, que clameurs contre la France, & que la ruine entière des affaires du roi d'Espagne. Ce prince & l'ambassadeur devoient partir le lendemain 2 septembre.

M. Amelot au roi. 1er septembre.

Il n'y peut rien faire.

Si l'entreprise de Philippe étoit une nouvelle preuve de son courage, ce n'en étoit pas une de sa prudence. Il arriva le 12 à l'armée. Il n'y trouva rien de prêt, ni subsistances, ni fourages. Les ennemis eurent le tems de se retrancher, & n'avoient garde de hasarder un combat désavantageux.

Après avoir demeuré cinq jours au-delà de la Sègre, ne pouvant espérer aucun succès, il retourna promptement à Madrid. Quoique très-mécontent de Bezons, il lui offrit la toison d'or, pour couvrir son *deshonneur* dans l'esprit des troupes ; un général ne pouvant guère bien commander, dit-il, qu'il ne soit respecté de ceux à qui il commande. La toison n'auroit pas couvert ce deshonneur, supposé qu'il fût réel. Le maréchal avoit cru suivre les ordres de sa cour en ne hasardant rien. Louis lui ordonna bientôt après de ramener toutes ses troupes. Une haine violente éclatoit dans cette armée entre les deux nations. Aguilar qui commandoit les Espagnols, ne pouvoit souffrir le général françois : peut-être auroit-il eu autant de peine à s'accorder avec un autre.

1709.

La toison d'or offerte à Bezons.

Philippe V à Louis XIV. 15 octobre.

Le duc de Noailles fit de son côté beaucoup plus qu'on ne pouvoit atten-

Noaille sur la défen

dre. La cour vouloit qu'il se tînt sur la défensive en Roussillon; & ce n'étoit pas même une chose aisée, avec le peu de secours qu'on lui donnoit. Les ennemis tournoient leur attention sur cette province: ses troupes y manquoient de tout, au point qu'il les tint d'abord dans leurs quartiers, ne pouvant les faire subsister en campagne. Une guerre offensive lui paroissoit absolument nécessaire. C'étoit le moyen de vivre aux dépens de l'ennemi; de lui donner assez d'inquiétude pour qu'il ne pût former d'entreprises; de lui enlever la récolte du Lampourdan, qui devoit être abondante, tandis qu'en beaucoup d'endroits la stérilité étoit affreuse. Il proposa ses vues au ministre dès le commencement de juin; & demanda, si la paix ne se faisoit point, un renfort médiocre avec lequel il seroit en état d'agir.

1709. sive en Roussillon.

Le duc de Noailles à M. Chamillart. 3 juin.

Il représente que la guerre offensive est nécessaire.

Extrême Quand Louis XIV résolut de retirer ses

troupes d'Eſpagne, le maréchal de Bezons eut ordre d'envoyer au duc de Noailles douze ou quinze bataillons & autant d'eſcadrons. Il les attendit long-tems, ſans en avoir aucune nouvelle. Les beſoins augmentoient, étoient extrêmes. Chamillart, comptant ſur la paix, n'avoit rien préparé pour la guerre. Nul magaſin dans toute la frontière, nul moyen d'y ſuppléer. Tout étoit mangé en vert; il falloit tenir la maréchauſſée en campagne, pour empêcher qu'on ne fourageât les blés; & néanmoins la plupart des officiers en faiſoient couper la nuit, pour la nourriture de leurs chevaux. On n'avoit pas un grain d'avoine; les entrepreneurs ne fourniſſoient rien depuis pluſieurs mois, ſous prétexte qu'on ne leur remettoit point de fonds. Cette eſquiſſe peut faire juger de la miſère du royaume.

1709. Miſère des troupes & des peuples.

A M. Voiſin, 26 juin.

Cependant les ennemis tiroient des vivres de France même. Les habitans

On vendoit cependant des vivres à l'ennemi.

1709. *Id.* 30 juin.

du comté de Foix leur vendoient des moutons en si grande quantité, qu'il y en avoit plus de dix-huit mille qui devoient passer en Catalogne. Sur l'avis qu'en donna le duc de Noailles, le ministère révoqua les passe-ports, que la disette d'argent faisoit accorder pour ce commerce.

Noailles emprunte sur ses billets.

Ne recevant aucun secours, il fut obligé d'emprunter sur ses propres billets; & son zèle suppléant à ce que la cour ne pouvoit fournir, il évita les malheurs qu'une cessation totale de paye auroit entraînés. Encore fallut-il nécessairement recourir à la capitation, dont il avoit auparavant fait décharger la province, que tant d'autres charges accabloient déjà. Le peu qu'on pouvoit tirer de cet impôt, devenoit une ressource essentielle. Desmarets, habile contrôleur-général, lui peint l'embarras cruel des finances, par une lettre particulière : il avoue qu'il ne sait comment procurer

Épuisement total des finances.

M. Desmarets au duc de Noailles. 24 juillet.

des fonds aux armées, *dans un tems où les peuples ne payent rien, & où les ressources du crédit & des emprunts manquent, parce qu'on les a épuisées.* « Ce » que je vous dis est vrai, ajoute le » ministre, & m'afflige d'une manière » accablante. Je comprends bien que » cette confidence ne remédie point à » vos maux, & ne soulage point vos » besoins : il faut quelque chose de » plus solide. Je vais remuer toute la » finance pour vous envoyer quelques » secours. Je compte assez sur l'hon- » neur de votre amitié, pour croire que » vous connoissez ce que j'ai trouvé de » ressources depuis dix-huit mois, & » pour me plaindre d'être bien plus » mal que le premier jour, après avoir » fait de si grands efforts pour se ti- » rer d'oppression ». Voilà ce que coûtoit à la France une guerre dont l'unique objet étoit d'établir en Espagne le petit-fils de Louis XIV.

1709.

1709.
Marche du général en Catalogne.

Noailles attendit jusqu'au mois d'août le détachement qu'on lui avoit destiné. Il paya aux troupes quinze jours de prêt, sur ce qu'il avoit pu ramasser d'argent; il marcha le 5 pour entrer en Catalogne. Sa marche fut si prompte, si secrette & si bien ordonnée, qu'il étoit sûr d'enlever plus de six mille hommes aux ennemis, en différens quartiers, à moins qu'une sorte de fatalité ne dérangeât son projet. Deux mille grenadiers ou fusiliers marchent pendant la nuit à un rendez-vous, au sommet des montagnes, sur la gauche de Bellegarde; la cavalerie s'assemble dans ces montagnes sur la gauche des grenadiers; le reste de l'armée prend la route de Bellegarde & du col de Pertus. La cavalerie est malheureusement retardée par la négligence de quelques officiers, qui s'égarent dans les bois au lieu de suivre les autres. Six escadrons seulement arrivent à la petite

Le duc de Noailles à M. Voisin. 8 août.

Expédition de Figuières.

pointe du jour. Déjà la garnison de Figuières se retiroit, au nombre de trois cents chevaux & de plus de six cents hommes de pied. Le général les fait charger par ses escadrons. Tout est tué ou pris après quelque résistance.

1709.

Perte qu'auroient dû faire les ennemis.

Il y avoit de quoi s'applaudir de ce début. Mais Noailles crut avoir fait peu de chose, parce qu'il n'avoit pu exécuter qu'une partie de son projet. Si la cavalerie étoit arrivée à tems, tous les quartiers des ennemis ne pouvoient manquer d'être enlevés; car celui de Figuières étoit le plus difficile par sa situation, & par la facilité de la retraite. Le reste se retira précipitamment sous Girone.

Noailles propose d'assiéger Girone.

Depuis long-tems le duc pensoit au siége de cette place, comme à une expédition qui seroit également avantageuse aux deux couronnes. Il ne s'en dissimuloit pas les périls; il croyoit qu'on ne devoit l'entreprendre qu'avec la

1709. Le duc de Noailles à M. Voisin. 8 août.

certitude du ſuccès ; mais le roi d'Eſpagne le deſirant, voulant y concourir de toutes ſes forces, il propoſa enfin ſes vues au miniſtère de France. Si l'on vouloit le renforcer des troupes du Dauphiné, lorſque la ſaiſon les rendroit inutiles, vers la fin de ſeptembre, & lui fournir les choſes qu'il jugeroit abſolument néceſſaires, il comptoit prendre Girone ; il comptoit faire en ſorte que la guerre d'Eſpagne fût finie au mois d'avril, ou du moins que les Eſpagnols fuſſent en état de la finir, ſans qu'on pût reprocher à la France d'avoir abandonné Philippe V. « Je crois, dit-» il au miniſtre, qu'il eſt ridicule à » moi de vous repréſenter combien il » importe que cette entrepriſe ſoit » tenue ſecrette, en cas que le roi » l'approuve ; mais comme depuis trois » ou quatre ans, j'ai vu garder peu » de meſures par rapport au ſecret, je » vous demande bien pardon ſi j'oſe

Il recommande le ſecret.

» vous parler ſur pareille choſe ». Ce n'étoit pas en effet la moindre cauſe des malheurs, ni la moindre preuve que le gouvernement ſe reſſentoit de la vieilleſſe du monarque. 1709.

Quoique les circonſtances ne permiſſent guères de tenter une ſi grande entrepriſe, on demanda au général les éclairciſſemens néceſſaires pour ſe décider. Tout étoit arrangé dans ſa tête; & il envoya bientôt ſon plan. Il ne demandoit que ce qui étoit abſolument indiſpenſable: les frais extraordinaires du ſiége devoient être ſur le compte de l'Eſpagne, ſans que la France y contribuât en rien. En un mot, expoſant les choſes avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, ſans autre paſſion que le zèle du bien public, ſans cette confiance préſomptueuſe qui haſarde un projet, avant d'en avoir peſé tous les inconvéniens, il démontroit que l'expédition de Girone pouvoit s'exé-

Son plan proportionné aux circonſtances.

Id. 26 août.

1709.

Avantage pour la France d'agir du côté de l'Espagne.

Ibid.

cuter d'une manière peu onéreuse pour l'état.

» Ne croyez pas, disoit-il au ministre, » que je ne voie point des bords du » Ter, comme je le pourrois faire du » milieu de la cour, que la France ne » soupire qu'après une prompte paix, » sans peut-être même, si j'ose le dire, » en examiner les conditions. La Flan- » dre, par la proximité de ce qui est » regardé comme le centre du royau- » me, paroît avec justice l'objet le plus » considérable; mais je crois pouvoir » hasarder de dire qu'il ne doit pas » être considéré comme l'unique; & » je crois que rien ne pourroit contri- » buer davantage à déterminer les al- » liés à se relâcher des insolentes pro- » positions qu'ils ont faites, que de voir » la guerre presque éteinte dans le con- » tinent d'Espagne, & le roi notre maî- » tre en état de rassembler toutes ses » forces à un seul point : ce qui ne

» peut arriver que par la réduction de » Girone, & la communication qui » se feroit avec M. le comte d'Aguilar ». Il ajoutoit que l'archiduc, resserré dans Barcelone, hors d'état de faire subsister la cavalerie, pour mettre une armée en campagne l'année prochaine, presseroit vivement ses alliés de conclure à des conditions plus raisonnables; puisque s'il quittoit une fois l'Espagne, toutes les forces maritimes de l'Angleterre & de la Hollande ne pourroient l'y établir.

1709.

Projet d'enlever un camp de cavalerie sous Girone.

Ces raisonnemens politiques étoient justes, mais n'eurent pas si tôt leur effet. En attendant les résolutions de la cour, Noailles conçut & exécuta un projet hardi, moins considérable par son objet, que par la réputation qu'il pouvoit donner aux armes françoises. Il étoit venu camper près de Toroella-de-Mongris. A son approche, l'infanterie de l'archiduc entra dans Girone,

Le duc de Noailles à M. Voisin. 5 septembre.

1709. & la cavalerie campa sous le canon de la place. Il résolut de surprendre & d'enlever ce camp. Deux grands chemins y conduisoient, par lesquels on ne pouvoit réussir, l'attention des ennemis étant tournée de ce côté-là. Le duc, appliqué à toutes les connoissances utiles, surtout à l'histoire, qui doit diriger le général & l'homme d'état, savoit qu'en 1640, D. Juan d'Autriche avoit jeté du secours dans Girone, par un autre chemin très-difficile, peu connu, à travers des montagnes. Ce fait lui servit de base pour son opération.

L'histoire fait trouver un moyen de l'exécuter.

Ordre pour l'exécution.

Il avoit commandé plusieurs fourages jusqu'à une lieue de la ville, afin d'accoutumer l'ennemi à voir sans inquiétude de gros détachemens de cavalerie, & de leur dérober ses mouvemens & son projet. Le 1 septembre, à cinq heures du soir, il part avec sa cavalerie & mille grenadiers. L'infan-

terie avoit ordre de se mettre en marche la nuit, par le grand chemin de Girone : elle devoit arriver à une heure & demie du soleil au Pont-mayor, qui est proprement un fauxbourg : sa marche devoit jeter de la confusion dans les avis que les ennemis pourroient recevoir ; sa présence devoit empêcher la garnison de sortir. Toutes les mesures étoient parfaitement combinées ; l'exécution y répondit. 1709.

Noailles réussit dans cette entreprise.

Malgré les difficultés du chemin inconnu qu'avoit pris le général, il arrive à une demi-heure de jour. On rencontre une petite garde ; on la culbute ; les fuyards jettent l'alarme dans le camp ; le général Frankemberg, qui le commandoit, s'avance avec les principaux officiers, ne se doutant pas que toute la cavalerie françoise puisse arriver par un tel chemin ; quoique surpris, il résiste dans un poste avantageux ; on le charge brusquement ; on tue, on ren-

1709. Général autrichien prisonnier. Le camp pillé.

verse toute sa troupe ; il est blessé lui-même & fait prisonnier. Le reste des ennemis étoit en bataille à la tête de leur camp, ayant devant eux un grand ravin. Ils font d'abord bonne contenance ; mais le duc de Noailles se portant rapidement vers le ravin pour le passer, ils n'osent l'attendre, & se retirent sous le feu de la contre-escarpe. Comme on alloit les y attaquer, ils se réfugièrent dans la ville même. Tout leur camp fut pillé. Les équipages des officiers faisoient un objet considérable ; on trouva dans les tentes des soldats plus de deux cents paires de bottes, que la précipitation ne leur avoit pas laissé le tems de mettre.

Louis XIV ne pense plus au siége de Girone.

Le général françois profita de l'occasion pour reconnoître Girone. Il espéra plus que jamais de réussir à ce siége, malgré les nouvelles fortifications que les ennemis avoient faites ; mais Louis XIV, en lui témoignant son

ſon contentement de ce qu'il venoit d'exécuter, lui marqua qu'il ne penſoit plus à une pareille entrepriſe. Les moindres dépenſes effrayoient; on étoit ſi dépourvu de moyens, que le tréſorier de l'armée de Catalogne n'avoit pas touché un ſou depuis le commencement de la campagne. C'eſt un prodige, que le duc de Noailles, ſans ſecours, pût-ſe maintenir, ſe faire craindre, & même préparer des magaſins pour la grande expédition qu'il méditoit; mais la ſageſſe, l'habileté & le zèle ont des reſſources inconnues au commun des hommes. 1709.

Peu s'en fallut qu'un accident terrible ne fît périr ſon armée, après qu'elle eut répandu la terreur dans le pays. Il campoit à San-Pedro-Peſcador, aux bords de la Fluvia. Tout-à-coup la mer enflée par un coup de vent fait gonfler cette rivière; les digues ſe rompent

Un débordement ſubmerge le camp de Noailles.

1709.

Le duc de Noailles à M. Voisin. 2 octobre.

en trois endroits; le camp est submergé; à peine on a le tems de retirer l'infanterie; dix bataillons restent séparés de tout commerce, entre la mer, la rivière & l'inondation. Si le débordement étoit arrivé à minuit, & non à la pointe du jour; si le tems, devenu bientôt calme, n'avoit pas fait écouler les eaux, le quartier général ne pouvoit même échapper au péril. Cependant on ne perdit personne. Noailles, au risque de sa vie, se porta où sa présence étoit nécessaire. Son activité prévint toutes les suites de ce désastre. Les ennemis, profitant de l'occasion, devoient s'emparer le lendemain d'un dépôt considérable de farine : ils ne le trouvèrent plus.

Tout est bientôt réparé.

Fin de cette campagne.

On étoit au mois d'octobre; les subsistances manquoient. Pour continuer de vivre aux dépens de la Catalogne, le général alla camper à Aulot, non

ſans vaincre encore de grandes diffi-
cultés. Il falloit forcer le paſſage des 1709.
montagnes, où les ennemis l'attendoient.
Quelque avantageuſe que fût leur po-
ſition, ils ſe retirèrent pendant la nuit,
quand ils le virent ſe diſpoſer à l'atta-
que. Il rentra en Rouſſillon vers la fin
du mois, après une campagne d'au-
tant plus honorable, que le roi n'avoit
rien fourni pour la ſubſiſtance de ſon
armée.

Mais en arrivant dans la province, Tout manque dans la province.
il y trouva des beſoins affreux. En
vain il avoit pourvu à l'approviſionne-
ment par les meſures les plus exactes:
ſes ordres n'étoient point exécutés. Sans
le blé qu'il rapportoit de Catalogne,
il n'y auroit pas eu de pain à donner
aux troupes. On manquoit abſolument *Id.* 3 octob.
de fonds pour la paye du ſoldat. L'of-
ficier encore plus à plaindre, étoit ré-
duit, *ſans aucune exagération, à la*

316563

1709.

La cour ne paye rien.

mendicité. La cour n'avoit pas même fourni les sommes que le général avoit empruntées sur ses billets. « S'il » n'étoit question que de mon seul » intérêt, écrivoit-il au ministre, je » n'en ferois nulle mention dans les » conjonctures présentes. Mais comme » il s'agit du crédit qu'on peut avoir » dans une province, il est d'[illegible] extrême importance pour le service » du roi, de se le conserver pour les » divers cas qui peuvent survenir, sur- » tout dans un tems tel que celui-ci ».

Soins d'un bon général.

Son attention à faire valoir les services des officiers, à demander pour eux les graces qu'ils méritoient, à fournir aux besoins des soldats, & à les contenir dans la discipline en même-tems qu'il leur donnoit des soins de père, avoit empêché jusqu'alors les désordres les plus dangereux. Mais les maux pouvoient devenir incurables, si la

cour n'y apportoit de prompts remèdes. Il les sollicitoit en bon citoyen, plutôt qu'en général jaloux de sa gloire. 1709.

Bataille de Malplaquet & pertes en Flandre.

La sanglante bataille de Malplaquet, le 11 septembre, releva en Flandre l'honneur de la nation françoise, qui ne montra jamais plus de valeur. Si le maréchal de Villars n'avoit pas été blessé dans l'action, on remportoit une victoire signalée. Mais quoique la perte des ennemis, malgré la supériorité de leurs forces, fût énorme en comparaison de la nôtre, comme ils restèrent maîtres du champ de bataille, cette journée devint un nouveau malheur. Ils assiégèrent & prirent Mons. Ils avoient pris Tournai au commencement de la campagne. On se croyoit heureux qu'ils n'eussent pas gagné davantage. « J'ai souvent fait la même » réflexion que vous, écrivit madame » de Maintenon au duc de Noailles:

» il faut être bien mal pour ſentir un » tel ſoulagement ».

1709.

Inertie dans le gouvernement eſpagnol.

En Eſpagne, la retraite d'Amelot laiſſoit carrière aux préjugés & aux intrigues des ſeigneurs. Le ſyſtême qu'il avoit ſuivi avec autant de vigueur que de génie, & qui avoit mis dans les affaires de l'ordre, de la diligence, de la ſolidité, ce ſyſtême alloit probablement tomber en ruines : il étoit fort à craindre que les anciens vices du gouvernement ne lui ſuccédaſſent. Philippe, aſſez courageux pour braver la mort, aſſez ferme pour ſoutenir juſqu'à l'extrémité une réſolution héroïque, conſervoit un fond de timidité & d'indolence pour les affaires. S'étant livré aux Eſpagnols, n'ayant plus de miniſtre françois qui le dirigeât & l'excitât, il étoit expoſé à de fâcheuſes incertitudes, à des dégoûts habituels. Selon Blécourt, les peuples ſe

M. de Blécourt au roi. 15 novemb.

Le roi indolent pour les affaires.

plaignoient qu'il fît de la chasse son occupation, & négligeât tous les soins du gouvernement. Tant il est facile de tomber dans l'inertie, quand on n'a pas en soi le ressort qui anime au travail! 1709.

Cependant Philippe songeoit aux moyens de se défendre avec ses propres forces. Rien ne lui parut plus nécessaire qu'un bon général. Dès le commencement de 1710, il pria instamment Louis XIV de lui envoyer le duc de Vendôme, qu'on cessoit d'employer, parce que le duc de Bourgogne étoit mécontent de lui. Il le supplia aussi de mettre le duc de Noailles en état de faire une puissante diversion. Mais Louis, prêt à renouer des négotions de paix, lui demanda du tems pour se décider sur ces deux points. S'il avoit accordé le premier (& il le pouvoit sans inconvénient notable),

Il demande Vendôme pour général.

Louis XIV à Philippe V. 4 février 1710.

Philippe n'auroit pas été réduit encore
1709. une fois aux dernières extrémités ; mais Vendôme n'auroit pas eu la gloire de le rétablir sur le trône.

LIVRE NEUVIÈME.

PRESQUE toute l'Europe étoit en feu depuis neuf ans pour la succession d'Espagne. L'ambitieux & fortuné empereur Joseph se flattoit de rendre à sa maison, par la force des armes, ces vastes états qu'elle avoit acquis autrefois par des mariages. Le duc de Savoie & le roi de Portugal, pour en arracher quelques minces démembremens, persévéroient dans une alliance, où la foi des traités étoit sacrifiée à l'intérêt. L'Angleterre & la Hollande s'acharnoient aveuglément à une guerre odieuse, qu'elles pouvoient finir avec de grands avantages, qu'elles ne pouvoient prolonger qu'en s'exposant aux revers de la fortune. La France humiliée & abattue, gémissant d'une longue

1710. État de l'Europe dans cette guerre.

1710.

suite de disgraces, murmuroit avec aigreur contre un monarque long-tems adoré, dont l'ancienne gloire rendoit plus vif le sentiment des calamités actuelles *. Louis XIV vouloit acheter la paix par des sacrifices, qui lui auroient paru honteux, si la nécessité avoit moins d'empire sur les couronnes. Mais Philippe V étoit inébranlable dans sa résolution de garder l'Espagne; & sa fermeté d'une part, de l'autre, la tendresse & la générosité de son aïeul, concouroient, avec l'arrogance des ennemis, à rendre la paix extrêmement difficile.

Sentimens de Louis XIV & de Philippe V.

D'Iberville envoyé en Espagne.

Avant que d'entamer de nouvelles négociations, on envoya en Espagne d'Iberville, homme d'esprit, exercé aux

---

* « On est fort occupé du soulagement des » peuples, dit madame de Maintenon dans une » lettre du 30 juillet 1709; mais jusqu'ici ce » qu'on fait pour eux les irrite : il y a des » gens de mauvaise volonté qui les excitent ».

affaires délicates. Sa commiſſion ſecrette étoit, non comme Saint-Philippe le ſuppoſe, de communiquer des propoſitions faites à la Hollande, mais de ſolliciter au nom de l'électeur de Bavière, en exécution des traités & pour dédommagement de ſes pertes, les quatre places qui reſtoient des Pays-bas eſpagnols, Luxembourg, Namur, Charleroi & Newport. C'étoit un agent prêté à ce prince; & il devoit inſtruire la cour de France des diſpoſitions qu'il obſerveroit dans celle de Madrid. 1710.

D'Iberville avoit ordre de ne point traiter avec le duc de Médina-Céli, chargé des affaires étrangères depuis quelques mois. Il ne laiſſa pas de le voir, parce que Philippe lui témoigna le deſirer. Ce miniſtre, dans une converſation pleine de confiance & de franchiſe, du moins apparentes, lui peignit des plus vives couleurs le mauvais état des affaires du royaume; aſſurant

Repréſentations du duc de Médina-Céli.

M. d'Iberville à M. de Torci. 5 & 7 janvier.

1710. que, si Louis XIV abandonnoit l'Espagne, il falloit s'attendre aux derniers malheurs; que les Espagnols ne garderoient aucunes mesures dans leur ressentiment, se livreroient sans réserve aux ennemis de la France, leur accorderoient pour le commerce tous les avantages possibles, à l'exclusion des François; qu'une haine irréconciliable s'allumeroit entre les deux nations; que les alliés, avec le secours des troupes espagnoles, porteroient la guerre en Guienne, en Languedoc, & que les religionnaires profiteroient de l'occasion pour se révolter.

Proposition du siége de Girone.

On remédieroit à tout, ajoutoit Médina-Céli, en faisant une diversion du côté de la Catalogne, surtout par le siége de Girone, qui forceroit l'archiduc à repasser la mer. Mais si l'on vouloit prendre ce parti, il importoit de travailler au plus tôt & publiquement à faire des préparatifs; sans quoi l'enne-

1710.

mi profiteroit des mauvaises impressions, que les bruits d'une paix particulière de la France augmentoient sans cesse. D'autres personnes tinrent à-peu-près les mêmes discours à d'Iberville : l'opinion générale étoit, selon lui, qu'on verroit bientôt une catastrophe en Espagne, & même en France, si on ne la prévenoit par des remèdes prompts & efficaces.

Départ d'Iberville sans qu'on lui ait rien promis.

Ibid.

On lui fit espérer un heureux succès de sa négociation, sans rien promettre de positif. Le secret n'en transpira point avant son départ, quelque envie qu'eussent les principaux Espagnols de le pénétrer. Comme il avoit ordre de retourner incessamment, le roi & la reine d'Espagne insistèrent avec force sur les objets que Médina-Céli avoit développés en particulier. On lui remit les réponses aux lettres du roi & de l'électeur ; on le laissa ignorer ce que portoient ces réponses.

1710.

Les Espagnols s'opposent à la cession des Pays-bas.

Philippe V à Louis XIV. 2 & 27 janv.

Philippe marquoit à Louis XIV, que l'affaire étoit trop importante, pour prendre si vîte une résolution : il demandoit une copie du traité fait avec l'électeur de Bavière, traité inconnu à ses ministres, & qu'il falloit cependant voir pour se décider. Peu de tems après, n'ayant pas obtenu cette copie, il consulta les ministres sur la demande de l'électeur. Leur avis fut qu'il ne pouvoit l'accorder dans la situation présente, sans se faire à lui-même beaucoup de tort ; que ce prince d'ailleurs n'en tireroit aucune utilité, parce que le roi de France offriroit probablement les quatre places aux ennemis, pour avoir la paix dont la nécessité lui paroissoit si pressante ; & que cependant le roi d'Espagne, en les cédant, s'ôteroit un moyen de parvenir de son côté à la paix. Ces raisons des Espagnols, quoique opposées aux engagemens de Philippe avec l'électeur,

n'avoient rien à quoi on ne dût s'attendre.. Il les exposa simplement à Louis, & le pria de les faire valoir auprès de son malheureux allié. 1710.

Une telle réponse étoit peu satisfaisante. Les nouvelles qu'on reçut ensuite d'Espagne ne l'étoient pas davantage. Les négocians françois y essuyoient des vexations; les égards dus à la France paroissoient oubliés, non par le prince, mais par les sujets. En même-tems les préparatifs de guerre se faisoient si mal; l'état des affaires empiroit tellement, qu'il y avoit tout à craindre pour Philippe. Son grand-père ne voulant pas lui faire la guerre, comme les alliés l'exigeoient, & ne pouvant plus le secourir, se contenta de lui écrire en ces termes:

Mauvaise situation des affaires.

« Si vous êtes informé, comme je » n'en doute pas, de ce qui se passe en » Flandre, vous comprendrez aisément » que, pendant que Douai est assiégé,

Louis XIV refuse de se prêter au siége de Gironc.

1710. Louis XIV à Philippe V. 28 avril.

» la conjoncture n'est pas propre au » siége de Girone; & que ce ne se» roit pas contribuer au repos de l'Es» pagne, que de laisser la France ou» verte à mes ennemis. L'état des af» faires changera peut-être avant la fin » de la campagne; & si je puis alors » disposer de quelque partie de mes » troupes, je serai bien aise de les em» ployer comme vous le souhaitez ».

Il insiste sur la nécessité de la paix.

« Profitez cependant, autant qu'il » vous sera possible, de la foiblesse » de l'archiduc, & songez que votre » sort est entre vos mains. La campa» gne que vous allez faire en déci» dera; & si elle est glorieuse pour » V. M. nos ennemis en feront moins » difficiles sur les conditions de la » paix. Il seroit inutile de vous dire » encore à quel point elle est nécessai» re à mon royaume; & je crois que » vous savez que je l'expose aux plus » grands périls, en rejetant les propo-

» sitions odieuses qui m'ont été faites » à votre préjudice ».

1710.

Il se plaint des traitemens que les François essuient en Espagne.

« Je vous avoue que j'avois lieu de » croire que, risquant tout pour vous, » mes sujets ressentiroient au moins » en Espagne les effets de la recon- » noissance dont vous m'assurez, & » que je crois être véritable. Ils éprou- » vent cependant des traitemens que » je n'aurois pas soufferts sous le régne » de votre prédécesseur. J'ordonne à » Blécourt de vous en parler fortement. » Vous me ferez plaisir de l'écouter » avec attention, & de lui rendre une » réponse décisive. Car il ne suffit pas » que vous disiez que vos ministres » agissent sans vos ordres : j'ai trop » bonne opinion de vous pour admet- » tre une pareille excuse. Elle ne vous » seroit pas honorable, comme elle » ne seroit pas conforme aux sentimens » d'estime & d'amitié que je conser- » verai toujours pour vous ».

1710.

Réponse ferme de Philippe.

Philippe V à Louis XIV. 14 mai.

Philippe répondit, après avoir témoigné combien il étoit sensible à ces plaintes : qu'il n'étoit nullement capable de souffrir que ses ministres, à portée d'attendre ses résolutions, eussent la témérité d'agir contre ses ordres ; qu'il leur ordonnoit lui-même tout ce qu'ils devoient faire, & tâchoit d'ordonner avec justice & avec prudence ; que si, dans l'éloignement, ils croyoient devoir prendre des résolutions précipitées sans attendre les siennes, il ne pouvoit empêcher qu'ils n'en prissent quelquefois de mauvaises ; mais qu'en ce cas il savoit les punir ; qu'il avoit fait réparer les violences commises à l'égard de capitaines de vaisseaux françois, dès qu'il en avoit été informé ; & qu'il avoit donné ses ordres pour prévenir de nouvelles plaintes.

Emprisonnement de Médina-Céli.

L'emprisonnement du duc de Médina-Céli, seigneur si puissant, prouvoit bien que le jeune monarque ne se

livroit pas sans réserve à ses ministres. Il l'avoit fait arrêter dans le palais, le 15 avril, & conduire au château de Ségovie, sans s'expliquer sur les motifs de sa détention. Il écrivit seulement à Louis XIV, que le duc abusoit de sa confiance pour agir contre son service. Selon les mémoires de Saint-Philippe, le roi de France fut par ses avis le premier auteur de ce coup d'autorité. Cependant il ne se doutoit pas même des raisons qui pouvoient y avoir déterminé le roi d'Espagne : « Je suis persuadé, lui marqua-t-il sagement, que vous n'aurez » pas fait une telle démarche, sans en » avoir bien pesé toutes les conséquences, & sans considérer que si la » fermeté est nécessaire dans les tems » difficiles, elle ne convient qu'autant » qu'elle appuie la justice & la raison. » Je crois donc qu'il est de votre intérêt d'instruire vos sujets des corres-

1710.

Id. 21 avril.

Louis n'y avoit aucune part.

Louis XIV à Philippe V. 5 mai.

1710.

» pondances criminelles, que je suppose que le duc de Médina-Céli » entretenoit contre votre service, pourvu toutefois que ses liaisons avec les » ennemis de V. M. n'enveloppent pas » des gens qu'elle jugera peut-être à » propos de ménager ».

Cette affaire n'est point éclaircie.

Il en fut de cette affaire comme de plusieurs autres, où la vérité resta toujours sous des nuages. Cinq commissaires, du conseil de Castille, furent chargés de l'instruction du procès; mais rien ne transpira. Les événemens de la guerre, la mort de Médina-Céli l'année suivante, peut-être des ménagemens politiques pour son illustre maison, suspendirent les recherches & le jugement. Blécourt dit dans une dépêche que le duc instruisoit les ennemis de tous les secrets de l'état, & les exhortoit vivement à entrer en Espagne. Une si noire trahison auroit dû être constatée & punie avec plus d'éclat.

M. de Blécourt au roi. 29 mai.

Moins Louis XIV avoit lieu d'être content des Espagnols, plus il desiroit ardemment la paix si nécessaire à son royaume. Le maréchal d'Huxelles & l'abbé de Polignac, ses plénipotentiaires, tâchoient de l'obtenir dans les conférences de Gertruidenberg, par des offres aussi humiliantes pour lui qu'avantageuses pour les alliés. Un fol orgueil & une barbare ambition s'opposèrent encore à l'accomplissement de ses vœux. Outre ce qu'il cédoit de ses états, il offrit des secours d'argent contre son petit-fils, en cas qu'il voulût se maintenir sur le trône.

1710. Conférences de Gertruidenberg; offres humiliantes de Louis.

Mémoire de Torci.

Les ennemis persistèrent à exiger que seul, avec ses propres armes, il détrônât ce prince dans l'espace de deux mois de trêve; sans quoi ils recommenceroient la guerre, même après avoir été mis en possession des places qu'il falloit d'abord leur céder. Conçoit-on que dans notre siécle la fureur

Demandes des ennemis.

1710. ait pu monter à un tel excès? que des politiques, d'ailleurs éclairés, aient pu insulter de la sorte à l'infortune d'un grand monarque? qu'ils n'aient pas prévu qu'un événement pouvoit détruire leurs prétentions, & leur arracher ce qu'un trait de plume leur assuroit? Leur absurde dureté fit rompre les conférences vers la fin de juillet: la France y gagna, & ce fut en particulier le salut de l'Espagne.

Philippe étoit parti le 3 mai pour joindre son armée. La reine, en qualité de régente, écrivit à Louis XIV, au sujet des négociations, une lettre où l'on reconnoîtra la trempe de son caractère:

La reine d'Espagne excite Louis XIV.

Lettre du ...ur.

« Le sieur de Blécourt m'ayant communiqué la résolution que V. M. » a prise de rappeler ses plénipotentiaires, sur les propositions barbares que » les alliés leur ont faites en dernier lieu, » j'ai cru devoir vous marquer par un

» exprès l'extrême reconnoissance que 1710.
» j'en ai, & la sincère disposition où
» nous sommes d'aider la France, en
» tout ce que nous pourrons, à soutenir
» une guerre que la témérité de nos
» ennemis rend tous les jours plus né-
» cessaire & plus juste de notre part.
» Il y a long-temps que nous prévoyons
» quelle devoit être la fin des confé-
» rences de Gertruidenberg, persuadés
» que les Anglois & les Hollandois ne
» veulent ni le roi votre petit-fils en Es-
» pagne, ni la France en état de tirer un
» jour vengeance de la tyrannie qu'ils
» exercent à son égard. Nous avons vu, Effets d'une désunion affectée.
» par cette raison, avec un déplaisir in-
» fini, le parti que vous avez pris de
» nous abandonner, pour ainsi dire,
» croyant, par cette conduite, porter à
» des sentimens plus modérés un enne-
» mi que la bonne fortune aveugle, &
» qui ne reconnoît plus d'autre loi que
» celle de la force qu'il a malheureu-

1710. » ſement en main. Aujourd'hui que » nous devons attribuer à un artifice » toutes les insinuations qu'on nous a » faites, d'affecter une déſunion qui nous » a cauſé tant de mal, tâchons, je vous » ſupplie très-humblement, de rega- » gner par une route tout-oppoſée ce » que nous avons perdu ; & n'ayant plus » qu'un même intérêt, efforçons-nous » de tirer, par des meſures mieux con- » certées que par le paſſé, les avantages » que nous pouvons eſpérer de l'union » effective des deux couronnes. Nous » ne vous ſerons point à charge, mais » nous demandons comme une choſe » abſolument néceſſaire, pour perſua- » der aux Eſpagnols que nous allons » agir avec le même eſprit, de nous » envoyer au plus tôt le duc de Vendôme » pour commander notre armée en » Catalogne. Le roi qui connoît par » lui-même combien il a beſoin d'un » bon général, le ſouhaite avec paſſion ;

On demande le duc de Vendôme pour général.

» &

» & je puis vous assurer que cela fera » le meilleur effet du monde, même » par rapport à la France, dans le cœur » de nos sujets. On ne peut être plus » sensible que je le suis aux bontés de » V. M., & je vous prie de l'être un » peu aussi à la tendresse que le roi & » moi avons pour vous ». 1710.

Louis XIV, il faut l'avouer, paroît foible dans ces derniers tems, en comparaison du roi & de la reine d'Espagne. Mais la jeunesse & l'intérêt le plus puissant animoient leur courage : le sien, affoibli par la vieillesse, cédoit aux besoins de la France, dont il espéroit finir les maux, en achetant une paix plus humiliante que les revers. Il eut bientôt lieu de se repentir de n'avoir pas du moins accordé Vendôme, sur la première demande qui lui avoit été faite.

Il auroit fallu l'envoyer plus tôt.

Le marquis de Villadarias, général de Philippe, étoit d'une capacité très-médiocre : il fit de grandes fautes dont les

Villadarias commande mal.

1710. ennemis profitèrent. On consomma en vain les subsistances au camp d'Ivars, pour attendre l'occasion d'une bataille qu'on ne pouvoit livrer ; on reçut un échec considérable à Alménara, le 27 juillet, & sans le secours de la nuit, le roi seroit peut-être tombé entre les mains des impériaux. Croyant alors devoir changer de général, il appela le marquis de Bai qui commandoit en Estramadoure.

Préjugé répandu parmi les troupes espagnoles.

Mémoires de St-Philippe.

Celui-ci fut encore plus malheureux que le premier. La terreur s'étoit répandue parmi les troupes : des partisans secrets de l'archiduc insinuoient même, qu'on vouloit les sacrifier à la politique de Louis XIV, pour que son petit-fils eût un prétexte honnête de quitter l'Espagne : les préventions étoient si fortes, qu'une telle absurdité pouvoit produire son effet. Enfin le marquis de Bai laissa passer l'Ebre à Stahremberg.

Bataille de Sarragosse.

Un renfort que les ennemis avoient

reçu, les rendoit supérieurs en infanterie. Ils marchèrent droit à Sarragosse. Le 20 août, ils livrèrent bataille aux Espagnols, qui les attendoient aux portes de cette ville; l'infanterie d'Espagne jeta les armes presque sans combat; la cavalerie, après avoir battu l'ennemi à l'aîle droite, ne put se rallier parce qu'elle avoit chargé avec trop peu d'ordre. Tout se dissipa. 1710.

Sarragosse, avec ce qui n'étoit pas fortifié en Aragon, se soumit d'abord au vainqueur. Le roi reprit la route de Madrid. Le marquis de Bai rassembla, comme il put, les débris de son armée: on la croyoit presque entièrement perdue; mais la plus grande partie se rallia peu-à-peu sous les drapeaux. Après une victoire, en apparence décisive, l'archiduc étoit encore bien éloigné du terme de ses espérances; il n'avoit même rien gagné, si la nation demeuroit ferme contre lui.

La victoire de l'archiduc n'est point décisive.

1710. Vendôme prévoit de loin les choses.

Le duc de Vendôme alloit enfin commander les troupes d'Espagne. Il apprit à Bayonne le triste événement de Sarragosse. C'étoit, à son avis, la suite des fautes qu'on avoit faites. Les huit jours de marche avant la bataille lui paroissoient *un tissu continuel de mauvaises manœuvres & de puérilités* : il annonçoit à Louis XIV, avant d'être sur les lieux, que les peuples étant toujours fidèles, on pouvoit remédier à tout : il répondoit même que les choses changeroient de face, si l'on mettoit le duc de Noailles en état d'agir, comme on l'avoit projeté.

Le duc de Vendôme au roi. 2 septembre.

Son estime pour Noailles.

Noailles étoit arrivé à Bayonne pour conférer avec lui. « Il est parfaitement » instruit, ajoute Vendôme, non-seulement des affaires de Roussillon & » de Catalogne, mais aussi de celles » d'Espagne; & j'avoue qu'il y a plaisir » d'avoir à faire avec des gens aussi intelligens, d'aussi bonne volonté &

» aussi zélés pour le bien de votre ser- 1710.
» vice. Enfin, si V. M. lui donne des
» troupes, comme je l'espère, je me
» fais caution pour lui qu'il s'en ser-
» vira très-utilement, & qu'il fera tout
» ce qu'il sera possible de faire ».

Descente des Anglois en Languedoc.

Ce témoignage d'un héros étoit bien dû à Noailles. Il venoit de sauver le Languedoc d'une invasion, par des prodiges de zèle & d'activité. Une escadre angloise de vingt-quatre vaisseaux débarqua des troupes à Cette, la nuit du 25 juillet. Les ennemis ne trouvèrent presque aucune résistance, se rendirent maîtres de ce port, ensuite d'Agde; & ils se préparoient à s'emparer de Béziers. Leur général étoit Seissan, gentilhomme languedocien, qui avoit été colonel en France, qu'on avoit cassé & irrité; ennemi d'autant plus dangereux, qu'il ne permettoit aucune violence à ses soldats, & qu'il s'efforçoit de gagner les esprits par la

Lettres des ducs de Roquelaure & de Noailles à M. Voisin.

1710. douceur. Les religionnaires, les nouveaux convertis n'avoient en général que trop de penchant à la révolte. Le peu de troupes de la province servoit à contenir le Vivarais & les Cévennes. Tout sembloit favorable aux vues des Anglois. Une fois établis, fortifiés, renforcés par les secours qu'ils pouvoient bientôt recevoir, quelle inquiétude n'auroient-ils pas donnée à la France ?

Noailles vole au secours.

Le duc de Roquelaure, commandant en Languedoc, dépêcha d'abord un courrier au duc de Noailles, pour lui demander le plus de secours qu'il seroit possible d'envoyer. Son courrier arrive le 25 à huit heures du soir au Boulou. Noailles y étoit campé, & se disposoit à passer les monts, quoiqu'il eût fort peu de troupes. Sur le champ, frappé de l'importance de cette affaire, des suites funestes qu'elle entraîneroit, si le remède n'étoit prompt & efficace, il se

détermine à voler lui-même où le danger du royaume l'appelle. Il arrange tout pour la ſureté de la frontière ; il remet au marquis de Brancas l'exécution de ſes ordres ; il fait marcher les troupes avec douze pièces de gros canon ; il arrive à Béziers & y raſſure les eſprits ; il joint Roquelaure le 26, viſite avec lui les bords du canal, retourne en poſte au-devant de ſa petite armée juſqu'à Pezenas, ſe met à la tête, & continue la marche toute la nuit. Enfin il s'empare du poſte d'Agde, que l'ennemi avoit abandonné. Les Anglois ſe retranchoient à Cette. Le 30 au matin on tombe ſur eux, on les charge, on les pourſuit juſques dans la mer ; pluſieurs dragons entrent même dans leurs chaloupes. Noailles avec ſon canon auroit foudroyé deux frégates qui gardoient l'entrée du port, ſi elles n'euſſent coupé leurs cables avec précipitation pour mettre à la voile. Il fait

1710. Marche étonnante.

Les ennemis chaſſés.

1710. attaquer le fort de Cette, & les grenadiers pénètrent par les embrasures. On ne perdit qu'un soldat dans toute l'expédition; tant les ennemis étoient frappés de surprise & d'épouvante.

Circonstances de cette expédition.

Ce qui la rend sur-tout remarquable, c'est l'activité, la diligence du chef, jointes à une conduite si prudente. Il passa cinq jours & cinq nuits de suite à cheval. Le chemin étoit de plus de quarante lieues: la cavalerie le fit en trente heures, l'infanterie en quarante-huit, l'artillerie en quarante-trois, sans qu'un seul homme restât derrière. « Le » peuple de Paris dit que, si vous êtes » arrivé le jour que l'on marque, le » diable vous a porté. Ainsi vous voilà » regardé comme sorcier, pendant que » nous vous admirons ». C'est ce que madame de Maintenon écrivit au duc de Noailles.

Louanges que le roi

Il reçut du roi les marques d'approbation les plus honorables. Voici la

dépêche : elle fera connoître la manière dont on louoit les services :

1710. donne à Noailles.

Le roi au duc de Noailles. 4 août.

» Mon cousin, la descente que les » ennemis avoient faite à Cette, au- » roit pu avoir des suites fâcheuses, » si vous n'aviez pas marché avec au- » tant de diligence que vous avez fait, » pour vous opposer à l'établissement » qu'ils vouloient prendre sur la côte » de Languedoc. Dans le moment que » la nouvelle m'en fut mandée par » le duc de Roquelaure, je vous en- » voyai mes ordres pour faire un dé- » tachement de l'armée que vous » commandez ; mais ce secours au- » roit été trop lent, si vous n'aviez » pas pris de vous-même le parti de » faire ce qui vous a paru être » le plus important, & le plus né- » cessaire pour mon service. Votre » zèle & votre bonne volonté vous » ont fait vaincre des difficultés, » qui auroient paru insurmontables

1710. » à beaucoup d'autres. Jamais marche de troupes n'a été faite avec plus » d'activité & de vigilance, & il n'est » presque pas croyable que vous ayez » pu arriver du camp où vous étiez » au-delà de Perpignan, en moins de » trois jours, surtout conduisant avec » l'infanterie douze pièces de canon. » C'est cette diligence qui a surpris les » ennemis, dans le tems qu'ils ne » pouvoient pas s'y attendre, & qui les a » déterminés à se rembarquer avec pré» cipitation & désordre, lorsqu'ils ont » vu arriver les premières troupes, qui » malgré la fatigue de leur marche, » les ont attaqués avec beaucoup de » vigueur. Le duc de Roquelaure avoit » donné de parfaitement bons ordres, » pour éviter que cette descente ne » causât quelques troubles & mou» vemens au-dedans de la province; » mais il n'auroit pas été en état, » sans vous, de s'opposer aux établis-

» ſemens que les ennemis prenoient 1710.
» ſur la côte & de les en chaſſer : vous
» ne pouviez rien faire de plus utile
» pour mon ſervice, ni qui me fût
» plus agréable. Comme j'ai donné
» mes ordres pour faire aller en Lan-
» guedoc trois bataillons de la marine
» & des galères, le duc de Roque-
» laure en aura ſuffiſamment pour raſ-
» ſurer la côte, & rien ne vous em-
» pêchera de retourner en Rouſſillon
» avec les mêmes troupes que vous
» avez amenées pour tâcher de pren-
» dre quelque avantage ſur mes en-
» nemis dans le Lampourdan, ou du
» moins faire ſubſiſter mes troupes aux
» dépens de leur pays, pendant que
» les leurs ſont occupées du côté de
» l'Aragon. Tous les mouvemens que
» vous ferez feront avantageux au roi
» d'Eſpagne ; & j'ai aſſez de preuves
» de votre capacité & de votre zèle,
» pour ne pas douter que vous ne

1710. » profitiez de tout ce que la conjonc-
» ture vous permettra de faire pour
» le bien de mon service. Et la pré-
» sente n'étant pour autre fin » &c.

Zèle sincère. Noailles saisit l'occasion de cette dépêche, pour rendre témoignage au roi même, comme il l'avoit fait au ministre, de l'application & de la bonne volonté des officiers-généraux, & des officiers d'artillerie. Il le conjure

Le duc de Noailles au roi. 17 août. en finissant, de vouloir bien le distinguer du reste de ses sujets, non par les graces qu'il a coutume de prodiguer, mais en discernant le zèle qui l'attache à sa personne & à son service. Ces protestations partoient du cœur, & furent toujours confirmées par les effets. L'intendant de Languedoc, Basville, dont il fait beaucoup d'éloges, étoit aussi un de ces hommes rares, qu'un roi doit s'estimer heureux d'employer aux grandes affaires.

Politique De retour en Roussillon dès le 6

août, méditant, écrivant, agissant presque sans relâche, le duc de Noailles, à la nouvelle que les conférences de Gertruidenberg étoient rompues, sentit plus que jamais l'importance de l'expédition de Girone. Il jugeoit avec raison que la guerre étoit l'unique moyen de parvenir à la paix; que le meilleur moyen d'obtenir des conditions moins dures, étoit de faire perdre aux ennemis l'idée de conquérir l'Espagne; que la prise de Girone feroit pour eux un coup mortel; que la France, malgré ses disgraces, pourroit encore les faire bientôt repentir de leur barbare obstination.

1710. sage & courageuse.

Le duc de Noailles à M. Voisin. 9 août.

Il proposa de nouveau ses vues au ministre. L'entreprise lui paroissoit possible en hiver; les troupes qui l'auroient exécutée, pouvoient être envoyées ailleurs au mois d'avril; avec cinquante mille écus, il comptoit fournir aux dépenses du siége; il ne demandoit

Projet pour le siége de Girone.

1710. *Id.* 17 août.

même cette ſomme que comme un prêt, s'engageant à la remplacer aux dépens du pays. Il calculoit tout, il deſiroit qu'on prît toutes les meſures convenables; il obſervoit avec douleur, que depuis cinq ans, la conquête de la Catalogne avoit manqué faute d'ordre & de précautions. Il diſoit avec raiſon qu'il faut quelquefois abandonner tout un côté, pour finir abſolument ce qu'on doit faire dans un autre, & il citoit l'exemple des ennemis, qui avoient ſi bien réuſſi par-là en Bavière.

Bien concerter les opérations.

Comme rien n'étoit plus eſſentiel que de concerter les opérations avec le roi d'Eſpagne, afin que les deux armées concouruſſent au ſuccès, il offroit de faire lui-même dans cette vue le voyage de Madrid; nouvelle peine qu'il prendroit volontiers pour le bien public. On peut tout ſe promettre, diſoit-il, lorſqu'on a ſu pré-

parer les choſes, & prévoir toutes les ſuites & tous les inconvéniens qui peuvent arriver ; autrement on agit au haſard : la fortune ſouvent n'eſt favorable, qu'autant qu'on a pris des précautions pour la mettre de ſon parti. Un général conſommé n'auroit pas mieux vu les choſes. 1710.

Ayant appris que Vendôme étoit envoyé en Eſpagne, il deſira de s'aboucher avec lui. Vendôme le deſiroit de ſon côté. Ces deux généraux ſe rencontrent à Bayonne. Il y apprennent la déroute de Sarragoſſe. Nous avons déjà rapporté ce que le premier écrivit au roi ſur un ſi triſte événement. Le ſecond penſe de même, & perſiſte à croire qu'il importe de ſuivre l'entrepriſe de Girone. Outre qu'il y a encore de l'eſpérance, comme il le remarque, plus l'Eſpagne ſeroit en péril, plus on ſeroit intéreſſé à la ſoutenir, de peur qu'elle ne fût ſubjuguée, &

Noailles eſpère encore pour l'Eſpagne.

Le duc de Noailles à M. Voiſin. 2 ſeptembre.

Intérêt de la France à la ſoutenir.

que les forces des deux partis ne se
1710. tournassent ensuite contre la France : or, c'est par le Roussillon que les secours doivent être le plus utiles : ils obligeront Stahremberg de repasser en Catalogne. D'ailleurs le roi y sera plus maître des mouvemens de ses troupes, & pourra les faire agir jusqu'au point qu'il jugera convenable pour son service. Noailles sembloit prévoir les événemens.

Foible politique à la cour de France.

Il est certain qu'on ne pouvoit obtenir que par les armes une paix qui ne fût pas honteuse ; & on l'auroit déjà obtenue, si l'on eût montré moins de foiblesse. Torci le pensoit lui-même. « Je vous avoue, marquoit-il au duc » de Noailles, que je suis du nombre » des imbécilles, qui croient que vous » pourriez contribuer davantage à la » paix, que les négociations de Hollande » & les conférences de Gertruiden» berg ne l'ont pu faire. Les grands

M. de Torci au duc de Noailles. 15 août.

» politiques, animés par leur zèle 1710.
» pour la gloire du roi & pour le
» bien de la patrie, ne pensent pas
» de même, & répandent leur avis
» dans le public par plus de bouches
» que la renommée n'en eut jamais.
» J'aime mieux que leurs discours vous
» reviennent par d'autres que par moi:
» ce seroit tout au plus matière à
» être traitée dans les jardins de Marli ».
Ces politiques, dont quelques-uns étoient du premier rang, se trompoient alors, & nuisoient aux affaires avec de bonnes intentions. La suite le prouvera.

Noailles envoyé au roi d'Espagne.

Quand on sut à Versailles que le roi d'Espagne étoit vaincu, les inquiétudes & les craintes redoublèrent. On suspendit les préparatifs du siége de Girone, on revint aux idées de pacification; on résolut d'envoyer le duc de Noailles à Madrid, non-seulement pour examiner l'état des affaires, mais pour décider Philippe à sacrifier sa

Objet de sa commission.

1710. couronne, s'il n'étoit plus en état de la soutenir. En lui adressant son instruction, Torci lui marque : » Elle » vous fera voir la confiance entière » que le roi prend en vous. La com» mission est difficile ; mais nous som» mes dans un tems, où il y en a peu » de faciles. Si vous pouviez réussir, » vous abrégeriez bien des peines & » des embarras, & le royaume vous de» vroit beaucoup ».

Parler avec liberté & sans flatterie.

Instruction du 7 septembre.

Cette instruction porte, qu'il faut examiner sérieusement avec le roi d'Espagne le véritable état de ses forces, de ses moyens, de toutes ses affaires. Le duc de Noailles doit lui faire des questions au nom du roi même, sur les particularités les plus intimes. La flatterie, pernicieuse en tout tems, seroit plus mortelle que jamais dans les circonstances présentes : en achevant de précipiter le roi d'Espagne, la France acheveroit aussi de se ruiner.

Si les eſpérances dont il ſe repaît ſont fauſſes & chimériques, il faudra ſans perdre de tems mettre à profit la vérité qu'on lui aura dévoilée. Ne pouvant conſerver l'Eſpagne & les Indes, il n'auroit de reſſource que dans le partage que ſes ennemis étoient diſpoſés à lui offrir. La Sicile & la Sardaigne, partage ſi modique & peut-être mal aſſuré, ne peuvent ſans doute compenſer la perte d'une des premières couronnes du monde. « Mais il y a » moins de proportion encore entre » le rang d'un roi qui poſſéderoit ces » deux îles, & la vie privée d'un prince » dépouillé de ſes états, ſans eſpérance » de pouvoir jamais remonter » ſur le trône dont ſes ennemis l'au» roient chaſſé. Celui qui régne, quoi» que ſur une petite étendue de pays, » peut, par ſa ſageſſe & par ſa bonne » conduite, ſe faire conſidérer des au» tres nations de l'Europe ; & lorſqu'il

1710. Propoſer un petit partage, ne pouvant mieux faire.

Ibid.

Faire ſentir que cette condition eſt bien préférable à une vie privée.

1710. » voit devant lui une longue ſuite d'an-
» nées, il peut eſpérer des conjonctures
» favorables pour rendre ſa fortune
» meilleure. Un prince réduit à la con-
» dition d'un particulier eſt bientôt ou-
» blié. Ses vertus ſont comme enſeve-
» lies : il devient inutile au reſte de la
» terre, ſouvent à charge à ſon propre
» pays ; & loin de trouver des occaſions
» de faire valoir ſes droits, il ne laiſſe
» à ſa poſtérité que de vains titres &
» de vaines prétentions ».

Diſſiper les illuſions avec prudence. *Ibid.*

Dans le cas que l'on ſuppoſe, le duc de Noailles ouvrira les yeux du roi d'Eſpagne en préſence de la reine, & leur laiſſera enſuite ſentir l'embarras de chercher des remèdes aux malheurs dont ils ſont menacés : il ne propoſera encore aucun expédient pour adoucir ces malheurs : l'eſſentiel eſt de diſſiper leur illuſion. Enſuite il parlera ſéparément à l'un & à l'autre, ou même à la princeſſe des Urſins. Il repréſentera leur perte comme

certaine & imminente ; il leur inſpirera le deſir de mettre fin aux calamités de la guerre, en acceptant un partage. Il perſuadera en particulier à la princeſſe des Urſins l'impoſſibilité abſolue de rétablir & de ſoutenir les affaires, quand même on prendroit Girone. 1710.

Il lui fera entendre du reſte, qu'il n'eſt pas queſtion d'abattre le courage, ni d'éteindre le zèle des peuples; que ſi le roi d'Eſpagne prend le parti d'abandonner ſa couronne, ſa réſolution doit reſter dans un profond ſecret; que ce prince ne doit la confier qu'au roi ſon grand-père, afin que S. M. puiſſe renouer & conclure la paix, en lui procurant le partage le plus avantageux qu'il ſera poſſible. On laiſſe au négociateur la liberté d'employer auprès de la princeſſe des Urſins les conſidérations particulières, ſoit d'eſpérance ou de crainte, qu'il jugera propres à la tou-

Diſſimuler la réſolution.

Ibid.

Faire entrer la princeſſe des Urſins dans les vues du roi.

1710. cher perſonnellement ; juſqu'à lui dire, mais à la dernière extrémité, qu'on la rendra reſponſable des mauvais conſeils, qui entraîneroient le roi d'Eſpagne dans le précipice, lorſqu'il reſte encore une voie pour lui conſerver quelques états.

Difficulté d'une pareille commiſſion.

Ibid.

« Sa majeſté connoît combien la né» gociation eſt pénible dans toutes ſes » circonſtances ; mais elle ſait en même» temps que le duc de Noailles, plein » de zèle pour ſon ſervice, ne ſe re» butera jamais par les difficultés ; que » plus elles ſeront grandes, plus il s'ef» forcera de trouver les moyens de les » applanir ; & que ſouvent il ſurmon» tera celles que d'autres regarderoient » comme invincibles ». Il confiera au duc de Vendôme, ſous un ſecret inviolable, l'objet de ſa miſſion.

Noailles devance Vendôme, & joint Phi-

Noailles étoit à Bayonne avec Vendôme, lorſqu'il apprit par une lettre du miniſtre de la guerre, que le roi lui

avoit envoyé ordre de paſſer inceſſamment à Madrid. Il ne douta point que ce ne fût uniquement pour examiner & concerter ce qui regardoit les opérations militaires ; car il n'avoit encore aucun ordre de l'autre miniſtre. Vendôme deſirant qu'il l'accompagnât, ils partirent enſemble. Mais en chemin ils reçurent la nouvelle que Philippe V, à l'approche des ennemis, s'éloignoit de ſa capitale & ſe retiroit à Valladolid avec la reine. La diligence devenoit plus néceſſaire. Vendôme avoit eu des accès de fièvre ; il ne pouvoit preſſer ſa marche dans un pays où il eſt impoſſible de courir en chaiſe. Il conſentit volontiers que Noailles prît les devants : celui-ci arriva en poſte à Valladolid, au moment que le roi y entroit.

1710. [Phi]lippe V à Valladolid.

Tout ce qu'il avoit vu juſqu'alors, tout ce qu'il vit en arrivant, étoient autant de preuves de la fidélité & de la conſtance eſpagnole. Les grands, ſans

Grande preuve de la fidélité eſpagnole

1710. exception, les principaux membres des conseils, les seigneurs, la noblesse, les subalternes même attachés aux tribunaux, avoient voulu suivre le monarque; quoiqu'il eût laissé par un décret liberté entière de rester à Madrid, promettant de ne point imputer à mauvaise intention, ce qui seroit le pur effet de la violence & des armes. Plusieurs officiers de justice, pauvres ou infirmes, faisant le voyage à pied, excédés de fatigue, avoient été reçus derrière les carrosses de la cour. La plupart des gros bourgeois, des marchands, des artisans aisés, avoient aussi abandonné la capitale; & l'archiduc n'avoit trouvé partout que des preuves éclatantes d'aversion.

Mémoire du duc de Noailles.

Trait particulier.

M. de Blécourt au roi. 30 octob.

Mancéra & del-Freno furent arrêtés à Madrid par leur vieillesse. Stanhope, général anglois, les invitant à reconnoître le roi Charles, ils répondirent qu'ils avoient beaucoup de vénération

pour

pour M. l'archiduc d'Autriche, mais qu'ils ne reconnoissoient qu'un dieu, & qu'un roi qui étoit Philippe V. 1710.

Le lendemain de son arrivée, Philippe assembla un conseil nombreux, y fit entrer Noailles, & lui ordonna de parler le premier. Malgré la confusion & la diversité d'avis, inévitables dans de pareilles assemblées, on convint de plusieurs choses importantes par rapport aux troupes, & en particulier de ne point les mettre en mouvement, de ne faire aucune démarche qui pût détourner l'ennemi de ses desseins sur Madrid; rien n'étant plus avantageux que de gagner par-là beaucoup de tems, & de pouvoir prendre les mesures convenables. Vendôme devoit régler le reste.

Résolution prise de ne point s'opposer à la marche des ennemis.

Mém. du duc de Noailles

On traita ensuite un article plus délicat. Tous les Espagnols insistèrent sur la nécessité des secours de France, & furent d'avis que le roi devoit envoyer un homme de considération à Louis XIV,

Noailles fait sentir qu'on ne doit pas attendre des troupes françoises.

1710. pour lui demander des troupes, comme l'unique moyen de ſauver l'Eſpagne. Noailles ſentit d'abord les inconvéniens de cet avis: il crut devoir le réfuter ſur le champ, afin de ne laiſſer aucun ſujet de défiance à des hommes très-ſoupçonneux. Il prouva donc l'impoſſibilité, l'inutilité même du prompt ſecours que l'on deſiroit: il repréſenta d'une part la diſtance des lieux, la difficulté des vivres, la perte du tems; de l'autre, que l'armée ennemie étoit foible, & qu'il importoit à l'Eſpagne, après de ſi grandes démonſtrations de zèle & de courage, de faire voir qu'elle pouvoit ſe défendre, ſe maintenir ſans ſecours: il ajouta qu'une diverſion lui paroiſſoit la ſeule choſe poſſible, utile, vraiment ſolide, & qu'il eſpéroit que le roi ne refuſeroit pas de s'y prêter. Ses raiſons entraînèrent les ſuffrages. On forma une eſpèce de junte, pour travailler deux fois par jour ſur les dé-

Ibid.

Il fait eſpérer une diverſion plus utile.

tails de la guerre : il y assista souvent, comme on le desiroit. 1710.

Il prévient les ordres de sa cour.

Au milieu de ces opérations, il reçoit par la poste une lettre de Torci, qui lui annonce une instruction & une lettre de créance. Il devine d'abord sur quoi la commission doit rouler. Ses ordres arrivent deux jours après : il les avoit prévenus en maniant déjà un sujet si épineux.

Attachement de Philippe & de la reine pour leurs sujets.

Ibid.

Les bontés du roi & de la reine à son égard, leur confiance en lui, l'épanchement de leur cœur, applanissoient les voies aux tristes représentations qu'il devoit leur faire. Tout ce qu'il imagina de plus capable de les toucher, il le mit en œuvre, motifs de tendresse, de reconnoissance, de respect pour Louis XIV. Il trouva ces sentimens gravés dans leur cœur ; mais on y opposa toujours ce qu'un souverain doit à ses peuples, à un peuple sur-tout dont le zèle avoit éclaté de

1710. tant de manières, dont la fidélité étoit à l'épreuve de tous les coups de la fortune.

Fortes représentations que leur fait Noailles.

Ibid.

En vain il représenta que les Espagnols, depuis long-tems, ignoroient la guerre & la politique; qu'on devoit être sensible à leurs démonstrations d'attachement & de zèle, sans les croire suffisantes pour soutenir un état; qu'on pouvoit même regarder ces démonstrations comme l'effet de l'amour-propre, d'un orgueil national qui craignoit de se démentir; que peut-être la nation céderoit sans peine à la force, quand elle pourroit le faire sans deshonneur; que l'incapacité des sujets pour le gouvernement, les justes soupçons que l'on avoit eus contre plusieurs, la dure nécessité de se servir d'eux; la foiblesse de troupes battues, sans discipline, sans expérience, sans chefs habiles; le manque de vivres & d'argent; tout enfin donnoit lieu de craindre une funeste

révolution; que si le général Stahremberg joignoit les Portugais, il pouvoit forcer le roi de se réfugier dans les montagnes, sans espérance de retour; que la diversion même de Catalogne pourroit être inutile à l'Espagne, quoique avantageuse à la France; qu'une bataille perdue en Estramadoure, où l'on se proposoit d'unir toutes les forces, ne laisseroit plus ni retraite, ni partage, ni aucunes ressources. Quelle confiance peut-on avoir en des peuples désarmés, dont le zèle stérile & l'amour aveugle ne produisent que de l'attendrissement, que la résolution de périr avec eux, & d'entraîner dans sa ruine les personnes les plus respectables & les plus chères? n'y auroit-il pas plus de sagesse, plus de générosité même à prendre son parti dans une occasion si pressante, & à se contenter d'une partie de ses biens, en cédant le reste, qu'à risquer évidemment

1710.

Dangers qu'il annonce.

1710. de tout perdre, en s'obſtinant à vouloir tout conſerver ?

On avoit penſé en France à faire la guerre au roi d'Eſpagne.

Pour frapper davantage, Noailles dit encore que pluſieurs perſonnes, reſpectées en France pour leurs vertus, avoient été d'avis qu'on pouvoit déclarer la guerre au roi d'Eſpagne, s'il refuſoit ce qui lui ſeroit offert dans le traité de paix. Effectivement, dès la fin de 1708, madame de Maintenon avoit écrit au duc lui-même : « Si nous faiſons la » guerre au roi d'Eſpagne, vous n'en » ſerez point chargé : vos remontrances » ont été trouvées fort juſtes ; & je me » preſſe de vous ôter l'inquiétude que » je vous ai vue ». Peut-être les ennemis n'exigeoient-ils cette atrocité, que parce qu'ils ſavoient qu'à la cour même de Louis XIV, elle ne révoltoit pas tous les eſprits, dans l'abattement où ils étoient ſous les coups de la fortune.

Lettre de madame de Maintenon.

Réponſes aux raiſons de Noailles.

Aucune des raiſons de Noailles ne demeura ſans réplique ; & tantôt le

roi, tantôt la reine; les combattirent avec force. Selon eux, « Quoique des » mécontentemens particuliers eussent » produit des exemples d'infidélité, la » nation avoit donné des preuves si » sûres d'une fidélité inviolable, qu'il » leur étoit impossible de la soupçon» ner & de se détacher d'elle. Les » troupes manquoient de discipline; » mais on alloit les discipliner. L'armée » d'Aragon avoit souffert, mais celle » d'Estramadoure étoit entière & meil» leure. Il n'y avoit pas de bon géné» ral, mais le duc de Vendôme y sup» pléeroit. On devoit regarder comme » un bonheur que les Anglois eussent » déterminé l'archiduc à marcher à » Madrid: il y connoîtroit la disposi» tion des peuples; il verroit que c'est » une volonté ferme, & non la force, » qui les maintient dans le devoir. Les » ennemis ont pris de fausses mesures, » négligé des choses essentielles, mal pro-

1710.
Mémoire du duc de Noailles.

On doit profiter des fautes de l'ennemi.

1710. » fité de leur avantage: pourquoi ne pas » profiter de leurs fautes? Quels progrès » solides peuvent-ils faire, sans places, » sans magasins, ayant contre eux la na» tion, éloignés de plus de quatre-vingt » lieues de l'endroit où ils ont commencé » la campagne? quelle apparence que l'ar» chiduc veuille abandonner l'Aragon » & la Catalogne, pour joindre les Por» tugais? La diversion que l'on demande » l'obligeroit bientôt de revenir sur ses » pas. D'ailleurs on fera les derniers » efforts pour empêcher cette jonction; » on tâchera d'éviter une bataille dé» cisive; on suivra les conseils de la » prudence. Et ne peut-on pas dire » avec plus de raison de l'archiduc, qu'il » seroit entièrement perdu s'il venoit » à perdre une bataille au cœur de l'Es» pagne? Cette dernière ressource doit » être tentée plutôt que d'abandonner » le royaume ».

Rien n'est désespéré. « Après tout, ajoutoit-on, les af-

» faires ne sont pas si désespérées. 1710.
» Nous sommes presque au courant des *Ibid.*
» revenus ordinaires : il n'y a pas deux
» mois d'engagés sur l'année prochaine.
» Ces revenus sont très-médiocres ;
» mais les secours extraordinaires des
» peuples & les emprunts rempliront
» le vide des finances. On se trouvoit
» en 1706 dans une situation encore
» plus cruelle, puisque l'on avoit perdu
» toutes les places de la Valence & de
» la frontière de Catalogne ».

La proposition d'accepter la Sicile & la Sardaigne fut constamment rejetée, comme un piége des ennemis pour parvenir à dépouiller entièrement Philippe, à qui il seroit impossible de conserver même ce partage. *Encore si on proposoit l'Italie!*... Ce mot échappé donna lieu au négociateur d'insinuer que peut-être on obtiendroit Naples, si l'on étoit sûr que le roi d'Espagne voulût entrer dans le traité de paix. Mais la seule

Philippe résolu de ne point céder l'Espagne.

Ibid.

1710. chose décisive qu'il put tirer de Philippe, fut la promesse de faire tout ce qu'on voudroit, pourvu qu'on lui laissât le continent de l'Espagne & les Indes. Le monarque se montra toujours persuadé, ainsi que la reine, que loin de désapprouver ce parti, Louis XIV le leur conseilleroit comme particulier, s'il se trouvoit dans une circonstance moins fâcheuse. Tous deux témoignèrent la plus grande confiance en son amitié.

Conduite du négociateur à l'égard de madame des Ursins.

Ibid.

Noailles ne fit aucun usage de ce qu'il y avoit dans son instruction par rapport à la princesse des Ursins. Les dispositions, dit-il, ne m'ayant pas paru favorables pour pouvoir réussir dans ce qu'on m'ordonnoit, j'aurois crû commettre une indiscrétion, si j'avois inutilement employé les offres des graces de S. M., & la crainte de son indignation. La princesse avoit sans doute l'ame trop haute, pour

1710.

conseiller au roi & à la reine de prendre un parti foible, qu'ils n'envisageoient qu'avec horreur.

Philippe souhaite qu'il aille exposer en France l'état des choses.

Il étoit important que le duc allât lui-même rendre compte de l'état des choses. Philippe le desiroit, & lui confia un secret qui ne pouvoit s'écrire, que nous ignorons encore. On ne doutera point de la fermeté invincible de ce prince, en lisant la lettre qu'il écrivit à son grand-père.

Lettre de Philippe V à Louis XIV.

Fermeté de ce prince.

Lettre du 25 septembre.

» Le duc de Noailles m'a remis la » lettre que V. M. m'a fait l'honneur » de m'écrire. J'ai beaucoup de confian- » ce en lui, & il suffit qu'il soit char- » gé de vos ordres pour qu'elle aug- » mente encore. Quelques raisons qu'il » m'ait pu dire, & quelques mal- » heurs qu'il m'ait fait envisager, je » préférerai toujours le parti de me » soumettre à ce que dieu voudra dé-

» cider de mon ſort en combattant,
1710. » à celui de le décider par moi-même
» en conſentant à un accomodement,
» où mon honneur & ma gloire pa-
» roiſſent auſſi intéreſſés, & à aban-
» donner des peuples, ſur leſquels
» mes malheurs n'ont produit, juſ-
» qu'à cette heure, d'autre effet que
» d'augmenter leur zèle & leur affec-
» tion pour moi. Ainſi j'ai encore re-
» cours à vos bontés pour implorer
» votre aſſiſtance & vos ſecours. Au
Ses motifs d'eſpérance. » reſte l'archiduc eſt à la vérité à Ma-
» drid avec ſon armée; mais bien loin
» de croire tout perdu pour cela, je
» penſe que cette démarche peut
» tourner à ſa perte. Je ſonge à raſ-
» ſembler le plus de forces qu'il me
» ſera poſſible, pour le combattre de
» nouveau, ou du moins l'obliger à
» retourner ſur ſes pas. La Catalogne
» eſt comme abandonnée, & expoſée
» à tout ce que vous voudrez y faire

» entreprendre. Mes ſujets me don- 1710.
» nent toujours des marques de leur
» fidélité. M. le duc de Noailles ne
» peut vous aller rendre compte de
» mes diſpoſitions ſans un ordre pré-
» cis de V. M. étant chargé de com-
» mander vos troupes en Rouſſillon.
» Il peut m'y être à la vérité d'une
» grande utilité. Cependant de quel-
» que importance qu'il ſoit pour vous
» & pour moi qu'il y agiſſe inceſſam-
» ment, je crois qu'il eſt encore plus
« eſſentiel qu'il ait l'honneur de vous
» entretenir ſur tout ce qu'il a vu &
» entendu ici. . . . Je ne ſaurois aſſez
» vous repréſenter combien je crois
» qu'il eſt important pour votre ſer-
» vice & pour le mien, qu'il ait lui-
» même l'honneur de vous expoſer
» toutes choſes au naturel, d'autant
» plus que les mouvemens continuels
» dans leſquels je me trouve, ne me
» permettent pas de vous écrire auſſi

1710.

Sa confiance en Noailles.

» au long que je le voudrois pour » vous en rendre compte. Je vous di» rai de plus que je lui ai confié pour » vous une chose trop importante pour » être mise sur le papier, & qui ne » peut se communiquer qu'à un hom» me comme lui : ce qui rend son » voyage auprès de vous encore plus » nécessaire. Je vous demande par » avance un secret impénétrable sur » cette affaire. Vous en connoîtrez » toute la conséquence par ce que le » duc de Noailles aura l'honneur de » vous en dire, &c. ».

Vendôme augure bien pour l'avenir.

Vendôme étoit arrivé le 20 à Valladolid, cinq jours avant le départ de Noailles, qui lui fut encore d'un grand secours. Il trouva comme lui l'état des affaires beaucoup moins mauvais, qu'on ne devoit l'imaginer de loin. Outre les gardes espagnoles & Wallones, au nombre de plus de quatre mille, il restoit de l'armée d'Aragon cinq mille chevaux & huit mille hommes

Le duc de Vendôme au roi. 25 septembre.

d'infanterie ; sur les frontières de la vieille Castille & du Portugal, huit bataillons & douze escadrons ; autant en Andalousie ; en Estramadoure, trente-deux bataillons & trente-cinq escadrons. Comme les ennemis avoient entièrement dégarni la Catalogne, une diversion pouvoit y produire de grands effets. Les Espagnols donnoient tous les jours de nouvelles preuves de fidélité ; & Vendôme jugeoit impossible que l'archiduc les subjuguât, à moins d'entretenir toujours une armée étrangère, au moins de cinquante mille hommes. D'où auroit-il pu la tirer ?

1710.

A M. de Torci, 2 octobre.

On avoit lieu de croire que la cour de Londres étoit lasse de le secourir. La conduite & les discours du général Stanhope en étoient une bonne preuve. Au sortir d'un conseil de guerre tenu chez l'archiduc après la bataille de Sarragosse, un officier anglois lui demandant, *eh bien milord, où allons*

Les Anglois commencent à se lasser.

Ibid.

1710. *nous ? est-ce à Valence ou à Madrid ?* Il répondit, *à Madrid. J'ai ordre de la reine Anne & des alliés d'y conduire le roi Charles. Quand il y sera une fois, que dieu ou le diable l'y maintienne, ou l'en fasse sortir : je ne m'en soucie point, ce n'est pas mon affaire.* Si Stahremberg avoit été cru, on auroit évité cette marche : elle donna le tems de se reconnoître ; elle fit perdre aux ennemis tous les fruits de leur victoire ; elle fit même que la victoire leur devint funeste.

Le roi & la reine admirés par Vendôme.

Temporiser, laisser le vainqueur se détruire de lui-même, c'est ce que Vendôme conseilla, c'est ce qui fut exécuté. Le roi se mit à la tête de l'armée, dont cet illustre général étoit l'ame ; & la reine alla se mettre en sureté à Vittoria. L'un & l'autre excitoient son admiration. Il trouvoit que Philippe prenoit toujours le meilleur parti, & que sa prudence éga-

Ibid.

loit sa fermeté. Il assuroit que la reine étoit fort au-dessus de tout ce qu'il en avoit entendu dire. Leurs qualités personnelles, leurs vertus, enflammoient certainement le zèle national. 1710.

Il empêche la jonction des ennemis.

Les ennemis après avoir perdu beaucoup de tems, soit faute d'habileté ou de moyens, tentèrent enfin de se réunir. Les Portugais se dispofèrent à passer la Guadiana; Stahremberg devoit s'avancer à Tolède. Cette jonction eût été infiniment dangereuse : Vendôme la prévint. L'armée marcha le 7 octobre à Salamanque, le lendemain à Placentia, le 17 au pont d'Almaraz sur le Tage. Là on étoit sûr d'empêcher la communication entre les ennemis, & de pouvoir joindre l'armée d'Estramadoure. Celle de l'archiduc resta cantonnée entre l'Escurial & Madrid : elle évacua cette capitale le premier novembre, mais dans le dessein de se maintenir en Castille pendant

1710. l'hiver. Toutes ces espérances s'évanouirent bientôt.

Leur retraite après avoir évacué Madrid & Tolède.

Déjà Philippe avoit près de vingt-quatre mille hommes. Il s'avance sur la fin du mois pour resserrer l'archiduc, & lui ôter les subsistances. La nouvelle répandue alors qu'on alloit faire le siége de Girone, augmente l'effet que produit ce mouvement. Tolède est évacué : les Allemands y laissent leur nom en horreur, surtout par la destruction du palais des rois, qu'ils livrent aux flammes. Enfin l'archiduc se retire le premier avec un détachement ; & Stahremberg ne tarde pas beaucoup à le suivre. Philippe rentre à Madrid le 3 décembre, au milieu des transports de joie d'un peuple fidèle jusqu'à l'héroïsme : il reçoit de nouveaux dons de ce peuple ruiné par la guerre ; il part le 6 pour marcher à la poursuite de l'ennemi.

Les Anglois

Stanhope, avec cinq à six mille

Anglois qui faisoient l'arrière-garde, étoit renfermé dans la petite ville de Brihuéga. On l'apprend, on court investir la place, on fait brèche le lendemain, (9 décembre) on donne l'assaut, on pénètre de rue en rue malgré les retranchemens des ennemis, on les force de se rendre prisonniers de guerre.

1710. pris dans Brihuéga.

Le général Stahremberg venoit au secours. On marche à lui; on livre bataille (le 10) dans la plaine de Villaviciosa; on remporte une victoire complette par les plus grands efforts de valeur, quoiqu'une terreur panique eût dissipé des corps entiers. Canon, bagages; tout reste aux Espagnols: ils font un grand nombre de prisonniers les jours suivans: enfin, de cette armée qui devoit conquérir l'Espagne, il reste à peine cinq mille hommes. Chose étrange! Stahremberg envoya une relation à l'archiduc datée

Bataille de Villaviciosa

Fausse relation de Stahremberg.

1710. du 12, où il assuroit qu'il avoit battu les ennemis jusqu'à les mettre *dans une fuite générale*. Cette relation imprimée pouvoit se tourner en ridicule; mais on doit dire à l'honneur du général autrichien, qu'il avoit disputé long-tems la victoire malgré l'infériorité du nombre. Il regagna Sarragosse, pour l'abandonner peu de tems après. Vendôme ne finit la campagne qu'après y avoir conduit le monarque victorieux.

Vendôme est enfin loué en France.

On célébra d'autant plus en France les succès de Vendôme, qu'on les avoit jugés impossibles, & que rien n'avoit pu affoiblir encore les préventions répandues contre sa personne depuis ses campagnes de Flandre. « Vous » savez, dit madame de Maintenon » dans une lettre au duc de Noailles, » combien on juge à notre cour d'après » les événemens: toutes les fautes de » M. de Vendôme sont oubliées, &

» c'est un héros : il n'auroit aucun mé- 1710.
» rite s'il étoit malheureux ».

Noailles avoit jugé bien différemment, parce qu'il jugeoit sans passion & avec connoissance de cause : il avoit eu part aux projets du général, il en avoit pronostiqué les suites. A son dernier voyage, il avoit été assez hardi (je rapporte ses expressions) pour oser prédire l'événement au roi, *& assez téméraire pour le déclarer publiquement à tout le sallon de Marli, peuple vraiment endurci & encore plus incrédule.* Aussi écrivoit-il à Vendôme, qu'un retour d'amour-propre se joignoit aux autres motifs, qui le rendoient infiniment sensible à ce triomphe ; mais qu'aucun motif n'étoit au-dessus des sentimens qui l'attachoient à lui pour toujours. Unis par l'estime & l'amitié, ils se rendoient mutuellement justice, & ne se donnoient pas de vaines louanges.

Noailles avoit prédit l'événement

Le duc de Noailles au duc de Vendôme. 3 janv. 1711.

1710. *Il détermine à pousser la guerre en Espagne.*

Après sa négociation infructueuse, dont l'inutilité même étoit un bonheur, Noailles avoit eu ordre comme le desiroient Philippe V & le duc de Vendôme, d'aller rendre compte au roi des affaires. Il ranima les espérances, il inspira des résolutions vigoureuses; & le siége de Girone fut de nouveau décidé, malgré le découragement qui avoit suivi la bataille de Sarragosse. On reconnut la vérité de ce qu'il assuroit depuis long-tems, qu'un des meilleurs moyens de parvenir à la paix, étoit de pousser vivement la guerre du côté de l'Espagne.

Changement de dispositions à Londres.

Les nouvelles de Londres confirmèrent cette politique. Marlborough perdoit déjà son crédit auprès de la reine Anne: l'ambition meurtrière d'un général, qui sacrifioit les peuples à son intérêt, n'avoit plus la même influence dans le conseil: on se lassoit de prodiguer tant de trésors & de sang pour la

cause de la maison d'Autriche : de petites intrigues de cour jetoient les fondemens d'un nouveau systême ; & Mesnager, agent secret de Louis XIV, trouvoit des dispositions favorables à la paix, que toute l'Europe devoit desirer. 1710. Torci au duc de Vendôme 19 octob. & 2 septembre.

C'étoit la Hollande qui fournissoit la plus grande partie de l'argent. Epuisée enfin comme la France, elle ne pouvoit plus envoyer de secours à l'archiduc, elle pouvoit à peine continuer ses efforts dans les Pays-bas. Pour la punir de sa cruelle obstination par le coup le plus sensible, en lui arrachant une des principales ressources de son commerce, on interdit l'entrée des ports de France à tous vaisseaux hollandois, & l'on cessa de leur accorder des passe-ports : en même-tems l'entrée fut ouverte, non-seulement aux vaisseaux neutres, mais encore aux Anglois. Quoique ce changement dût nuire à quelques provinces maritimes, Coup porté au commerce des Hollandois. Louis XIV à M. de Blécourt. 10 novembre.

1710. & aux finances du roi, on eut le courage de l'exécuter, parce qu'il pouvoit forcer la Hollande à devenir plus traitable. Louis XIV demanda que le même plan fût suivi en Espagne ; & il n'y eut qu'une voix pour y consentir.

Préparatifs difficiles pour le siége de Girone.

Les raisons du duc de Noailles, sans être encore soutenues par les succès de Philippe V, ayant déterminé à l'entreprise de Girone, il retourna promptement en Roussillon. Il y arriva au commencement de novembre, mais ne trouva rien de prêt, ni subsistances ni voitures. C'étoit une création à faire, comme il le disoit. Des pluies continuelles & des inondations augmentèrent les difficultés. Actif, appliqué à saisir les occasions, il désiroit avec d'autant plus d'impatience de se mettre en mouvement, que la terreur succédoit déjà en Catalogne à l'ivresse des prospérités. On y avoit donné ordre sous peine de la vie de brûler

Le duc de Noailles à Vendôme. 14 novemb.

toutes

toutes les pailles, tant on redoutoit une invasion prochaine. 1710.

Vendôme, en annonçant à ce général la retraite de l'archiduc, lui marqua de voir s'il ne pouvoit rien tenter d'avantageux. Noailles y avoit déjà pensé, & même avoit fait ses dispositions. Mais sur les nouvelles de la route de l'ennemi, il jugea qu'une course seroit inutile, par la facilité qu'on auroit de l'éviter; qu'elle ne serviroit qu'à fatiguer les troupes; qu'elle détourneroit du seul objet solide qu'il falloit avoir en vue. La prudence retint son ardeur, & la prudence ne fut jamais plus nécessaire.

Noailles retient par prudence son ardeur.

Ibid. 6 décembre.

Depuis long-tems, le défaut de subordination, d'obéissance & de ponctualité, de la part des subalternes, ne contribuoit que trop en France à faire échouer les entreprises les plus essentielles, les mieux concertées. Il l'auroit éprou-

Il pénètre en Catalogne.

Ibid. 3 janvier 1711.

1710. vé lui-même, si par un travail infatigable il n'eût réparé les fautes d'autrui. Dès le 25 novembre, il pénétra en Catalogne. Les troupes y subsistoient sans qu'il en coutât rien à la France, tandis qu'on achevoit les arrangemens nécessaires. Le mauvais tems retarda les opérations. Enfin on arriva devant Girone le 15 décembre, & la place fut investie. Il fallut combattre les élémens, encore plus que les ennemis. Avant de raconter les détails du siége, terminons ce livre par une particularité curieuse.

Particularité sur la reine d'Espagne.

Les fatigues du corps, & surtout les agitations de l'âme, poison trop souvent mortel dans les cours, ayant altéré le tempérament de la reine d'Espagne, cette princesse desiroit de prendre les bains de Bagnères, comme un remède efficace pour ses maux. Passer les Pyrénées avec son fils, n'étoit point

une entreprise au-dessus de son courage; mais elle craignit que les Espagnols ne fussent inquiets de la voir sortir du royaume, & conduire en France un dépôt si précieux. Afin de leur ôter tout soupçon, elle demanda à Louis XIV, outre son agrément, des assurances pour la liberté du retour. Ce voyage n'eut pas lieu : les lettres dont il fut le sujet méritent néanmoins d'être conservées. 1710.

Lettre de la reine d'Espagne à Louis XIV.

« Ayant éprouvé inutilement toutes » sortes de remèdes, pour guérir des » glandes que j'ai depuis quatre ans, » & craignant qu'elles ne grossissent assez » à l'avenir pour me défigurer, j'ai » trop d'intérêt à ne le pas être par » rapport au roi & à nos sujets, pour » manquer à chercher le seul remède

Elle desire d'aller prendre les eaux de Bagnères.

Lettre du 28 novembre.

1710. » que tous les médecins m'ont assuré » être le plus sûr, qui sont les bains » & les eaux chaudes. C'est par cette » raison que me trouvant à 50 lieues » de Bagnères, j'ai cru devoir profiter de l'occasion, pendant que je » ne puis être auprès du roi, & que » je ne lui suis ici d'aucune utilité.... » Comme le duc de Vendôme croit » que nos affaires n'ont point été en » meilleur état qu'elles sont, je m'en » irai sans inquiétude. Mais les Espagnols, qui sont naturellement » un peu soupçonneux, & dont le » zèle est extrême pour nous, aimeroient peut-être mieux que je ne » misse pas le pied en France. Pour » moi, je me fie entièrement à vous, » & je serois bien fâchée d'avoir la » moindre défiance; persuadée que » rien au monde ne seroit capable » de vous obliger à me retenir dans

Précautions pour dissiper les soupçons des Espagnols.

» votre royaume. Je vous ſupplie néan- 1710.
» moins de m'honorer d'une réponſe,
» le plus promptement qu'il vous ſera
» poſſible, de votre main, que je puiſſe
» montrer aux ſeigneurs qui m'ont ſui-
» vie. Encore une fois je répète à V. M.
» que je ne me pardonnerois pas moi-
» même, s'il m'avoit paſſé un mo-
» ment par la tête la moindre pen-
» ſée qui fût contre ſa gloire & la
» tendreſſe que le roi votre petit-fils
» & moi nous flattons que vous avez
» pour nous. Plût à dieu que nous fuſ-
» ſions les uns & les autres aſſez tran-
» quilles, pour que je puſſe vous al-
» ler rendre une viſite à Marli, y
» embraſſer ma ſœur de tout mon
» cœur, & y jouir en ſi bonne com-
» pagnie des plus délicieux lieux du
» monde, que vous y avez faits. L'idée
» ſeule m'en ravit : jugez de ce que
» ce ſeroit ſi la choſe étoit réelle.

1710.

» Conservez-moi je vous supplie un » peu de part dans votre amitié ».

Réponse de Louis XIV.

Égards & tendresse de Louis pour la reine d'Espagne.

» Je m'intéresse trop tendrement au » rétablissement de votre santé, pour » ne pas approuver tout ce qui peut » y contribuer. Je souhaiterois que la » saison fût plus favorable pour user » des eaux de Bagnères. Mais si l'on » vous conseille de vous en servir, je » vous prie moi-même de ne pas per- » dre un moment à tenter ce remède. » Le repos d'esprit doit y donner une » vertu nouvelle, & vous le devez » avoir, sachant que vos affaires sont » en aussi bon état que vous le pou- » vez desirer. C'est le seul sujet d'in- » quiétude qui doit naturellement vous » agiter. Mais puisqu'il est nécessaire » de rassurer d'autres que votre majes-

» té, je lui promets qu'elle ne sera pas 1710.
» moins maîtresse dans mon royau-
» me qu'elle l'est en Espagne ; qu'il
» dépendra d'elle d'en sortir avec
» le prince des Asturies, comme il
» dépend d'elle d'y rester tant qu'elle
» voudra. Je ne vous laisserois peut-
» être pas une liberté si absolue, si des
» tems plus tranquilles permettoient
» que vous vinssiez ici. Mais il faut
» attendre la paix pour concerter les
» moyens de nous voir, & je vous
» assure que je n'aurois trouvé en ma
» vie de moment plus heureux, que
» celui où je pourrois vous dire moi-
» même que mon amitié pour vous
» est aussi tendre & aussi parfaite que
» vous le méritez ».

1710. *Lettre de la reine d'Espagne à madame de Maintenon.*

Sentimens de cette princesse pour le duc de Noailles.

Lettre du 10 décembre.

» . . . Il y a apparence que les ennemis se réduiront à très-peu de chose, avant qu'ils rentrent en Catalogne, & que le duc de Noailles achèvera de les détruire. Je vous estime bien heureuse d'avoir un neveu de son mérite, & le roi & moi de l'avoir pour ami; car nous le regardons sur ce pied-là. Je n'ai point de peur que cela me brouille avec vous, si vous avez pour lui autant de tendresse qu'il le mérite & que nous l'estimons. Au reste, ma chère madame, je suis charmée de la réponse que le roi mon grand-père m'a faite, sur la permission que je lui avois demandée d'aller dans son royaume pour y chercher ma guérison. Je n'ai rien vu de plus poli

Ce qu'elle pense du roi & de mad. de Maintenon.

» ni même de plus galant, & je ne
» m'étonne pas que les personnes qui 1710.
» ont l'honneur de le voir de près l'ad-
» mirent & l'aiment. J'ai les mêmes
» sentimens pour lui, quoique j'en
» sois éloignée, & vous ne sauriez
» m'obliger davantage qu'en lui per-
» suadant bien cette vérité. Je vous en
» dis une bien constante, quand je
» vous assure que je suis à vous de
» tout mon cœur. Vous nous feriez
» d'un grand secours à Bagnères; mais
» comme il n'y a pas d'apparence
» que j'aie le plaisir de vous y em-
» brasser, je me flatte que j'irai un
» jour à Marli, dans un tems plus
» tranquille que celui où nous sommes.
» Quelle satisfaction aurois-je de me
» trouver au milieu de toute la maison
» royale, & de courir dans les jar-
» dins avec ma sœur ! »

Le dauphin, le duc & la duchesse

de Bourgogne, &c. avoient pour ma-
1710. dame de Maintenon les mêmes égards & la même confiance; fruits de son mérite réel autant que de son crédit. Madame de Maintenon n'en étoit que plus malheureuse, par sa sensibilité aux malheurs publics.

LIVRE DIXIÈME.

ON avoit perdu en 1710, dans les Pays-bas, Douai, Béthune, Saint-Venant, Aire. Les François s'y étoient bien défendus; mais trop foibles pour attaquer l'ennemi, ils ne purent que retarder ses progrès. La France, menacée de toutes parts, avoit par tout besoin d'armées pour se tenir sur la défensive. Le siége de Girone n'auroit jamais pu s'entreprendre, si le duc de Noailles n'y avoit consacré l'hiver, tems où les troupes de Dauphiné pouvoient le joindre. Voyons le succès de son entreprise.

1710. On ne pouvoit assiéger Girone qu'au cœur de l'hiver.

Il joignoit à une profonde capacité cette noble modestie qui, sans rien ôter au courage, garantit des écueils de la présomption. Se défiant de ses

Capacité & modestie du duc de Noailles.

1710. propres lumières, il avoit demandé pour ingénieur en chef Vallori, dont la réputation lui paroissoit la mieux établie. On jugea plus à propos de lui donner la-Cour, qui avoit servi plusieurs années en Espagne. Celui-ci, rendant compte au ministre des premières opérations du siége de Girone :

M. de la-Cour à M. Voisin. 25 décemb.

« Si j'avois quelque peine en tout ceci, » dit-il ce seroit d'y être inutile; car surement notre général est plus habile ingénieur que nous tous, & d'un détail » sur toutes choses qui m'a étonné : il » n'y a qu'à dire *amen* avec lui ».

Difficultés de son expédition.

Aux anciennes fortifications de Girone, les Anglois avoient ajouté deux forts, du côté par où le maréchal de Noailles prit la place en 1694. Son fils l'attaqua par le fort Rouge, du côté opposé. Il l'avoit investie le 15 décembre. Les chemins rompus, le manque de voitures, rendoient le transport de la grosse artillerie extrême-

ment difficile. On l'attendit plusieurs jours. Mais ce qui faisoit le plus de peine au général, c'est que malgré les difficultés d'une campagne d'hiver, malgré les promesses de la cour d'envoyer des fonds, il n'en avoit encore point, ni pour les officiers, ni pour les soldats. Il sentoit combien la situation des affaires exigeoit de réserve sur cet article : il représentoit néanmoins au ministre que la disette de l'armée deviendroit trop dangereuse, si l'on n'y apportoit un prompt remède. Le principal obstacle au succès, dans les guerres d'Espagne, étoit toujours le besoin d'argent.

1710. Le duc de Noailles à M. Voisin. 26 décemb.

Pour épargner les hommes & pour éteindre le feu de l'ennemi, Noailles ne fit ouvrir la tranchée que lorsque les batteries furent prêtes. On l'ouvrit le 27 décembre : on se préparoit le 29 à donner l'assaut : les ennemis ne l'attendirent point, & abandonnèrent le fort

Commencemens du siége.

1710. rouge. Quelques jours après, on emporta une redoute entre ce fort & la ville; poste essentiel, que la garnison s'efforça en vain de reprendre par une sortie : elle fut repoussée à coups de sabre jusqu'aux palissades.

1711. Inondation terrible.

Noailles croyoit toucher au moment de la conquête. Un déluge affreux, accompagné de grêle & de tonnerre, le met tout-à-coup, lui & son armée, dans la situation la plus périlleuse. En vingt-quatre heures le Ter s'enfle de plus de quinze pieds; tous les ponts de communication se rompent; on ne peut passer d'une brigade à l'autre; les batteries sont presque ruinées. Cet orage dura cinq jours, depuis le 9 janvier jusqu'au 13; & le moindre des maux qu'on éprouva, fut l'interruption totale des travaux. Il ne restoit de farine que pour huit jours, lorsque tout fut inondé. Nulle solde encore pour les soldats, malgré les rigueurs du tems; la plu-

Le duc de Noailles au roi & à M. Voisin.

Situation critique de l'armée.

part des officiers réduits au pain de munition ; le découragement & le mécontentement répandus dans les troupes ; les plus zélés ne remplissant leur devoir qu'avec tiédeur : c'étoit de quoi désespérer un général qui auroit eu moins de ressources au fond de son ame. 1711.

Cependant dès que les pluies ont cessé, il répare tout, il redouble ses efforts, il ranime les troupes. Le canon tire le 14 janvier ; on bat une muraille construite depuis près de mille ans, d'une épaisseur & d'une dureté prodigieuses : au bout de six jours la brèche ne paroît pas suffisante, parce qu'il auroit fallu descendre environ dix-huit pieds, les ennemis ayant creusé derrière, & ayant fait de plus un retranchement considérable. On attache donc le mineur à côté de la brèche : on pratique deux mines : à l'instant qu'elles ont joué, les troupes montent à l'assaut,

On continue les travaux avec vigueur.

Le duc de Noailles au roi & à M. Voisin. 26 janv.

1711. percent à travers les coupures & les retranchemens, dans toute la ville basse. Alors l'ennemi demande à capituler.

Capitulation de Girone. Noailles refuse toute capitulation, à moins qu'elle n'embrasse la ville entière, trois forts & deux redoutes qui restoient à prendre. On y consent, & Girone est rendue le 25. Quelque envie qu'il eût de prendre la garnison prisonnière, il regarda comme un bonheur de finir de la sorte cette entreprise, & de pouvoir donner à son armée le repos dont elle avoit besoin, en même tems qu'il sauvoit la ville du pillage.

Éloge du général. Il choisit pour porter au roi la capitulation, Planque, ancien brigadier très-distingué par ses services, mais accoutumé à voir passer devant lui ses cadets dans plusieurs promotions. Ce choix, vraiment digne du général, lui procura un éloge singulier, auquel il ne s'attendoit point. Planque, après avoir expliqué à Louis XIV les détails

de ce siége : « J'ai servi sous tous vos » généraux, lui dit-il : vous n'en avez » point qui ait plus promis que celui-» ci : il a la prudence & la prévoyance » de Turenne, la valeur & la vigilance » de Créqui, l'intelligence pour l'artil-» lerie de la Frésellière, & le détail de » Jaquier ».

1711. Madame de Maintenon au duc de Noailles. 6 février.

Services récompensés.

Une des choses qui fit sans doute le plus de plaisir au duc de Noailles, c'est que l'on sentit le poids de son témoignage en faveur des gens de mérite. Tous les sujets qu'il proposa pour l'état-major de Girone furent agréés. Le marquis de Brancas en eut le gouvernement, juste récompense de ses travaux militaires *. Deux sergens, ex-

* Le marquis de Brancas, depuis maréchal de France, se rendit célèbre en 1712 par la défense de Girone. Les Espagnols eux-mêmes admirèrent son habileté & son courage. Il fut ensuite ambassadeur à la cour d'Espagne.

1711. cellens sujets qui s'étoient extrêmement distingués au siége, furent employés dans l'état-major. Le général voyoit le besoin que les troupes avoient d'émulation : il ne pouvoit mieux faire pour leur en donner.

Joie de Louis XIV.

Comme les armes françoises n'éprouvoient depuis long-temps que des disgraces, cette expédition glorieuse combla de joie Louis XIV. Il fit écrire en son nom au général :

Il approuve la conduite de Noailles.

Le roi au duc de Noailles. 6 février.

« Mon cousin, j'ai appris avec plaisir
» que la ville de Girone a été obligée
» de capituler, & que mes troupes y
» sont entrées en conséquence de la
» capitulation dont vous êtes convenu.
» J'en approuve fort toutes les condi-
» tions ; & quoique j'eusse souhaité
» que la garnison eût pu être faite pri-
» sonnière de guerre, comme vous
» n'auriez pu la réduire à cette nécessité
» qu'en attaquant les forts, après que
» vous auriez été le maître de la ville,

» j'aime encore mieux que vous ayez » abrégé la durée du siége, en forçant » les ennemis à vous remettre tous les « forts en même-tems que la ville. Il » me paroît par les mémoires que vous » avez envoyés, & encore plus par » ce que m'a rapporté le Sr. Planque, » de toutes les particularités du siége, » que toutes vos dispositions étoient par- » faitement bonnes, & que ceux qui » étoient chargés sous vous de les exé- » cuter, n'ont rien omis de leur part » pour rendre le succès de cette entre- » prise aussi heureux & aussi prompt » qu'il l'a été. Vous pouvez les assurer » que je n'oublierai pas le service qu'ils » m'ont rendu en cette occasion, & l'on » ne peut être plus satisfait que je le » suis de toute la conduite que vous y » avez tenue ».

1711.

Récompenses données ou promises pour les officiers.

« J'ai fait le sieur Planque maréchal- » de-camp. C'est un ancien & bon offi- » cier qui mérite cette grace; & si

1711. » je ne fais pas présentement de » promotion par rapport à ceux qui » ont servi avec distinction dans l'armée que vous commandez, je ne » les oublierai pas dans la suite.

» Je donne le gouvernement de » la place au marquis de Brancas, » & j'ai nommé aussi pour remplir les » autres emplois de l'état-major, ceux » que vous m'avez proposés, ne doutant pas que vous n'ayez choisi les » meilleurs sujets ».

Lettre particulière du roi au duc de Noailles.

Cette dépêche étoit accompagnée d'une lettre de la main du roi, en ces termes : « La prise de Girone m'a fait » un grand plaisir, & surtout après » les difficultés & les contre-tems que » vous avez surmontés. Je n'en suis » point surpris, vous connoissant com» me je fais avec les qualités propres » à réussir à ce que vous entreprendrez. Je sens ce que vous avez fait » pour le bien de l'état, mais surtout

» par l'amitié que j'ai pour vous ». 1711.
Si le monarque n'avoit eu de prédilection que pour des courtisans de ce mérite, les ennemis de la France auroient-ils pu triompher ? La faveur avoit tout perdu, en inspirant de mauvais choix, que de petits préjugés faisoient d'abord croire excellens.

Le roi d'Espagne témoigna sa reconnoissance au duc de Noailles, par l'offre de la grandesse. Louis XIV, ne voulant plus que ses sujets reçussent des dignités étrangères, parut refuser son agrément. Mais il écrivit quelques jours après à son petit-fils que, s'il y avoit un cas d'exception à cette régle, ce devoit être celui d'un si grand service rendu aux deux couronnes, & qu'il ordonnoit au duc d'accepter la grace qu'on lui avoit destinée : en même-tems il prioit qu'on ne lui demandât jamais rien de pareil pour aucun François.

Il lui ordonne d'accepter la grandesse.

Louis XIV à Philippe V. 26 février & 9 mars.

1711. Il avoit refusé son consentement pour un autre.

Il avoit été inflexible dans une autre occasion, où ses refus firent beaucoup de peine à la cour d'Espagne. Lorsqu'Amelot revint en France, Philippe qui ne pouvoit le récompenser dans sa personne, desiroit avec ardeur de conférer la grandesse à un homme de qualité qui épouseroit sa fille ; & ce devoit être le comte de Chalais, neveu de la princesse des Ursins. Le roi & la reine firent les instances les plus vives pour obtenir le consentement de Louis XIV ; il n'y réussirent point. Ils avoient de grandes obligations à cet ambassadeur : les reconnoître d'une manière éclatante étoit une sorte de devoir ; mais convenoit-il d'approuver un arrangement, si peu conforme à la nature des choses ?

Vendôme pense au siége de Barcelone.

Après sa victoire de Villaviciosa, Vendôme avoit cru que le siége de Barcelone pouvoit se tenter au commencement de mars : il en écrivit à Noail-

les, lui demanda son avis, l'invita en même-tems à faire de son côté les préparatifs. Celui-ci, sans prévoir les accidens qui devoient retarder la réduction de Girone, aperçut d'abord l'impossibilité d'une entreprise, pour laquelle on manqueroit infailliblement de moyens. Il répondit au prince que rien n'étoit plus grand que son projet; que rien ne seroit plus utile, si la France étoit comme autrefois en état de le seconder efficacement: mais qu'on ne pouvoit espérer d'elle ni vaisseaux ni galères; qu'il faudroit transporter par terre tous les vivres, toutes les munitions; que ce transport seroit impossible, outre que l'on ne ramasseroit jamais à tems les provisions nécessaires; que cependant il arriveroit par mer des secours à l'ennemi; que d'ailleurs il étoit essentiel de donner aux troupes quelque repos, & de pourvoir à leur réparation.

1711.

Noailles en prouve l'impossibilité.

Le duc de Noailles au duc de Vendôme. 3 janv.

1711.

Il propose un meilleur plan.

Selon lui, il y avoit une voie plus sure & plus solide, pour détruire toutes les espérances de l'archiduc, qui sans doute ne voudroit pas demeurer avec sa femme bloqué dans une place, comme un simple gouverneur, & en soutenir le siége à la première occasion : c'étoit que l'armée espagnole vînt prendre des quartiers au centre de la Catalogne ; qu'elle se joignît à l'armée françoise ; qu'on prît Tarragone d'une part, de l'autre les châteaux de Cardone & de Bergue : on seroit dès-lors maître des montagnes, on en tireroit de grands secours de vivres & de voitures, on réduiroit tout le pays à l'obéissance.

Ibid.

Inquiéter cependant l'ennemi pour Barcelone.

Noailles proposoit le plan des marches & des opérations, avec toute la prévoyance possible. Quand même on renonceroit à l'entreprise de Barcelone, il jugeoit important de faire croire qu'on l'avoit en vûe : cette feinte pouvoit

voit déterminer l'archiduc & les alliés à prendre un parti ; & si l'on envoyoit des troupes à l'archiduc, il en résulteroit toujours une diversion favorable pour la France.

1711.

Admirable dans l'action, Vendôme étoit peu appliqué dans le cabinet. Né avec le génie & la valeur d'un héros, il n'y joignoit pas toujours les calculs & les combinaisons nécessaires à un général, & sa confiance l'emportoit quelquefois trop loin. « Il faut absolument » que je vous entretienne, écrivit-il à » Noailles. Vos raisons paroîtroient » bonnes à tout autre qu'à celui qui a » pris Vérue après un an de campagne, » dans le cœur de l'hiver, avec des » bataillons dont les plus forts n'avoient » pas deux cents hommes. Voilà ma » réponse quant au repos & au rétablis- » sement des troupes. A l'égard des » autres raisons, songez que j'ai pris » Barcelone avec une armée entière

Confiance de Vendôme, fondée sur ses exploits.

Le duc de Vendôme au duc de Noailles. 13 janv.

1711. » dedans, sans être à moitié investi, » étant assiégé moi-même dans mon » camp par six mille hommes de trou- » pes réglées & plus de quarante mille » *soumettans*, qui tiroient des coups » de fusil toutes les nuits, dont les » balles s'applatissoient contre les murs » de ma maison. Ces deux actions ne » peuvent s'effacer de ma mémoire ».

Pensée de ce héros sur les grandes entreprises.

Du reste il avoüoit que, vu la difficulté des transports, l'entreprise devoit se renvoyer au mois de mai : il adoptoit d'ailleurs le plan de Noailles; mais il vouloit que Barcelone fût toujours le but de cette campagne. « Les grandes entreprises, ajoute-t- » il, ne sont presque du goût de per- » sonne; & je gagerois sans le savoir » qu'il y aura eu des gens dans votre » armée, qui auront trouvé le siége » de Girone impossible. Vous avez la » bonne volonté & le courage qui sont » nécessaires pour exécuter de grandes » choses : opposez votre fermeté d'es-

» prit pour résister à tout le monde
» & à vous-même ; car j'ai senti 1711.
» plusieurs fois que, si je m'étois laissé
» aller à mon propre tempérament, &
» si je n'avois combattu contre moi-
» même, les moindres difficultés m'au-
» roient arrêté. Mais dieu merci je
» n'ai envisagé les plus grandes que
» pour les surmonter, & j'ai eu assez
» de pouvoir sur moi-même pour en
» venir à bout. Usez-en de même....
» Si vous ressemblez aux autres géné-
» raux que je connois, ce seroit vous
» parler une langue inconnue, & par
» conséquent je me donnerois une pei-
» ne inutile ; mais je vous parle com-
» me je fais, parce que je vous sais
» capable de m'entendre, &c. »

Ses raisons pour tenter le siége.

Le duc de Vendôme au roi. 13 janvier.

Il écrivit le même jour au roi que la conquête de Barcelone lui paroissoit indispensable ; que l'archiduc étant le maître de cette ville, Philippe V ne pouvoit se dire roi d'Espagne ; qu'a-

1711. près les derniers avantages remportés sur les ennemis, il seroit plus honteux de ne pas faire le siége que de le lever. » En tout cas, disoit-il, si » ce malheur nous arrivoit, ce que » je réponds sur ma tête qui n'arrivera » pas, je réponds à V. M. que nous ne » perdrions pas notre canon, & que le » roi d'Espagne ne retournera point à » Madrid par la France ». Le caractère de Henri IV revivoit dans son arrière-petit-fils : mais ce n'étoit plus le tems où une sorte de témérité pouvoit suppléer aux moyens qu'exigent les grandes entreprises. On verra clairement que Vendôme se trompoit : il le sentit par l'expérience.

Gens de cour qui desirent de brouiller Vendôme & Noailles.

S'il avoit eu moins de franchise, si Noailles avoit eu moins de probité & de zèle, l'opposition de sentimens sur un point si essentiel pouvoit mettre entre eux de la mésintelligence. Les envieux, les méchans de cour le desiroient. Et qu'importe à ces gens-

là le bien public, pourvu que leurs viles passions soient satisfaites? Vendôme fut averti de leurs manèges. Ce qu'il en écrivit à Noailles, sera pour les ames honnêtes une instruction & un plaisir. 1711.

« On me mande de Versailles de » bon lieu, qu'il y a des gens qui veu» lent travailler à nous brouiller en» semble. De l'humeur dont nous » sommes tous deux, cela ne sera pas » aisé. Mais supposé qu'il y ait des » gens assez endiablés, & assez enne» mis du service du roi, pour vou» loir tenter une pareille chose, je » vous donne ma parole dès-à-présent, » de vous rendre compte sur le champ » de tout ce qu'on me mandera sur vo» tre compte. Usez-en de même de » votre côté : car ce sera un moyen sûr » pour se moquer de tous les tracas» siers & de tous les fripons. Adieu, » mon aimable duc : conservez-moi

Le premier en avertit l'autre loyalement.

Lettre du 13 janvier.

1711. » toujours votre amitié : je la mérite » par celle que j'ai pour vous ». Ces deux généraux ne pouvoient démentir leur caractère. Si leur union ne procura point les avantages qu'ils espéroient l'un & l'autre, c'est qu'il y a des obstacles impossibles à surmonter.

Situation de l'armée de Noailles.

Le siége de Girone avoit été retardé de près d'un mois par la lenteur des préparatifs ; des accidens imprévus, en retardant la prise de cette place, avoient augmenté les embarras & les peines ; presque toutes les voitures se trouvoient hors de service ; les Catalans, opiniâtres dans la révolte par la crainte du châtiment, avoient brûlé & pailles & fourages ; le pays étoit desert dans les environs, & les habitans s'étoient retirés dans les montagnes avec leurs effets. Noailles ne pouvoit s'étendre vers Barcelone, ainsi qu'il l'avoit projeté ; il voyoit d'autant moins de ressources à espérer des con-

Le duc de Noailles à M. Voisin. 3 février.

tributions, qu'on devoit user de menagemens avec un peuple de ce caractère; il vouloit obéir ponctuellement aux ordres du roi, & renvoyer les troupes nécessaires pour le Dauphiné. Son armée ne recevoit point d'argent, & murmuroit d'autant plus qu'elle s'imaginoit qu'on étoit payé ailleurs; enfin, sa situation étoit devenue si fâcheuse, que pour mieux convaincre les troupes de son attention à leurs besoins, il crut devoir envoyer à la cour un officier général, chargé d'en rendre compte au roi & au ministre. Il choisit pour cette commission le duc de Duras, son parent, qui, outre le service journalier du siége, où il s'étoit signalé, l'avoit encore aidé dans les détails les plus pénibles.

1711.

Il envoie en France le duc de Duras.

Au roi. 5 février.

Vendôme étoit à Sarragosse depuis le 4 janvier. Il avoit compté de marcher bientôt en Catalogne; & cependant, à la fin de février, il étoit en-

Vendôme ne peut avancer.

1711. core dans cette ville, occupé des arrangemens nécessaires pour les subsistances. Il assuroit, en écrivant à Louis XIV, que rien ne se feroit s'il venoit à s'éloigner; qu'il pressoit l'exécution, qu'il espéroit partir dans douze ou quinze jours. Ce terme expiré, il vit la nécessité d'attendre encore. Seulement il fit occuper Balaguer, abandonné par les ennemis.

Le duc de Vendôme au roi. 25 février.

La jonction des deux armées presque impossible.

Les ressources manquoient davantage à l'armée françoise. Noailles fut obligé d'envoyer la cavalerie se refaire en France. Si les deux armées avoient pu se joindre après la prise de Girone, & faire quelque expédition, c'eût été le moyen d'avancer beaucoup les affaires. Mais il n'y a que des *armées de fées*, dit-il, qui puissent faire de pareils mouvemens: celles qui sont composées d'hommes & de chevaux, ont besoin de pain, de fourages, de munitions de guerre, de voitures pour porter tout

Le duc de Noailles à M. de Torci. 10 mars.

cet attirail : & quand tout cela manque, & qu'il n'y a point d'arrangemens solides, les mouvemens précipités ne peuvent être qu'également téméraires & infructueux. 1711.

Il jugeoit, avec raison, que l'on devoit encore se féliciter de l'état actuel des choses. Il s'imaginoit entendre ces discoureurs, qui avoient cru l'Espagne absolument perdue, qui maintenant vouloient engloutir Barcelone & l'archiduc par des miracles; il méprisoit leurs discours, & s'en rapportoit au jugement du petit nombre d'hommes, capables de bien juger de la guerre. Le meilleur général seroit en effet le plus malheureux des hommes, si l'opinion d'une multitude aveugle lui paroissoit assez importante, pour en faire dépendre sa gloire ou son bonheur.

Un général doit se mettre au-dessus de l'opinion.

Id. 2 février.

Noailles avoit encore espéré au commencement de février que la jonction se feroit, croyant que Vendôme seroit

Instances inutiles de Noailles à Vendôme.

1711. en état de marcher. « Au nom de » Dieu, lui écrivoit-il, avancez-vous » à Manreza : vous y trouverez des » subsistances, nous vous y joindrons, » & vous serez par-là maître de la Catalogne. Comptez que c'est un point » essentiel & capital. Je ne saurois m'empêcher de vous le répéter autant que » je fais, parce que j'en connois toute » l'importance, & que rien n'égale l'envie que j'ai d'être sous vos ordres, où » je vous avoue que je me flatte de » servir de manière que vous serez content de moi, & que vous trouverez » quelque différence dans la sincérité » de mon affection & de mon attachement pour vous, d'avec ce que vous » avez eu à essuyer de plusieurs autres » personnes ». Animés de la même ardeur, des mêmes sentimens de citoyen, unis par une confiance mutuelle, il ne leur manqua, pour l'exécution du

Le duc de Noailles au duc de Vendôme. 5 février.

projet, que les moyens auxquels nul talent ne peut suppléer. 1711.

L'un & l'autre avoient été indignés des conditions humiliantes de paix, presque imposées à Louis XIV. Ils ne respiroient que pour la gloire du nom françois & le bien de la nation; ils jouissoient de l'espérance de voir un changement avantageux. Déjà Louis ne vouloit plus entendre parler de la cession de l'Espagne & des Indes. On commençoit à croire que la reine Anne se contenteroit de Port-Mahon & de Gibraltar. On chargea Vendôme de sonder sur ce point le roi d'Espagne, ainsi que sur les avantages que les Anglois demanderoient pour leur commerce. Il n'eut pas de peine à lui persuader, & à la reine, ce que l'intérêt présent de leur couronne exigeoit en pareil cas.

Leurs espérances d'une paix honorable se fortifient.

Le duc de Vendôme à M. de Torci, 13 mars.

Passionné pour les grandes entreprises, il approuvoit fort un projet de la cour d'Espagne sur le royaume de

Projet sur Naples, sans moyens d'exécution.

1711. Naples, où la domination allemande étoit devenue infiniment odieuse. Il appuya la demande que Philippe faisoit d'un léger secours. Mais quoique une diversion en Italie parût desirable, même sans apparence de succès, on se trouvoit dans l'impuissance absolue d'y concourir. On n'avoit pas seulement les moyens de transporter par mer deux bataillons. Le roi en témoigna son regret.

Le roi au duc de Vendôme. 24 mars.

Trahison du duc d'Uzéda.

Quand on auroit eu plus de forces, de telles entreprises devoient avorter. Les ennemis étoient avertis de tout. Le duc d'Uzéda qui, depuis son ambassade de Rome, demeuroit à Gènes avec des plein-pouvoirs pour les affaires d'Italie, imitoit depuis long-temps la trahison de Médina-Céli. Sa perfidie étoit connue, & il falloit la dissimuler, de peur qu'il ne se portât aux derniers excès. On lui avoit ordonné de revenir: il désobéissoit sous de vains prétextes. On vouloit le faire arrêter, & l'on ne

savoit comment s'y prendre. Il embrassa ouvertement le parti de l'archiduc, lorsque ce prince parvint à l'empire, comme nous le verrons bientôt. 1711.

D'un autre côté, Versailles retentissoit de raisonnemens & de jugemens politiques sur l'Espagne, propres à déconcerter les ministres ou les généraux, qui n'auroient pas eu le courage de suivre la raison plutôt que l'opinion. Les uns soutenoient que l'intérêt de la France étoit de laisser l'archiduc en Catalogne; que la guerre de cette province, ruineuse pour les ennemis, pouvoit seule épuiser leurs richesses; qu'après avoir perdu Barcelone, ils transporteroient leurs troupes en Portugal; & que là ils feroient la guerre *en pantoufles*, avec assez de supériorité pour chasser encore Philippe V. D'autres affirmoient que Stahremberg auroit bientôt vingt mille hommes, qu'il seroit le plus fort avant la fin de la campagne, qu'il chasseroit

Raisonnemens contradictoires des politiques de France.

M. de Torci au duc de Noailles. 20 février.

1711. de nouveau le roi d'Espagne, par cette même Catalogne si onéreuse aux ennemis. » Enfin peu s'en faut, marquoit » Torci au duc de Noailles, que les » événemens les plus heureux ne soient » regardés comme des malheurs, & » qu'une confiance bien fondée ne soit » traitée de chimère, comme j'en trai- » tois peut-être moi-même vos prédic- » tions, quand vous disiez ici que la » bataille de Sarragosse avoit été un évé- » nement heureux pour le roi d'Es- » pagne ».

Raisonnement plus juste de Torci.

Ibid.

Le raisonnement du ministre contre ces rêves politiques est également simple & judicieux. Les ennemis n'étoient pas des *grues*, des gens stupides, incapables de connoître où il convenoit à leurs intérêts d'entretenir ou d'éteindre la guerre : rien ne leur seroit plus facile que de la transporter ailleurs, si elle leur portoit un coup mortel en Catalogne : puisqu'ils l'y entretenoient opi-

niâtrément, ils y trouvoient donc leur avantage : or, tout ce qui est bon & avantageux à nos ennemis, nous doit être mauvais : il importe donc de finir cette guerre si l'on peut. 1711.

Torci avoit fait entendre au duc de Noailles que, dans le cas où les affaires d'Espagne prendroient une meilleure face, on pourroit le charger de ce qu'il y auroit à traiter avec cette cour, sans que son service de guerre en fût interrompu. Après la prise de Girone, le duc lui marqua que, si cela convenoit au roi, il répondoit de son zèle, qu'il n'étoit pas insensible à cet honneur ; que du reste il n'avoit ni capacité ni expérience pour de telles affaires. On voit assez clairement qu'il eût accepté volontiers l'ambassade, pourvu qu'elle ne le détournât point de la guerre, & que l'on eût un envoyé pou- les affaires courantes. C'est ce que vouloit le ministre. « Jusqu'à ce que vous

Il propose l'ambassade d'Espagne à Noailles.

Le duc de Noailles. 2 février.

Dispositions de celui-ci.

M. de Torci. 20 février.

1711. » m'ayez trompé, lui répondit-il, votre » âge ne pourra me persuader que vous » n'ayez autant d'expérience, que je » vous crois de capacité pour toutes les » choses que vous voudrez entrepren- » dre ». La proposition devoit se faire au roi, dès que le moment feroit favorable. Il auroit fallu une jonction des deux armées. Noailles alla en concerter les moyens avec Vendôme à Sarragosse. Sa présence y étoit nécessaire; son activité n'y manqua pas d'exercice.

Il travaille à Sarragosse avec Vendôme.

A peine étoit-il arrivé depuis trois jours; & il avoit fait décider plus de choses, que Vendôme n'auroit pu le faire en un mois. Le dernier l'assuroit lui-même. Il trouvoit dans le duc de Noailles *un talent tout particulier, pour obliger le roi & la reine à prendre leur parti sur le champ*. Il espéroit en conséquence qu'on ne perdroit plus de tems, & que les ordres seroient mieux

Le duc de Vendôme à M. de Torci. 12 avril.

exécutés. Tous deux de concert dressèrent le plan de la campagne. Comme Louis XIV avoit promis de laisser trente bataillons à l'armée de Catalogne, ils se flattoient toujours de l'exécution de leurs projets ; c'est-à-dire, de prendre Tarragone, & de se joindre pour chasser entièrement l'ennemi. 1711.

Quoique les capitaines-généraux d'Espagne fussent, par ce titre, au-dessus de nos lieutenans-généraux, Noailles ne s'inquiétoit point d'une prééminence, qui auroit extrêmement choqué tout autre après la jonction. Il avoit les sentimens de Catinat & de Boufflers. » Que cela ne fasse nulle peine ni ne » cause nul embarras au roi, écrivoit- » il ; je me tirerai toujours bien d'af- » faire, & je ne le fatiguerai jamais » de représentations sur mon sujet : » pourvu que son service se fasse, il » ne m'importe d'être le premier ou » le dernier ».

Il s'inquiète peu de la prééminence qu'auroient les Espagnols.

Lettre à M. Voisin, 8 mars.

1711.

Demande de Vendôme en sa faveur.

Mais Vendôme ne jugea point convenable, qu'ayant commandé en chef plusieurs années, Noailles se vît confondu avec les lieutenans-généraux qui servoient sous lui auparavant. Le roi d'Espagne voulut lui donner le titre de capitaine-général : il refusa de l'accepter sans savoir les intentions du roi de France. Vendôme pria Louis XIV d'y consentir, à moins qu'il n'aimât mieux lui donner le bâton de maréchal ; ce qui leveroit toutes les difficultés, ce qui d'ailleurs seroit une juste récompense de la prise de Girone. « Après » avoir fait M. de Bezons maréchal de » France, dit-il dans sa lettre, pour » retirer les troupes de votre majesté » d'Espagne, il ne paroîtra extraordi- » naire à personne qu'elle fasse le même » honneur au duc de Noailles pour les » y faire entrer ».

Le duc de Vendôme au roi. 18 avril.

Noailles s'y étoit opposé.

On pourroit soupçonner ici Noailles de s'être livré secrètement aux vues de

l'ambition, & d'avoir pris une route détournée pour arriver à son but. Mais ces manèges, si ordinaires dans les cours, étoient incompatibles avec son ame & ses principes. Il avoit combattu l'idée du duc de Vendôme; il l'avoit prié instamment de ne point la suivre: n'ayant pu l'en dissuader, il se hâta d'écrire au ministre, qu'il ne demandoit pas mieux que de rouler avec tous les lieutenans-généraux; il le supplia d'assurer le roi qu'il n'avoit nulle impatience, nulle inquiétude dans l'attente de ses graces, & qu'il lui suffisoit que S. M. parût contente de ses services.

1711.

Le duc de Noailles à M. Voisin. 17 avril.

Voisin lui répondit: *J'ai pour ce qui vous regarde l'inquiétude & l'impatience, que vous pourriez avoir & que vous n'avez point.* C'étoit dire assez clairement qu'il desiroit, ainsi que Vendôme, de le voir maréchal de France. Noailles sans doute l'auroit été, malgré sa jeunesse, si l'on avoit

Le ministre desiroit qu'il fût maréchal de France.

M. Voisin. 1er mai.

pu exécuter les projets de la campagne.
1711. Quant au titre de capitaine-général, le roi lui permit de l'accepter, mais inutilement: il obtint de Philippe d'être dispensé pour lors de le recevoir. On souhaitoit qu'il travaillât à la cour d'Espagne, jusqu'à l'arrivée des troupes, & il y travailla également dans les affaires politiques & dans la partie militaire.

Trop d'inquiétude sur les jugemens de la cour.

La vérité de l'histoire exige une réflexion. Ses lettres au ministre, sur différens objets, annoncent une crainte excessive, que ses intentions ne soient mal interprétées, que le roi ne lui impute de fausses démarches. Il insiste un peu trop sur sa passion unique de lui plaire, de le contenter. Le langage du courtisan perce à travers les sentimens du bon citoyen. Telle étoit l'influence de la cour de Louis XIV sur des ames fortes & généreuses. Les devoirs envers le monarque dégénéroient en une

sorte d'idolâtrie : le témoignage qu'on pouvoit se rendre à soi-même, n'empêchoit pas de trembler quelquefois aux pieds du maître qu'on encensoit. Le duc de Noailles, jeune, favorisé & digne de l'être, exposé par-là aux traits de l'envie, avoit plus de raisons que d'autres, en s'efforçant de bien faire, de craindre qu'on ne le taxât d'avoir mal fait. Mais sa conduite & ses actions parloient assez en sa faveur. 1711.

Mort de l'empereur Joseph ; nouveaux intérêts de l'archiduc.

Tandis que le roi d'Espagne s'occupoit avec les deux généraux françois des préparatifs de guerre, toujours très-lents, le dauphin, son père, mourut de la petite vérole le 14 avril, & la même maladie emporta, trois jours après, l'empereur Joseph, son ennemi le plus opiniâtre. Ce dernier événement pouvoit amener une révolution. L'archiduc Charles, frère de Joseph, héritoit de ses états, & aspiroit à la couronne impériale : il étoit de son intérêt

1711.

de quitter la Catalogne, de passer incessamment en Allemagne pour se faire élire.

Louis conseille de lui faire des propositions de paix.

On crut en France qu'il écouteroit volontiers des propositions de paix, de la part du roi d'Espagne. Louis XIV indiqua au duc de Vendôme toutes les raisons propres à l'y engager; que l'archiduc trouveroit des ennemis en Allemagne; que les princes protestans en particulier lui disputeroient l'empire; que ses alliés s'opposeroient à son départ de Barcelone; qu'en faisant la paix séparément, il assureroit son retour, & qu'on lui procureroit la pluralité des suffrages. Le roi étoit d'avis que son petit-fils sacrifiât tout pour conserver l'Espagne & les Indes. « Je comprends, » disoit-il, que l'archiduc ne fera pas » les premières propositions : il ne faut » pas aussi qu'elles soient faites en mon » nom, parce que je dois me réserver » la liberté d'agir du côté de l'Allema-

Le roi au duc de Vendôme. 3 mai.

» gne, & de susciter des ennemis à ce » prince, s'il refuse que je devienne » son ami. Il est donc nécessaire que les » propositions soient faites de la part » du roi Catholique. Elles lui seront » honorables : car il est glorieux pour lui » de soutenir, dans la personne même « de son ennemi, la splendeur d'une » maison unie à la nôtre par les plus » étroites liaisons du sang, & de tra- » vailler en même-temps pour l'intérêt » de la religion dans l'empire ». 1711.

Manière dont il faut s'y prendre.

La manière dont on devoit s'y prendre étoit expliquée. Il falloit confier cette négociation à un homme sage, qui n'offrît pas légérement Naples & la Sicile, avant de savoir si l'archiduc seroit disposé à traiter. Le roi ajoutoit que Vendôme communiqueroit sans doute volontiers cette dépêche au duc de Noailles. « Et comme vous agis- » sez d'un parfait concert avec lui, il » me paroît aussi du bien de mon ser-

1711. » vice, qu'il ſoit inſtruit de mes in-
» tentions ».

Philippe V écrit à l'archiduc.

Les raiſons contenues dans la lettre de Louis XIV, frappèrent tellement Philippe, quand elles lui furent communiquées, qu'il réſolut d'écrire lui-même à l'archiduc; & il le fit d'une manière qui, au jugement de Vendôme, ne pouvoit que lui faire honneur. La ſuſcription de ſa lettre étoit, *au roi de Bohême, monſieur mon frère & couſin.* On jugera ſi elle pouvoit produire un grand effet. La voici.

Lettre du roi d'Eſpagne à l'archiduc.

A Sarragoſſe, le 14 mai 1711.

Motifs de pacification.

« Monſieur mon frère & couſin, il
» eſt des tems & des conjonctures qui
» doivent faire paſſer au-deſſus des ré-
» gles ordinaires; & nous devons nous
» rendre aux ordres de la providence,
» lorſqu'elle ſemble nous tracer le
» chemin

» chemin que nous devons tenir. La 1711.
» mort d'un frère que dieu vient d'en-
» lever à V. M., en la flattant de justes
» espérances pour la couronne impé-
» riale, nous offre un moyen noble,
» sûr & solide pour nous rapprocher,
» & pour donner occasion à une paix
» desirée de toute l'Europe. L'intérêt Intérêt de la religion catholique.
» de la religion me détermine aux
» avances que je vous fais aujourd'hui,
» ne pouvant envisager qu'avec peine
» & douleur un armement de la part
» des Turcs. La révolte des Hongrois
» & la force des protestans en Alle-
» magne, jointe à l'absence & à l'é-
» loignement des électeurs de Bavière
» & de Cologne, ce sont des circons-
» tances si importantes dans le cas
» d'une élection, qu'on ne peut s'em-
» pêcher de chercher à oublier & à
» étouffer les motifs ou d'intérêt, ou
» de ressentiment particulier, lorsqu'on
» est véritablement touché de ceux de

1711. » l'église & de la religion, qui paroissent en danger dans l'occasion présente. Vous devez être persuadé que c'est l'unique vue qui m'engage à vous offrir tout ce qui peut dépendre de moi, pour concourir à mettre sur votre tête une couronne devenue comme héréditaire dans votre maison depuis tant d'années. L'expérience de sept ans de guerre, dans ce continent, vous a fait connoître que je n'ai jamais eu recours à de mauvais détours ni à de basses finesses, pour parvenir à quelque accommodement. J'ai cru ma cause juste, & toute ma confiance a été que dieu, qui m'a mis la couronne sur la tête, sauroit me la conserver. Ne regardez donc les offres que je vous fais, que comme partant d'un cœur véritablement sensible & sincérement pénétré du bien & de la conservation de la foi catholique ».

Intérêt de l'archiduc.

1711. Sentimens généreux de Philippe V.

» Je sais que V. M. compte sur des alliés auxquels, malgré leurs vues particulières, elle doit beaucoup. Ainsi » ce n'est point par une fausse politique, » ni pour chercher à profiter du trouble » que peut causer ce nouvel événement, » que je me rapproche de vous; mais j'avoue qu'il me paroîtroit également » grand & glorieux, pour vous & pour » moi, de chercher à terminer une si » cruelle guerre dont, malgré la justice » de ma cause, nous avons été le prétexte. » Et comme les engagemens de vos alliés paroissent entièrement cessés, je ne » veux pas perdre un moment pour faire » connoître à toute l'Europe, qu'il ne » tiendra pas à moi que le repos & la » tranquillité ne succèdent bientôt aux » malheurs de cette guerre, à la première » occasion que dieu semble nous offrir » pour le bien & le bonheur de tant de » nations différentes. Je vous reconnois » donc dès-à-présent pour roi de Bohê-

1711. » me. Je vous assure que vous trouverez » en moi tous les sentimens que vous » pouvez desirer, & si vous voulez entrer » dans de plus grandes explications, vous » pouvez me parler avec confiance, & » nous conviendrons de charger quel- » ques personnes de nos intentions, les- » quelles en conféreront ensemble.

Ses dispositions pour les alliés de l'archiduc.

» Mais je vous répète encore que je » ne veux, ni ne prétends vous séparer » de vos alliés, auxquels je serai toujours » porté d'accorder tout ce qui ne sera » point contraire à l'intérêt de mon » royaume & à ma gloire, & qui pourra » contribuer au bien général. Je souhaite » de trouver de votre côté les mêmes » sentimens que je vous fais paroître; » mais à tout événement je me serois » reproché à moi-même, si je ne vous » avois pas fait connoître les miens dans » une pareille conjoncture, & si je n'a- » vois pas profité du peu de tems que » vous ayez à rester à Barcelone. Vos

» véritables intérêts vous appellent ailleurs. Il ne tiendra donc qu'à V. M. » que je ne cherche à les soutenir, avec » la même force & la même vivacité » que j'ai résisté à tous les efforts qu'elle » a faits jusqu'à présent contre moi. » Sur ce, je prie dieu, &c. 1711.

Cette lettre, que la cour de France admira, fut renvoyée de Barcelone toute cachetée. Quelle apparence qu'on en pût retirer du fruit? Le sort de l'archiduc dépendoit trop des alliés puissans, qui l'avoient soutenu depuis l'origine de la guerre. Et puisque les motifs de religion ne l'avoient pas empêché de se livrer aux hérétiques, l'auroient-ils pu engager à rompre avec eux légérement? La lettre de Philippe est renvoyée.

D'ailleurs un renfort de sept mille hommes lui arriva bientôt en Catalogne, tandis que Louis XIV retiroit d'Espagne quatre bataillons, pour renforcer le duc de Berwick en Dauphiné. Les espérances diminuent en Espagne.

1711. Vendôme qui ne parloit que de siéges ou de combats, qui se plaignoit de l'inaction des autres généraux, qui cependant éprouvoit chaque jour la difficulté de se mettre en état d'agir, sollicita en vain la révocation de cet ordre. L'idée flatteuse de finir promptement la guerre de Catalogne se dissipoit de jour en jour. Philippe même ne vouloit plus se mettre à la tête de l'armée: une longue & dangereuse maladie de la reine l'affligeoit trop, pour ne pas refroidir un peu son courage.

Nécessité d'avoir un bon ambassadeur en France.

Il importoit extrêmement au roi de France de connoître la situation des affaires intérieures, & les vices ou les ressources du gouvernement actuel d'Espagne. Le duc de Noailles pouvoit mieux que personne en rendre compte, & il le devoit pour le bien de l'état. Ce ne fut qu'après un mûr examen, qu'avec une parfaite circonspection, qu'il traita cette matière délicate dans ses

Le duc de Noailles à Torci. 19 mai.

lettres au marquis de Torci. *Je ne saurois mentir, & il y auroit trop de vérités à dire...* En débutant par-là, il insiste sur la nécessité d'envoyer au plus tôt un ambassadeur, capable de se faire craindre & respecter, & qui se mêle uniquement des affaires de France. Pourvu qu'on ne le charge pas lui-même de la commission, il sera content, n'en connoissant aucune de moins desirable, depuis qu'il voit la manière dont on se gouverne. 1711.

Pour tout ce qui concerne la France, il n'apperçoit que difficultés, traverses, oppositions. Que sera-ce si l'on parvient à n'avoir plus besoin de ses secours? Les prétextes ne manqueront pas alors, pour effacer le souvenir des bienfaits. On dira dans l'occasion, que Louis XIV a cherché son propre intérêt en soutenant son petit-fils sur le trône: on se récriera sur l'évacuation de l'Italie, faite sans la participation de Philippe;

Dispositions peu favorables à notre égard.

Ibid.

1711. ſur le parti pris de l'abandonner, lorſque la cour de France y croyoit voir ſon avantage ; ſur le peu de part que l'Eſpagne a eue aux conférences pour la paix ; ſur la conduite des François en pluſieurs occaſions ; ſur les tréſors qu'ils ont tirés des Indes, &c.

Engourdiſſement à la cour.

Le roi, la reine & ceux qui les environnent, ſont toujours les mêmes, ajoute le duc ; de petites raiſons particulières détournent du bien général. Au lieu de retourner promptement à Madrid, choſe très-importante, on veut aller à Corella ſans motif raiſonnable. Tout eſt dans l'engourdiſſement, dans la léthargie ; & depuis la bataille de Villaviciosa, on n'a fait que perdre le tems le plus précieux.

Ibid.

Mauvaiſe adminiſtration des affaires.

Ce n'eſt pas qu'on n'ait travaillé ; mais le travail eſt ſans fruit, parce qu'il eſt ſans ordre & ſans régle. Ceux qui avoient rétabli les affaires après la bataille de Sarragoſſe, ſont devenus ſuſ-

pects ; on les éloigne tant qu'on peut ; les intrigues de cour l'emportent sur tout le reste ; on ne se fie qu'à cinq ou six misérables, dont il n'y a ni lumières ni ressources à espérer. Les Espagnols sont ulcérés plus que jamais : ils murmurent du peu de cas qu'on fait d'eux, de la préférence qu'on accorde aux Italiens & aux Flamands ; ils s'attendent à voir le gouvernement entre les mains de ces étrangers. Un fantôme de conseil de guerre est sans pouvoir : ses résolutions ne sont suivies qu'autant que la chambre intérieure les approuve : elle se réserve les plus minces détails ; & rien ne s'exécute, parce qu'on ne sait à qui s'adresser pour les moindres choses. Le mal est incurable ; mais il importe que Louis XIV en soit instruit, pour qu'il sache comment s'y prendre, quand il aura des affaires à traiter avec cette cour. Une confiance aveugle, fondée sur les derniers succès, est la

1711.

Id. 9 juin.

Mécontentement des Espagnols.

Confiance aveugle.

1711. cause de l'étrange léthargie où l'on est tombé ; & quoique Philippe ait tous les sentimens qu'il doit à son grand-père, les impressions qu'il reçoit si aisément le rendroient peu traitable sur les conditions de la paix, si l'on se trouvoit moins pressé par le besoin.

Profiter de l'occasion pour la paix.

Dans cet état des choses, Noailles juge qu'il est essentiel de saisir l'occasion que procure la mort de l'empereur. Il faut faire la paix : on y parviendra, en continuant de secourir Philippe V. Pourvu qu'il conserve l'Espagne & les Indes, quelque cession, quelques suretés pour le commerce que l'on accorde aux ennemis, il doit s'estimer fort heureux : c'est un assez bel apanage pour une branche cadette. La France unie à l'Espagne n'ayant pu faire la loi, il ne reste qu'un parti à prendre : c'est de persuader à l'Europe que cette union ne peut lui être préjudiciable ni dangereuse ; l'intérêt même

Ibid.

de la France, comme celui des alliés, est que l'Espagne perde quelque chose; puisque l'on ne doit compter sur les dispositions de la cour de Madrid, qu'autant qu'elle aura besoin de nos secours. (Cela étoit vrai pour lors.)

1711.

Quant à la campagne prochaine, malgré tous les soins que s'étoit donnés le duc de Noailles, il n'y avoit rien de prêt à l'égard des vivres; on manquoit encore d'une grande quantité d'armes: on avoit beaucoup dépensé pour des projets séduisans, mais on avoit négligé l'essentiel. Le meilleur parti étoit donc, comme il le disoit, de ne rien hasarder; de soutenir, s'il étoit possible, un air de supériorité sur les ennemis, sans entreprendre les siéges projetés d'abord; de s'amuser seulement à réduire les montagnes, en s'emparant de tous les châteaux, & de s'ouvrir un chemin de communication, afin de faire craindre que les troupes françoises ne se retiras-

Plan proportionné à l'état des choses.

Ibid.

1711. ſent, en cas de conteſtation entre les deux cours ſur les articles de la paix.

On avoit eu des projets trop vaſtes.

Cette idée étoit d'autant plus juſte, qu'on ſe trouva en juillet preſque auſſi peu avancé qu'auparavant. « J'ai prévu » & prédit, il y a plus de ſix mois, » tout ce qui arrive, écrivoit Noailles.

A M. de Torci, 1er juillet.

» Si l'on avoit voulu d'abord ſe ré» duire à des projets moins vaſtes, » & conſidérer de bonne heure la » difficulté & l'impoſſibilité même d'a» voir de certaines choſes, après une » campagne de huit mois, mêlée d'au» tant d'événemens différens ; il eſt » certain que l'on ſeroit plus avancé, » parce que l'on auroit proportionné » les projets aux moyens. Mais en vou» lant aller à l'impoſſible, on s'eſt mis » hors d'état de faire ce qui pourroit » être praticable préſentement ; & c'eſt » ce qu'il y a de fâcheux ».

La reine & madame des Urſins,

Sans nommer les perſonnes, il fait aſſez entendre que la reine & la prin-

ceſſe des Urſins gouvernoient, non-ſeulement l'eſprit du roi, mais toutes les affaires; qu'elles n'avoient alors de confiance en aucun miniſtre capable du gouvernement; qu'une inquiétude préſomptueuſe les emportoit au-delà des bornes; qu'elles ſe flattoient de tout reprendre, de tout garder, tandis qu'on pouvoit craindre encore de tout perdre. La reine, fière & courageuſe, s'indignoit des ſacrifices qu'il falloit faire à la paix; la princeſſe entroit dans ſes ſentimens, & de plus travailloit ſans doute à ſe ſoutenir elle-même contre des factions redoutables: le roi n'agiſſoit guère que par l'impulſion de l'une & de l'autre. Ainſi le gouvernement flottoit au gré des préventions, & n'avoit ni régles ni ſtabilité. La lenteur eſpagnole mettoit le comble aux embarras.

1711. maîtreſſes du gouvernement.

Vendôme n'avoit pas prévu les obſtacles qu'il rencontreroit à l'exécution

Noailles ne peut pas

1711. de ses desseins : il les souffroit plus impatiemment que Noailles : il l'envoya plusieurs fois de Sarragosse à Corella, où étoit la cour, comme le seul homme qui pût hâter & arranger les affaires. Celui-ci n'avoit plus le même crédit, parce que le zèle & l'amour de la vérité ne lui permettoient pas d'être flatteur : il devoit même partir d'Espagne, dès qu'il y seroit inutile : sa santé l'obligeoit de prendre du repos & des remèdes ; mais rien ne l'arrêtoit quand il s'agissoit du bien de l'état.

tout ce qu'il voudroit.

Torci espère beaucoup de lui.

« Je vois avec beaucoup de peine, » lui marqua Torci, le désordre où » toutes les choses sont retombées en » Espagne. Il est étonnant que l'on » fût parvenu à débrouiller la première » confusion ; il ne l'est pas que les af- » faires aient repris leur cours ordinai- » re. Vous ferez beaucoup si vous pou- » vez les tirer du désordre par le

M. de Torci au duc de Noailles. 13 juillet.

» voyage que vous avez fait à Corella. Ce sont des miracles qui ne » vous sont pas inconnus, & j'espère de vous ce que je n'attendrois » pas de tout autre ». 1711.

Ce ministre, qui depuis long-tems ne connoissoit plus les secrets de la cour d'Espagne, parce qu'on les empêchoit de parvenir à celle de France, sentoit toutes les conséquences des tristes vérités qu'annonçoit le duc de Noailles. Il en desiroit avec plus d'ardeur la conclusion de la paix. Amelot seul étoit demandé pour ambassadeur. Comme le roi avoit de la répugnance à lui offrir l'ambassade, dans la crainte d'un refus, & qu'il pouvoit être dangereux d'en charger de nouveau un homme si peu agréable aux Espagnols, le marquis de Bonnac fut choisi pour remplacer Blécourt, avec le titre d'envoyé extraordinaire. C'étoit un bon choix, que Noailles avoit proposé lui-

Le marquis de Bonnac envoyé en Espagne.

Id. 31 mai.

1711. même. Les négociations de paix alloient devenir l'objet capital des deux cours : le grand point étoit d'amener celle d'Espagne aux cessions nécessaires.

Cessions que promet Philippe.

Déjà le duc de Vendôme avoit obtenu, non sans peine, que l'électeur de Bavière fût mis en possession de ce qui restoit des Pays-bas, conformément au traité fait avec lui. On réservoit une petite souveraineté pour la princesse des Ursins ; & le roi & la reine vouloient absolument qu'elle lui fût assurée. Le cabinet de Versailles prévoyant que l'Angleterre exigeroit Gibraltar & Port-Mahon, peut-être même une place en Amérique pour sureté de son commerce, il importoit de savoir si l'on pouvoit compter à cet égard sur le consentement de Philippe. Vendôme & Noailles s'efforcèrent de l'obtenir. Le monarque consentit par écrit au premier article, s'il étoit indispensable pour la paix ; quant au second,

qui lui paroissoit plus *terrible*, il voulut avant de rien promettre, consulter le comte de Berghéick qu'il attendoit, & qu'il destinoit au double ministère de la guerre & des finances. L'intention de Louis XIV étoit bien de disputer le terrein, autant qu'il seroit possible; mais dans la ferme résolution de conclure avec les Anglois, si les dispositions favorables du ministère de Londres en procuroient le moyen, comme on avoit lieu de l'espérer.

1711. Il attend Bergheick pour se décider.

« Je vous assure, écrivit-il à Philippe, que vous ne vous trompez pas quand vous croyez que vos intérêts me sont aussi sensibles que les miens; & que c'est avec une peine infinie que je vous fais des propositions, que nous trouvons toujours dures, quand il s'agit de céder quelque partie des états que dieu nous a donnés. Mais il y a des occasions où il faut savoir perdre; & si vous étiez pos-

Louis l'exhorte à la modération.

Louis XIV à Philippe V. 22 juin.

1711. » sesseur tranquille de l'Espagne & » des Indes, vous n'auriez pas à regretter les places que vous auriez cédées » aux Anglois, pour les engager à faire » la paix. Je me servirai dans cette » vue du pouvoir que vous me donnez. Dieu veuille qu'il réussisse; car » il me paroît, suivant ce que je vois » de la disposition de vos affaires, que » la paix n'est pas moins nécessaire à » votre majesté, qu'elle l'étoit l'année » dernière, & que la conjoncture est » seulement plus favorable pour traiter » plus avantageusement. Réglez-vous » donc sur ce principe, & comptez » qu'il n'y a pour vous de bons conseils à suivre, que ceux qui avanceront la paix en vous maintenant » sur le trône ».

Souveraineté pour la princesse des Ursins.

Dans une autre lettre : « Je loue la » reconnoissance que vous avez, la » reine & vous, pour la princesse des

Id 20 juillet. » Ursins, & votre attention suivie à

» lui en donner des marques. L'élec- 1711.
» teur de Bavière est instruit de la ré-
» serve que vous voulez faire dans les
» Pays-bas. . . . . Je suis persuadé que
» vous n'y trouverez nulle difficulté
» de sa part. Il y en aura peut-être
» davantage à former une souveraineté
» de trente mille écus de rente dans
» l'étendue de deux provinces, aussi
» stériles que le sont celles de Luxem-
» bourg & de Namur. Je lui en fe-
» rai cependant parler incessamment ».

Actes nécessaires pour l'électeur de Bavière.

Le roi demandoit l'expédition des actes nécessaires à l'électeur, afin qu'il fût reconnu souverain des Pays-bas. De telles affaires ne pouvoient que traîner long-tems en Espagne. Les intérêts de la princesse des Ursins causèrent même de l'embarras, dans le cours des négociations : c'est peut-être la plus forte preuve qu'elle abusa quelquefois de sa faveur ; mais Philippe & la reine se faisoient, sans doute,

1711. un point d'honneur de son établissement.

On adopte le plan de Noailles.

On travailloit toujours aux préparatifs de la campagne. Vendôme, en peignant la disette où l'on étoit, & la lenteur des approvisionnemens, avoit annoncé plus d'une fois que l'exécution de son plan devenoit par-là impossible. Louis XIV lui écrivit de ne rien donner au hasard, de renoncer aux grands siéges, de se borner à soumettre les montagnes; en un mot, les idées de Noailles furent entièrement adoptées. Mais dès que Vendôme espéra de pouvoir agir, il étendit ses vues. » Je ne hasarderai rien » mal-à-propos, dit-il, & quoique » nous soyons supérieurs aux enne» mis, je prendrai sur eux tous les » avantages que je pourrai prendre «. Au reste, le meilleur moyen d'avoir la paix, selon lui, étoit de pousser la guerre, de manière que les alliés per-

Vendôme étend ses vues.

Le duc de Vendôme au roi. 5 juillet.

1711.

diſſent l'eſpérance de chaſſer Philippe, tandis que du côté de l'Allemagne on tâcheroit de troubler l'élection de l'empereur. Le roi lui répondit qu'étant ſur les lieux, & la ſituation des affaires changeant d'un jour à l'autre, il pouvoit mieux que perſonne juger de ce qu'il convenoit d'entreprendre; & qu'il lui en laiſſoit la déciſion.

Mais les moyens manquent.

Nous verrons cependant que la campagne fut preſque ſtérile en événemens. Les moyens manquèrent. Le comte de Bergheick, miniſtre capable, trouva les affaires d'Eſpagne dans un déſordre, qu'il n'auroit pu imaginer de loin. Il falloit pour les rétablir beaucoup de tems, de courage & de tranquillité. Dès que Noailles ſe vit inutile, il profita de ſon congé, comme Vendôme le deſiroit, pour aller rendre compte au roi de la ſituation de toutes choſes. Il partit au commence-

Départ du duc de Noailles.

ment de septembre. Le marquis de
1711. Bonnac venoit d'arriver. Son instruction datée du 5 août rouloit principalement sur la paix, desirée avec d'autant plus d'ardeur, qu'on espéroit enfin de la conclure honorablement. Cette instruction est trop importante pour ne pas en donner un précis.

EXTRAIT de l'Instruction du marquis de Bonnac *.

Motifs qui avoient déterminé Louis XIV à soutenir le roi d'Espagne.

Instruction du 5 août.

Après avoir exposé la conduite que le roi a tenue, dans les diverses circonstances, à l'égard de l'Espagne, depuis l'établissement de Philippe V, on rappelle les négociations de Hollande pour la paix, & l'inflexible obstination des

* Cette pièce est de 48 pages *in-folio* dans les manuscrits; en la réduisant à quelques pages, j'ai tâché d'en conserver toute la substance.

alliés. Ils étoient prévenus que les liaisons entre la France & l'Espagne ne pouvoient se rompre, tant que Philippe demeureroit sur le trône. Cependant le roi n'a jamais fait de traité avec son petit-fils; il l'a toujours secouru gratuitement & sans conditions; il n'a fait qu'acquiescer aux vœux des Espagnols, en acceptant le testament de Charles II; il étoit libre par conséquent de continuer ou de retirer ses secours; & peut-être les auroit il interrompus depuis long-tems, s'il avoit eu moins de tendresse pour son petit-fils & moins d'estime pour les Espagnols. 1711.

Sa persévérance a détrompé les alliés.

Ibid.

Les ennemis commencèrent à changer de ton, après la bataille de Villaviciosa. Ils jugèrent que tous leurs efforts ne contraindroient pas Philippe à se dépouiller de sa couronne; les partages qu'ils avoient refusé de lui donner, ils souhaitèrent qu'il les ac-

1711. ceptât ; ils le firent connoître par des propositions indirectes. Mais le roi ne voulut point deviner leurs intentions ; il continua la guerre sans parler davantage de paix. Son silence & sa fermeté produisirent un bon effet : les nouveaux secours accordés à l'Espagne ont fait sentir aux alliés combien la conquête de ce royaume étoit impossible ; la paix est devenue enfin l'objet de leurs vœux.

L'Espagne doit être indépendante de la France.

Une étroite union entre la France & l'Espagne est nécessaire pour le bien de l'une & de l'autre ; mais elle ne doit avoir aucun caractère de dépendance de la part de l'Espagne. Que les intérêts des deux royaumes soient unis ; que chacun soit gouverné selon ses usages & ses maximes. Quand même le roi pourroit régler toutes les affaires d'Espagne, il ne lui conviendroit pas de s'en charger : ce seroit fortifier inutilement la jalousie des principales puissances de l'Europe, qui regarderoient

Ibid.

l'Espagne

l'Eſpagne comme abſolument ſoumiſe à ſes ordres. 1711.

Mais il ne faut pas non plus que les ennemis ſe flattent d'avoir mis la diviſion entre les deux rois. Les marques d'une parfaite union ſeront auſſi utiles pour la paix, que les effets en ſont néceſſaires pour la continuation de la guerre. Union néceſſaire entre elles.

Depuis quelques années, le véritable état de la cour d'Eſpagne a été ſoigneuſement déguiſé. Quel que ſoit le motif d'un pareil déguiſement, il importe de connoître le fond des choſes, & les vues de ceux qui gouvernent. « Les affaires politiques ne dépendent » que trop des paſſions & de l'intérêt » des particuliers, & ce n'eſt pas une » nouveauté que de voir le ſort des » princes réglé par les intrigues ſecret- » tes de la cour ». Bonnac tâchera de découvrir les reſſorts cachés qui donnent le mouvement. On ſait en géné- Connoître le fond des affaires d'Eſpgne; *Ibid.* & les reſſorts ſecrets du gouvernement.

1711. ral qu'ils nuiſent beaucoup aux intérêts de Philippe V. Le gouvernement eſt cenſuré par les Eſpagnols avec amertume. Leurs plaintes peuvent n'être pas fondées ſur la raiſon ; mais elles prouvent qu'il y a du déſordre dans l'adminiſtration des affaires : il faut connoître le mal, pour juger quels remèdes peuvent convenir ; & puiſqu'on veut ſoutenir l'Eſpagne, il faut ſavoir quelles ſont ſes reſſources afin d'y proportionner les aſſiſtances.

Conduite du roi & de la reine.

Ibid.

Il eſt à craindre que le roi d'Eſpagne ne ſoit le premier trompé. L'excès de confiance lui paroît une vertu ; il s'opiniâtre dans ſes ſentimens ; & s'il prend de mauvais partis, on ne le fera pas revenir aiſément de ſon erreur. Lorſque la reine emploiera bien ſes talens, comme elle paroît en avoir l'intention, il ſera heureux d'être conduit par elle, puiſque du caractère dont il eſt, quelqu'un doit néceſſaire-

ment le gouverner. La princeſſe des Urſins, depuis quelques années, affecte de s'éloigner des affaires; mais ſon crédit n'en eſt pas moindre. Philippe délibère & décide avec la reine & la princeſſe : ce conſeil intérieur régle le ſort de l'état, & les autres ne ſont que pour la forme. On eſt perſuadé que la princeſſe des Urſins a du zèle pour la France, & qu'elle ſouhaite de maintenir une étroite union entre les deux couronnes; mais elle peut ſe tromper dans ſes vues, les donner & les ſoutenir comme bonnes, quoi que mauvaiſes. Bonnac, en lui témoignant une *extrême déférence*, doit tâcher d'approfondir la vérité.

1711. Influence de la princeſſe des Urſins.

Les démarches faites pour la paix, le démembrement inévitable de la monarchie, auront augmenté les préventions des Eſpagnols contre la France. Leur reſſentiment ni leur oppoſition, dans les conjonctures actuelles, ne doi-

Philippe doit deſirer la paix.

Ibid.

1711. vent point les faire regarder comme suſpects. Mais ceux qui compoſent le conſeil ſecret du monarque, ne peuvent trop lui perſuader, que le moment le plus heureux pour lui ſera le moment où l'on ſignera la paix. D'ailleurs il eſt trop juſte pour ſe regarder lui ſeul, pour ne pas ſacrifier ſon intérêt au repos de ſes peuples. Si cependant cette conſidération & celle de la France ne le touchoient pas aſſez, vainement on voudroit engager le roi à continuer la guerre, lorſqu'il ne s'agiroit plus que de procurer à l'Eſpagne quelques conditions plus ou moins avantageuſes.

Louis la fera ſans lui en cas de beſoin.

Bonnac examinera les demandes & les plaintes des négocians François; il protégera ceux dont les plaintes ſont juſtes : il prendra garde qu'ils ne ſoutiennent les prétentions ſouvent mal fondées des autres. Les négocians attribuent volontiers à mauvaiſe volonté contre toute la nation ce qu'ils ſouffrent

Examiner ſans partialité les plaintes des négocians. *Ibid.*

en particulier ; & quelquefois ils repré- 1711.
sentent comme une injuſtice criante, des châtimens mérités par les fraudes.

Il ſollicitera l'expédition des actes concernant la ſouveraineté des Pays-bas, cédée au duc de Bavière. Il paroîtra, dans toutes ſes actions, n'avoir en vue que la ſplendeur de la monarchie eſpagnole, & le recouvrement des provinces que les ennemis lui ont enlevées ; mais il ne regardera point cette perte comme un mal. Lorſque Philippe demeurera poſſeſſeur de l'Eſpagne & des Indes, ſes états en ſeront mieux gouvernés ; & l'union ſubſiſtera peut-être beaucoup plus étroitement entre les deux couronnes, que s'il recouvroit par la paix tous les états qu'il a perdus.

On ne doit pas regretter les ceſſions.

Ibid.

On a imprudemment négligé des ouvertures de négociations avec le Portugal. (Louis XIV avoit conſeillé d'y employer l'entremiſe des jéſuites, dont le crédit étoit alors ſi conſidérable,

Négocier avec le Portugal & avec le pape.

Ibid.

1711. & qui n'entroient que trop aiſément dans les affaires politiques.) Il ſeroit eſſentiel de renouer cette négociation, de la conduire à une heureuſe fin. Il ne le ſeroit pas moins de terminer *ſans baſſeſſe* les différends avec le pape; car *c'eſt travailler pour ſon ennemi, que de rompre avec la cour de Rome.*

Meſnager, député du commerce de Rouen, alloit négocier la paix à Londres. Son inſtruction eſt confiée à Bonnac, afin qu'il y conforme ſes démarches. Il doit agir fortement : la paix eſt ſi néceſſaire aux deux couronnes, qu'on ne peut trop s'empreſſer à en ſaiſir l'occaſion.

Bonnac confère avec la princeſſe des Urſins.

Le marquis de Bonnac avoit de l'eſprit, de l'expérience & de la ſageſſe; il trouva des diſpoſitions favorables : ainſi en peu de jours, il réuſſit au-delà de ſes eſpérances. Obtenir les conſentemens néceſſaires pour la paix, c'é-

toit le principal objet de sa mission. Il s'en expliqua d'abord avec la princesse des Ursins, qui lui témoigna un vrai desir de contribuer à la satisfaction de Louis XIV ; persuadée, dit-elle, qu'il ne voudroit pas que les Espagnols pussent soupçonner Philippe, d'avoir fait les affaires de la France aux dépens de l'Espagne. Alors entrant dans le détail, il montra que les propositions de paix étoient moins onéreuses à l'Espagne qu'à la France. Les Anglois demandoient à la première des places qu'elle ne possédoit plus, qu'elle ne pouvoit reprendre : ils exigeoient de la seconde la démolition de Dunkerque ; & sous le terme indéfini de barrière pour la Hollande, ils lui cachoient des prétentions, qui ne pouvoient être que fort préjudiciables. Ils vouloient que la France leur cédât en Amérique l'Acadie, Terre-neuve, la baie de Hudson : ce qu'ils demandoient à l'Espa-

1711. Le marquis de Bonnac au roi. 5 septembre.

Il prouve que les propositions de paix ne devoient pas révolter l'Espagne.

1711.

gne dans cette partie du monde, intéressoit moins les Espagnols que toutes les nations commerçantes. Enfin le commerce des Négres, dont ils vouloient jouir exclusivement, appartenoit aux François, & c'étoit encore un sacrifice exigé de la France plutôt que de l'Espagne.

Plein-pouvoir donné par Philippe à Louis XIV

Ces raisons frappèrent la princesse des Ursins. Elle les fit valoir. Le roi & la reine se montrèrent vivement touchés de la tendresse de Louis pour eux : motif sur lequel insista principalement l'envoyé, & qu'il trouva le plus propre à fixer leurs résolutions. On lui désigna le comte de Bergheick, comme le seul ministre avec qui on vouloit qu'il conférât. Bergheick sentoit la nécessité de la paix; & il détermina bientôt son maître aux consentemens desirés. Le quatrième jour après l'arrivée de Bonnac, Philippe écrivit de sa propre main, pour tenir la chose se-

crette, un plein-pouvoir qui autorisoit Louis XIV à convenir des préliminaires avec les Anglois; consentant à leur céder Gibraltar, Port-mahon, *l'assiento* ou le commerce des Négres, tel que les François l'avoient alors, & une place en Amérique, pour la fureté de leur commerce. 1711.

Plan pour le commerce de Cadix, rejeté.

On croyoit en France qu'il ne consentiroit jamais à ce dernier article, parce qu'il s'étoit expliqué là-dessus de la manière la plus forte. On avoit imaginé un autre moyen de contenter l'Angleterre : c'étoit un nouveau plan pour le commerce de Cadix, plan très-avantageux aux Anglois, à qui l'on offroit d'en assurer l'exécution, en mettant une garnison suisse dans cette ville. Mais Bergheick jugea qu'il vaudroit mieux céder deux places en Amérique, si l'on ne pouvoit faire autrement; & Philippe déclara qu'il ne consentiroit point à une chose, dont les suites de-

voient être, selon lui, la perte de Cadix & du commerce des Indes.

1711.

Les Anglois modèrent leurs prétentions.

Ce refus formel étoit capable de rompre toute la négociation, puisque le plan rejeté en étoit la base. Heureusement la cour de Londres le rejeta elle-même; plus heureusement encore, les Anglois se désistèrent de leur prétention, d'obtenir des places espagnoles en Amérique. Croyant qu'on les refuseroit toujours, ils se bornèrent à une demande beaucoup moins dure pour l'Espagne : c'étoit de jouir de *l'assiento* pendant trente ans, au lieu de dix; & d'avoir un terrain dans le fleuve de la Plata, où ils vendroient leurs Négres sous l'inspection d'un officier espagnol, où d'ailleurs ils ne pourroient envoyer qu'un certain nombre de vaisseaux : ils ne vouloient de plus qu'une exemption des droits de Cadix, pour les marchandises de leur crû & de leurs fabriques. Louis XIV n'hésita point à

Leur demande pour l'*assiento*.

leur accorder ces avantages, au nom de Philippe.

1711.

Lettre de Louis XIV, qui inquiète la cour d'Espagne.

« J'espère que vous ne vous repentirez » pas, lui écrivit-il, de la confiance que » vous me témoignez..... Si je vous » engage à des conditions que vous n'a- » vez pas prévues, vous verrez qu'elles » ne sont pas essentielles, & qu'il étoit » nécessaire de les accorder, pour vous » délivrer absolument des instances » opiniâtres, que les Anglois conti- » nuoient de faire pour obtenir qua- » tre places dans les Indes. Il y a des » occasions qu'il est important de ne » pas laisser échapper; ainsi ne soyez » pas surpris si j'ai interprété votre pou- » voir sans vous consulter. Il falloit » pour avoir la réponse de V. M. per- » dre un tems précieux; & je crois » travailler utilement pour vous, en » cédant le moins pour conserver le » principal, que vous consentiez d'a- » bandonner. J'informe le sieur de

Louis XIV à Philippe V. 18 septembre.

1711. » Bonnac en détail de l'état de la négociation. Comme il vous en rendra compte, il ne me reste qu'à vous assurer que je ne souhaite pas moins la paix pour vous que pour moi, & que je serai content quand je vous verrai heureux & solidement établi sur le trône d'Espagne. C'est en y contribuant de tout mon pouvoir, que je veux vous faire connoître la tendre amitié que j'ai pour vous ».

On se prête à ses desirs, en témoignant de la répugnance.

Le roi & la reine, à la lecture de cette lettre dont ils ne devinoient pas l'objet, furent d'abord extrêmement agités. Bonnac leur fit connoître les nouvelles conditions accordées à l'Angleterre. Il leur persuada aisément que le changement leur étoit avantageux. Mais un fond d'inquiétude leur restoit toujours dans l'ame. « Les Anglois, » disoient-ils, n'abusent-ils pas du » desir qu'on a de la paix, pour dé- » couvrir les avantages qu'elle pourra

M. de Bonnac au roi. 30 septembre.

» leur procurer ? Et ne profiteront-ils 1711.
» pas enſuite, pour continuer leurs
» entrepriſes, de l'eſpèce d'engourdiſ-
» ſement où ils nous auront mis par
» de trompeuſes négociations ? Le
» meilleur moyen d'aſſurer la paix, ne
» ſeroit-il pas de ſe montrer bien dé-
» terminé à la continuation de la
» guerre ? C'eſt la crainte & non la
» pitié qui déſarme les ennemis ».
En un mot, Philippe, & encore plus la reine, fort animés ſur les pertes de leur monarchie, faiſoient entendre qu'ils ſe décidoient par reconnoiſſance & par reſpect pour leur grand-père, plutôt que par la crainte de nouveaux malheurs.

La princeſſe des Urſins ſeconde utilement Bonnac.

Plus Bonnac étudioit leur caractère & leur cour, plus il croyoit devoir employer la raiſon, les motifs doux, & particulièrement le crédit de la princeſſe des Urſins, comme les moyens propres à obtenir ce qu'on deſiroit. Cette prin-

1711. *Id.* 20 septem.

cesse, toute dévouée au roi & à la reine d'Espagne, lui paroissoit également zélée pour Louis XIV; n'ayant pas toujours sur les affaires générales les idées qui régnoient en France, mais se rendant aux représentations, pourvu qu'on lui persuadât que les intérêts de l'Espagne n'étoient pas sacrifiés; capable de servir très-utilement, si l'on évitoit d'offenser sa délicatesse, & de lui faire croire qu'on voulût agir sans son entremise. Elle méritoit bien des égards.

Elle étoit nécessaire pour modérer les sentimens de la reine.

Ibid.

Selon l'envoyé, les choses dans une autre situation auroient été probablement plus difficiles. Le roi ne se déterminoit point par lui-même. La reine, maîtresse absolue de son cœur & de son esprit, pensoit avec hauteur, prenoit son parti sur le champ; & après avoir triomphé de tant d'infortunes, elle écoutoit avec indifférence, avec mépris, toutes les représentations sur les malheurs qu'elle pouvoit avoir à

craindre. Des préjugés fondés sur l'expérience de la bonne fortune, & sur le mépris de la mauvaise, ont une grande force à cet âge. La princesse des Ursins, beaucoup plus modérée dans ses sentimens, étoit seule capable d'adoucir ce qu'il y avoit d'outré dans ceux de la reine. Il est certain que la cour de France auroit rencontré beaucoup plus d'obstacles à ses vues, & peut-être des obstacles invincibles, si Philippe avoit donné sa confiance aux Espagnols.

1711.

C'étoit un parti pris, comme l'observe Bonnac, de ne plus mettre le gouvernement entre leurs mains. On avoit trouvé parmi eux peu d'hommes capables des grands emplois : ceux à qui on les avoit confiés, malheureux ou infidèles, avoient inspiré de l'éloignement pour les autres. Depuis qu'on employoit des étrangers, les seigneurs montroient une foiblesse qui les rendoit méprisables. Ainsi, on trouvoit plus de

Plus d'Espagnols dans les grands emplois.

Ibid.

1711. ſureté, ſans aucun riſque, à ſuivre cette méthode. Au reſte, la manière dont le roi traitoit ceux de ſa ſuite, étoit une preuve qu'il s'approcheroit des Eſpagnols, quand ils ne s'éloigneroient pas de lui.

Il convenoit pourtant d'exciter leur émulation.

Les remarques de l'envoyé paroiſſent juſtes. Mais ſi l'on ne trouvoit pas dans les grands le zèle ou les talens néceſſaires, ne convenoit-il pas d'éprouver la nobleſſe du ſecond ordre ? Ne pouvoit-on pas exciter ſon émulation, en faiſant connoître qu'on avoit égard aux qualités perſonnelles, & non au rang des perſonnes ? Et n'étoit-ce pas un moyen de diminuer encore le pouvoir des grands, que de donner ainſi les emplois, non aux dignités, mais au mérite ? Ces réflexions ſe trouvent dans une dépêche de Louis XIV, qui les donne ſimplement comme des conſeils, en cas qu'elles puiſſent être utiles aux intérêts du roi d'Eſpagne. Par mal-

Le roi à M. de Bonnac. 5 octobre.

heur le génie eſpagnol, faute d'exercice & de culture, étoit tombé dans une eſpèce d'aſſoupiſſement léthargique : il falloit du temps pour lui rendre ſon reſſort, & les affaires ſouffroient peu de retardement. 1711.

Affaire de cérémonial par rapport à madame des Urſins.

Si les grands avoient quelque ſujet de ſe plaindre, leur fierté du moins ſe plioit davantage aux volontés du monarque. Quand Philippe déclara ce qu'il avoit fait en faveur de la princeſſe des Urſins, il fut queſtion entre eux du traitement qu'elle pouvoit prétendre, par rapport à ſa ſouveraineté dans les Pays-bas. Ils conſultent le duc d'Oſſuna, ſi difficile en matière de cérémonial, qu'il n'avoit jamais accordé *l'alteſſe* au duc de Savoie : ils ne doutent point que ſon exemple ne les autoriſe à ne rien faire de nouveau pour la princeſſe. Oſſuna les confirme dans cette opinion par une réponſe équivoque, en leur diſant qu'ils s'adreſſoient mal ; qu'il penſoit là-deſſus

M. de Bonnac à M. de Torci 13 octobre

d'une façon particulière, & que du

1711. reste il n'avoit pas encore examiné ce

L'exemple d'Ossuna fait fléchir les grands.

qu'il feroit. Sur le champ, ils vont complimenter la princesse, & la traitent comme auparavant. Le duc arrive après eux, les trouve, donne *l'altesse* en leur présence, les jette ainsi dans un extrême embarras. Au sortir de-là, ils lui demandent pourquoi tant de facilité ? « J'ai une trop grande opinion, » répond-il, de la dignité du roi mon » maître, pour imaginer qu'il ne puisse » pas faire mériter ce titre à ceux qui » le servent bien ». Son exemple fut généralement suivi.

Obstacles à la cession des Pays-bas.

Cependant l'affaire de l'électeur de Bavière ne s'expédioit point, malgré les instances redoublées de Louis XIV.

Le roi à M. de Bonnac. 18 & 23 nov.

La princesse des Ursins n'osoit en parler, disoit-elle, parce que Bergheick s'opposoit à l'expédition des patentes. Ce ministre plein de zèle & de lumières, mais entêté de ses systêmes, avoit tou-

jours en vue une négociation avec la Hollande : il craignoit qu'une cession en forme des Pays-bas à l'électeur ne rendît la paix, ou plus difficile, ou plus coûteuse ; & d'ailleurs il comptoit peu sur la bonne-foi du ministère de Londres, quoique l'on eût toute raison de s'y confier. La reine Anne & ses ministres desiroient la paix autant que la cour de France. Les intrigues connues qui avoient renversé le crédit de Marlborough, avoient amené des sentimens tout contraires à ceux de cet illustre & ambitieux général. On avoit traité ; on étoit convenu de part & d'autre avec une véritable franchise. Les Hollandois s'étoient en vain efforcés de rompre cette négociation. Le plus grand malheur pour la France & pour l'Espagne eût été d'en perdre les fruits.

1711.

Défiance mal fondée pour la cour de Londres.

Aussi Louis XIV insistoit-il fortement, pour qu'on écartât toute espèce de difficulté. La Hollande étant obli-

Louis travaille toujours à la paix.

gée, par les résolutions de la reine
1711. Anne, de consentir à l'ouverture du congrès d'Utrecht, il souhaitoit que les plénipotentiaires d'Espagne n'y entrassent qu'après que les principaux articles de la paix auroient été arrêtés : il n'étoit point fâché qu'on retardât l'expédition de leurs passe-ports. Quant à l'affaire de l'électeur, il regardoit comme honteux de ne pas exécuter les promesses qu'on lui avoit faites ; il ordonnoit à Bonnac d'en poursuivre vivement l'exécution ; & il écrivit de nouveau à Philippe de la manière la plus pressante :

Il exhorte Philippe à s'en rapporter à lui.

Louis XIV à Philippe V. 30 novemb.

« Les Hollandois ont enfin consenti » à donner les passe-ports pour mes » plénipotentiaires. Je ne sais point » quand les conférences pourront s'ou» vrir, & quand vos ministres y seront » reçus. Mais avant que de les faire » partir, désabusez, s'il est possible, » le comte de Bergheick de l'idée qu'il » a de traiter la paix par la voie des

» Hollandois. Laissez-moi conduire vos » intérêts, & finissez, je vous prie, » l'affaire de l'électeur de Bavière, » dont je vous assure que le retardement n'est pas honorable à votre » Majesté, & peut nuire à la négociation. Comptez que dans les conseils » que je vous donne, je n'ai d'autre » vue que votre bien ». 1711.

Objection du roi d'Espagne sur les Pays-bas.

Philippe répondit que Bergheick n'avoit point conseillé de traiter particulièrement avec les Hollandois; qu'il avoit cru au contraire la paix sûre par la voie de Londres; qu'on expédieroit les patentes de l'électeur, dès que l'Angleterre & la Hollande voudroient admettre, pour un fondement des traités, la cession des Pays-bas à ce prince; qu'autrement on s'exposeroit à être obligé d'en faire une nouvelle cession à la Hollande, & qu'alors l'électeur demanderoit peut-être un dédommagement: ce qui augmenteroit les embarras.

1711. Bergheick trouve des raisons de retardement.

C'étoit la raison de Bergheick : il la soutenoit opiniâtrément. La princesse des Ursins, quoique intéressée à l'expédition de l'affaire, ne vouloit point s'en mêler, soit par égard pour ce ministre tout-puissant alors, soit de peur qu'on ne la soupçonnât de suivre son propre intérêt. Les vives instances de Louis, mêlées de reproches, déterminèrent Philippe à ordonner enfin qu'on expédiât les patentes. Mais le ministre suscita une nouvelle difficulté. Il prétendit que la cession devoit se faire au nom du roi de France, qui en effet, par un traité de 1702, acceptoit les Pays-bas à titre de dédommagement des frais de la guerre, pour les remettre ensuite à l'électeur. Bonnac, n'ayant aucune connoissance de ce traité, se plaignit qu'on substituât une chose à une autre, & déclara qu'il ne pouvoit y consentir. Ainsi, rien ne finissoit.

On ne vou-

Tous les jours l'envoyé de France

trouvoit sa commission plus épineuse. On fut très-fâché d'apprendre que les plénipotentiaires d'Espagne n'entreroient pas d'abord au congrès avec les nôtres ; on soupçonna une intention de conclure la paix sans eux ; on en témoigna un violent chagrin. Bonnac prouva aisément que l'Angleterre & la Hollande avoient de bonnes raisons pour ne pas leur accorder si tôt des passe-ports, puisqu'elles ne reconnoissoient point Philippe V. Ç'auroit été commencer la négociation par où elle devoit se terminer : en cas qu'elle fût infructueuse, on auroit détruit le fondement de la guerre, & les alliés ne pouvoient y consentir. Mais, dit le roi d'Espagne, que penseront mes sujets, s'ils voient que les intérêts de la monarchie soient uniquement entre les mains des ministres de France ? *Ils penseront*, reprit l'envoyé, *que si V. M. se repose sur le roi votre grand-père du soin de sou-*

1711. droit pas que le congrès s'ouvrît sans les Espagnols.

M. de Bonnac au roi. 6 décemb.

Réponses de Bonnac aux difficultés.

1711. *tenir la guerre, elle peut bien se fier à lui pour la conclusion de la paix.* Bergheick, prenant la parole, dit qu'on n'avoit jamais vu une monarchie comme l'Espagne faire la paix sans l'intervention de ses ministres. *Vous devez pourtant savoir*, répliqua Bonnac, *que les ministres de Charles II n'eurent d'autre part à la paix de Riswick que de la signer.* La reine termina la dispute en conseillant d'écrire à Louis XIV, pour le supplier d'avoir autant d'égard à la dignité qu'aux intérêts de Philippe, & d'engager les alliés à ne point faire attendre les passe-ports des Espagnols.

Il conseille de traiter sans consulter la cour d'Espagne.

Id. à M. Torci. 14 décemb.

On pouvoit s'attendre à beaucoup d'autres difficultés. Bonnac jugeoit donc que le meilleur parti à prendre étoit d'aller au but, en évitant de faire des reproches & des menaces ; de s'assurer de la volonté des Anglois sur ce qui regardoit l'Espagne, & par leur moyen de celle des Hollandois ; d'obliger ensuite

ſuite la cour de Madrid d'exécuter ce dont on ſeroit convenu avec ces puiſſances, comme les alliés faiſoient autrefois. Cette méthode lui paroît plus convenable aux intérêts & à la dignité du roi. Tout ce qu'il faudra accorder aux dépens de l'Eſpagne, paroîtra dès-lors un effet de l'avidité des ennemis, & de la néceſſité où l'on ſe trouve de faire la paix : au lieu que ſi l'on continue à demander directement à Philippe les choſes que les alliés voudront exiger de lui, on verra l'aigreur & la méfiance diviſer les deux cours, on ſera ſans ceſſe accuſé de ſacrifier les intérêts de l'Eſpagne à ceux de la France. — 1711.

Cette politique déplaît, & l'on s'en plaint.

Effectivement, comme il inſiſtoit ſur l'affaire des Pays-bas, repréſentant que l'honneur de Louis XIV s'y trouvoit engagé, & que refuſer d'accomplir une ſemblable promeſſe, c'étoit annoncer des difficultés ſans nombre ſur le reſte

1711. M. de Bonnac au roi. 14 décemb.

des négociations, c'étoit contraindre en quelque ſorte ce Monarque à traiter ſéparément : « On a pris en France, dit » la reine, une méthode dont on ne » peut ſe défaire ; on demande tout à » l'Eſpagne, & l'on menace au lieu » d'apporter la raiſon de ſes demandes ». Bonnac répondit, qu'il ne lui paroiſſoit pas que ce fût la méthode du roi ni de ſes miniſtres ; il rappela les raiſons de ſatisfaire aux engagemens contractés avec l'électeur ; il obſerva qu'on n'en donnoit aucune ſur le refus d'y conſentir ; que du reſte, la France n'uſoit point de menaces, lorſqu'elle repréſentoit que ſi l'Eſpagne refuſoit de faire la paix avec elle, il faudroit néceſſairement qu'elle fît la paix ſans l'Eſpagne.

L'envoyé réfute les reproches.

La néceſſité ſeule pouvoit décider le roi & la reine.

Ainſi ſe vérifioit la prédiction du duc de Noailles, que cette cour éluderoit, tant qu'il ſeroit poſſible, les propoſitions contraires à ſes vues ; qu'elle

tâcheroit de gagner du tems, & ne se rendroit qu'autant qu'on emploieroit avec force l'autorité du roi, ou qu'elle éprouveroit la nécessité d'une prompte déférence. Le courage de Philippe, le caractère décidé & ferme de la reine, le génie de la nation qu'ils gouvernoient, le juste desir de conserver l'éclat & la puissance de leur couronne, le souvenir des offres humiliantes qu'on avoit faites à leurs ennemis, tout sembloit les inviter à tenir cette conduite. Mais le besoin de la paix, & l'impuissance de soutenir la guerre par leurs propres forces, les jetoient dans une dépendance inévitable.

1711.

Les alliés veulent traiter d'abord seulement avec la France.

Loin de vouloir accorder des passeports aux plénipotentiaires d'Espagne, les ennemis ne voulurent en expédier pour ceux de France, qu'après que Louis XIV eut déclaré que l'absence des premiers ne retarderoit point le pro-

grès de la négociation. On convint de n'admettre les Espagnols ni les ministres de Bavière & de Cologne, que lorsque les articles concernant leurs maîtres auroient été arrangés. Louis manda en conséquence que ceux d'Espagne pouvoient se mettre en chemin, & venir attendre leurs passe-ports à Paris; que cependant il falloit lui envoyer un plein-pouvoir assez étendu, pour faire, au nom de Philippe, toutes les cessions nécessaires, en exceptant l'Espagne & les Indes. « Qu'il ne s'étonne pas, dit-» il, de voir dans la lettre dont je vous » envoie la copie, (écrite par Boling-» broke à la sollicitation des états géné-» raux) les termes de *duc d'Anjou*, & » des *ci-devant électeurs de Cologne &* » *de Bavière*. Ce sont les derniers effets » de la rusticité & du désespoir du parti » hollandois, qui s'opiniâtroit à la con-» tinuation de la guerre. Il changera de

1711. Le roi à M de Bonnac. 17 décembre.

Louis demande un plein-pouvoir.

» ſtyle, comme il eſt préſentement forcé » à changer de conduite ». 1711.

Bonnac avoit ordre de faire agir la princeſſe des Urſins, pour obtenir ce plein-pouvoir; tant on craignoit de nouvelles oppoſitions. Elle s'y employa d'une manière très-ſatisfaiſante. Bergheick lui-même fit ſans peine ce qu'on deſiroit. Étant un des plénipotentiaires, il ſe flattoit de trouver encore matière à exercer ſa politique. Le plein-pouvoir qu'il dreſſa, paroiſſoit reſtreint ſur quelques articles; mais une inſtruction ſecrette devoit comprendre tout ce qui n'y étoit pas exprimé. Voici les lettres des deux rois ſur un point ſi important: elles méritent d'être lûes, ainſi que l'acte demandé par Louis XIV.

On l'accorde.

M. de Bonnac au roi. 28 décembre.

Lettre de Louis XIV au roi d'Eſpagne.

« Vous avez appris par le ſieur de » Bonnac, que je ne me ſuis pas trompé

1711. » quand j'ai prévu les difficultés que je » trouverois à faire obtenir des passe- » ports à vos plénipotentiaires : je sais » quelles mesures ceux du bon parti en » Angleterre sont obligés de garder, pour » assurer le succès de leurs bonnes in- » tentions ; & comptez qu'ils ont fait » beaucoup de faire accepter les préli- » minaires avec les termes que j'y ai » fait insérer exprès, pour assurer que » vous serez maintenu sur le trône d'Es- » pagne : mais ce seroit trop perdre, » que de vouloir achever avant le temps » un ouvrage bien commencé. Ainsi, » V. M. ne doit pas être surprise, si les » passe-ports qu'elle souhaite sont en- » core différés. Ce seroit une foible rai- » son pour en presser l'expédition, que » de dire qu'il est de l'intérêt des An- » glois de mériter votre amitié. La na- » tion n'est pas assez unie, pour être » sensible à cette considération ; & ceux

» qui veulent la paix, croient faire
» assez pour vous, pour mériter de 1711.
» votre part quelque reconnoissance.
» Ne parlez donc, je vous prie, ni de
» l'intérêt qu'ils ont à ménager vos
» bonnes graces, ni de protestations
» qui ne conviendroient pas dans la
» conjoncture présente. Faites partir vos
» plénipotentiaires quand vous le vou-
» drez. Aussitôt que les conférences
» seront ouvertes, je ferai les instances
» nécessaires pour les y faire admettre;
» mais facilitez la paix, & songez à
» l'état où vous seriez, si nos ennemis
» se réunissoient, & si je me voyois
» obligé de réunir toutes mes forces
» pour soutenir leurs nouveaux efforts.
» C'est pour prévenir ce changement,
» que je vous ai fait demander un nou-
» veau pouvoir; car il n'y aura pas un
» moment à perdre, lorsqu'on pourra
» conclure avantageusement. Vous sa-

1711. » vez que le pouvoir que vous m'avez
» envoyé pour traiter avec l'Angleterre,
» feroit préfentement contraire à vos
» intérêts, fi je le faifois paroître, &
» vous pouvez compter fur ma tendreffe
» que je ne ferai rien à votre préjudice.
» Je reçois votre lettre du 15 du mois,
» & j'apprends avec plaifir la réfolution
» que vous avez prife de faire expédier
» la patente que l'électeur de Bavière
» vous demande. Je vous affure que je
» ne ferai rien contre vos intérêts:
» mais je vous aime trop pour avoir
» vu fans peine le retardement que vous
» apportiez à fatisfaire à vos engage-
» mens; & connoiffant vos fentimens,
» je fuis perfuadé que vous vous faifiez
» violence ».

Lettre du roi d'Espagne à Louis XIV. 1711.

A Madrid, le 28 décembre 1711.

« Le marquis de Bonnac m'a infor-
» mé, suivant les ordres qu'il en a reçus
» de V. M., de l'état de la négociation
» de la paix, & des difficultés que les
» Anglois & les Hollandois faisoient
» de recevoir d'abord mes plénipoten-
» tiaires; & il m'a demandé en même-
» tems de votre part un nouveau plein-
» pouvoir, pour traiter avec eux. Le
» desir que j'ai de vous donner de plus
» en plus des marques de ma recon-
» noissance, & de la confiance que j'ai
» dans votre amitié, joint à celui de
» concourir en tout ce qui m'est possi-
» ble à assurer votre satisfaction &
» notre repos, & celui de tous les peu-
» ples compris dans cette cruelle guerre,
» ne m'a pas permis de balancer à vous

1711. » envoyer ce plein-pouvoir, pour que » vous puissiez convenir en mon nom » des préliminaires avec les Hollandois, » comme vous avez fait avec les An- » glois. J'espère qu'ils seront bientôt » conclus, & je ne doute pas que je » n'en ressente aussitôt après les effets, » & que ces deux puissances ne me re- » connoissent, & n'admettent mes pléni- » potentiaires dès qu'ils seront arrêtés. » Je me flatte que vous voudrez bien » y travailler, comme un grand-père » qui a tant de bontés pour moi; & » que je n'aurai pas lieu de me repentir » de la confiance que j'ai en vous. Je » vous envoie aussi une lettre ostensible » pour les Anglois, afin qu'ils ne s'é- » tonnent pas de ce que les avantages » que je leur ai accordés pour prélimi- » naires, ne sont pas compris dans ce » nouveau plein-pouvoir, & qu'ils sa- » chent les raisons qui m'ont empêché » de les y insérer.

Plein-pouvoir du roi d'Espagne. 1711.

« Philippe, par la grace de dieu, » roi de Castille, de Léon, d'Aragon, &c. Le roi très-chrétien, monsieur notre frère & grand-pére, nous » ayant fait communiquer par le marquis de Bonnac, son envoyé extraordinaire près de nous, la disposition » de la reine de la grande-Bretagne & » des états généraux des Provinces-unies » pour l'ouverture d'une négociation » d'une paix bonne & générale, & » qu'à cet effet ces deux puissances sont » convenues de la ville d'Utrecht pour » lieu du congrès pour la traiter, & » que l'ouverture dudit congrès seroit » faite au 12 du mois de janvier prochain; mais que nos plénipotentiaires » n'entreront pas audit congrès jusqu'à » ce que les points qui nous pourront » regarder soient ajustés : quoique cette » conduite doive paroître extraordi-

1711. » naire à toute l'Europe, parce que » nous sommes la partie principale en » cette guerre; l'ardent desir que nous » avons de concourir au rétablissement » de la tranquillité de l'Europe par une » paix générale, ferme & stable, nous » a portés à donner, comme nous don- » nons par la présente, plein-pouvoir » au roi de France, monsieur notre » frère & grand-père, dans l'amitié & » les soins duquel nous avons une pleine » confiance pour nos intérêts, pour, en » notre nom & de notre part, traiter » & convenir des points préliminaires » de la paix avec la reine de la grande- » Bretagne & les états généraux des Pro- » vinces-unies, comme pour le bien de » nos intérêts & de nos sujets, & pour » le rétablissement de la tranquillité de » l'Europe, il sera trouvé nécessaire & » convenable. Bien entendu que nous » exceptons, dans tous les cas, tous nos » royaumes & provinces des Espagnes

» & des Indes, desquels nous ne per- 1711.
» mettrons ni ne consentirons jamais
» qu'il soit fait aucune démembration
» ou séparation, ni même de la moin-
» dre partie d'iceux. Nous consentons
» que le commerce des sujets de ces
» deux puissances avec nos royaumes
» d'Espagne & des Indes soit rétabli à
» la paix, sur le pied & avec tous les
» avantages qu'ils ont eus & dont ils
» ont joui à la mort du feu roi Charles II,
» notre oncle: sur quoi nos plénipo-
» tentiaires, quand ils seront admis au
» congrès, pourront s'expliquer plus
» en détail à la satisfaction de ces deux
» puissances; & nous promettons en
» parole de roi, de tenir, approuver &
» ratifier tout ce que le roi T. C. mon-
» sieur notre frère & grand-père, aura
» traité, convenu & cédé en vertu &
» conformité de notre présent plein-pou-
» voir avec la reine de la grande-Breta-
» gne & les états généraux des provinces

1711. » unies. En foi de quoi, nous avons » ſigné la préſente de notre main, fait » contreſigner de notre ſecrétaire d'é» tat, & cacheter de notre cachet ſecret. » Donné dans notre ville de Madrid, » royaume de Caſtille, le 28 décembre » 1711. *Signé*, PHILIPPE, & plus bas, » Joſeph *Grimaldo*.

L'archiduc élu empereur; motif de paix.

Quoiqu'il y eût encore de grands obſtacles à la paix, on avoit lieu d'eſpérer qu'elle éteindroit bientôt l'embrâſement de l'Europe. L'archiduc Charles étoit parti de Catalogne à la fin de ſeptembre, laiſſant ſa femme pour ſoutenir la révolte opiniâtre des Catalans. Il ne pouvoit plus prétendre à la conquête de l'Eſpagne, puiſque la conſtance de la nation avoit triomphé de toutes les forces de ſes alliés. Il fut élu empereur le 12 octobre: nouveau motif de diſſoudre cette ligue formidable, qui affectoit tant de zèle pour l'équilibre de l'Europe. L'acharnement contre

la maiſon de France devenoit une abſurdité, dès qu'il s'agiſſoit de rendre à celle d'Autriche l'énorme puiſſance de Charles-quint. 1711.

Campagne du duc de Vendôme.

Si les ſuccès de la campagne avoient pu répondre aux premières eſpérances de Vendôme, ſi du moins il n'étoit reſté que Barcelone aux ennemis, on auroit porté dans les négociations plus de confiance & moins de fléxibilité. Le mauvais état des affaires arrêta, comme nous l'avons déjà vu, l'ardeur du général. Une partie des troupes françoiſes l'ayant joint, le projet de ſoumettre la montagne fut exécuté preſque entièrement. Le marquis d'Arpajon ſe ſignala par la priſe d'Arens, de Vénaſque, de Caſtel-Léon, forteresſes importantes & d'un accès difficile. Le duc de Vendôme, en préſence de Stahremberg, évita toute action haſardeuſe, & ſe contenta de ruiner par le canon Pratz-del-rey, pour ôter ce

1711. Siége de Cardone, entrepris mal-à-propos.

poste à l'ennemi : mais contre l'avis de Bergheick, il voulut absolument tenter le siége de Cardone ; demandant son congé, si la cour refusoit d'y consentir. Cette expédition peu utile alors, & qui eût été facile en un autre tems, ne lui causa que des regrets. Le comte de Muret, qu'il en chargea, se rendit maître de la ville, assiégea le château qu'on croyoit prendre en peu de jours, repoussa deux attaques des ennemis, & fut contraint de se retirer le 22 décem.

M. de Bonnac au roi. 2 novemb.

Le général manqua de prévoyance.

Le duc de Vendôme à M. de Torci. 16 décemb.

Quelques jours auparavant, Vendôme écrivoit à Torci : « Notre siége » va si lentement, que je n'ose presque » pas vous en parler. Cardone est beau» coup plus fort & plus difficile qu'on » n'avoit cru. Par-tout ailleurs qu'ici, ce » seroit une affaire très-ordinaire ; mais » vous conviendrez avec moi que, » quand on manque d'argent, de vi» vres & de munitions, on trouve des » difficultés aux choses les plus aisées.

1711.

» Ce qui me console le plus, est l'es-» pérance que vous me donnez de voir » finir nos peines par une bonne paix ». Si Vendôme avoit eu autant de prévoyance que de talent & de courage, ce malheur ne seroit point arrivé.

Villars sur la défensive en Flandres.

Ses lettres prouvent qu'il ne rendoit pas justice au maréchal de Villars, toujours obligé en Flandre de se tenir sur la défensive. Mais Eugène & Marlborough, avec des forces supérieures, avec leur génie & la réputation de leurs armes, pouvoient-ils faire des campagnes infructueuses, & pouvoit-on hasarder contre eux une bataille ? Les ennemis la desiroient : Villars avoit ordre de l'éviter. Ils profitèrent de ses mouvemens pour investir Bouchain, dont ils se rendirent maîtres le 13 septembre. La fameuse journée de Denain confondit leur ambition l'année suivante, & ferma la bouche aux censeurs de ce général.

LIVRE ONZIÈME.

1711. Négociations d'Utrecht.

Nos manuſcrits, concernant le régne de Louis XIV, ne s'étendent pas au-delà de 1711; mais d'excellens livres imprimés ont déjà inſtruit le public des faits les plus importans. Les *mémoires de Torci* développent le tiſſu des négociations d'Utrecht, & le grand ouvrage de la paix. On y voit combien le miniſtère d'Angleterre, quelque envie qu'il eût de conclure, obſerva d'égards pour ſes alliés, & ſurtout de ménagemens pour l'opinion d'un peuple fier & violent, qui punit les miniſtres de ſes rois des opérations qu'il condamne.

Conſtance de Philippe V.

On y voit comment la mort du ſecond dauphin, ſuivie de celle de ſon fils aîné, fit craindre que les deux couronnes ne fuſſent réunies ſur la même tête; la renonciation exigée de Philippe V, pour

dissiper cette inquiétude ; la constance avec laquelle il préféra son royaume dévasté, à l'espoir flatteur de posséder bientôt la France & une partie de l'Italie. On y voit l'orgueil des Hollandois humilié par le maréchal de Villars, & le prince Eugène battu à son tour après tant de victoires. La paix est signée en 1713. Louis XIV conserve l'Alsace qu'il avoit offert de céder; Philippe demeure en possession de l'Espagne & des Indes; l'empereur Charles VI veut continuer la guerre, & perd de grands avantages qu'il eût retirés d'une paix conclue àpropos. Obligé ensuite de traiter avec la France à Rastadt, il refuse encore de reconnoître le roi d'Espagne ; mais son refus ne change point l'état des choses, & la fureur des Barcelonois n'est pas moins domptée par les armes.

1713. Traités après l'affaire de Denain.

La petite souveraineté de la princesse des Ursins, que le roi & la reine d'Es-

Madame des Ursins, trompée

pagne avoient tant à cœur de réaliser
1713. dans ses espérances. solidement, fut une des chimères que dissipa la fortune. L'électeur de Bavière étant rétabli dans ses états, l'empereur qui acquéroit Namur & Luxembourg, n'avoit garde d'accorder un démembrement de ces provinces; & la France s'embarrassoit peu des intérêts particuliers de la princesse. Madame de Maintenon se refroidit même à son égard, en la soupçonnant de mettre obstacle par ambition à la tranquillité publique. Odieuse aux Espagnols, qu'elle tenoit en quelque sorte sous le joug de son despotisme, elle devient à son tour le jouet des événemens. La reine d'Espagne, Marie-Louise de Savoie, meurt le 14 février 1712. Philippe, après avoir amérement pleuré une femme qu'il adoroit, se détermine à épouser en secondes noces Elizabeth Farnèse, fille & héritière du duc de Parme. La princesse des Ursins elle-même décide

Elle est dupe d'Albéroni.

son choix, trompée par la finesse de l'abbé Albéroni, sujet de ce prince, fils d'un paysan, protégé de Vendôme qui étoit mort en Espagne, enfin destiné à gouverner cette monarchie, à troubler l'Europe, & à tomber dans le précipice des ambitieux. Elizabeth arrive; la *camaréra-mayor* va la recevoir, est chassée dès la première entrevue, est forcée de sortir du royaume, sans qu'on daigne seulement lui dire pourquoi. Elle se retira en Italie, & vécut encore plusieurs années à Rome, où le pape avoit d'abord refusé de la recevoir.

1713.

Sa disgrace.

Les historiens ont trop flétri sa mémoire, & trop peu connu ce qu'elle possédoit de qualités respectables. Elle avoit le talent des affaires, avec celui de l'intrigue; de l'élévation dans les sentimens, avec des petitesses de vanité; beaucoup de zèle pour ses maîtres, avec la jalousie de la faveur; moins de vertu &

Son caractère & ses services.

1713. d'agrémens que madame de Maintenon, mais plus de force d'esprit & de caractère. Si elle fit quelques fautes, elle rendit aussi de grands services : car elle fut le conseil, le soutien d'une jeune reine sans expérience, qui se fit adorer de ses peuples, qui anima le roi dans les circonstances les plus orageuses, qui le rendit supérieur à toutes les tempêtes, & qui sans cesse fut exposée avec lui à se perdre par de fatales imprudences. L'Espagne étoit alors si difficile à gouverner, qu'une grande partie des reproches faits à la princesse des Ursins, semble devoir retomber sur les conjonctures. Elle fut intrigante, altière, ambitieuse : combien de ministres célèbres l'ont été de même ! Mais son courage & sa résolution, au milieu des périls extrêmes du monarque, contribuèrent beaucoup à le maintenir sur le trône.

Querelles. On ne connoît que trop les querelles

théologiques dont la fin du régne de Louis XIV fut agitée. Mon ſujet me force d'en rappeler le ſouvenir, plutôt que d'en raconter les détails. Le nom de Noailles retentiſſoit avec éloge, quand elles rendirent ſuſpect un des hommes les plus dignes de le porter, & qui l'avoit jusqu'alors fait révérer dans l'égliſe, autant qu'il étoit reſpectable dans l'état. Je parle du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, modèle des vertus chrétiennes & épiſcopales, ami de la vérité & de la paix, entraîné malgré lui dans cette lice ténébreuſe, où il étoit preſque impoſſible de combattre ſans faire des chûtes, & ſans donner priſe à ſes ennemis.

1713. théologiques. Le cardinal de Noailles.

Les *Réflexions ſur le nouveau teſtament*, ouvrage du P. Queſnel de l'Oratoire, lui ayant paru propres à inſpirer l'eſprit du chriſtianiſme, il en avoit recommandé la lecture à ſes diocéſains, lorſqu'il étoit évêque de Châlons. Ce livre contenoit

Il approuve le livre de Queſnel.

un nombre de propositions dignes de censure, mais dont la plupart ne devoient guère être aperçues que par des yeux de théologien. Presque tous les autres lecteurs y auroient puisé de bons sentimens, sans remarquer ce qu'il y avoit de répréhensible. Quelques correctifs, quelques changemens ou explications, faciles à obtenir par des voies douces, pouvoient le mettre à l'abri de tout reproche; au lieu qu'on ne pouvoit le condamner, dans les circonstances actuelles, sans exposer l'église au trouble & au scandale. Entre ces deux partis y avoit-il à balancer?

Il avoit à craindre les Jésuites.

Malheureusement une terrible passion de controverse subsistoit encóre, malgré l'expérience des maux incurables qu'elle avoit produits. Elle étoit enracinée surtout dans le régime des jésuites, société aussi laborieuse que puissante, distinguée par le mérite littéraire, mais le croyant fort au-dessous

ſous du mérite théologique ; toujours prête à combattre les hétérodoxes, & confondant quelquefois la doctrine catholique avec ſes opinions de corps ; trop jalouſe enfin d'un crédit qu'on lui envioit, & trop ardente à le maintenir, pour que la modération mît toujours de juſtes bornes à ſes rivalités. Depuis que la congrégation de l'Oratoire s'étoit en quelque ſorte rangée ſous les drapeaux de Port-royal contre les jéſuites, un oratorien n'étoit guère qu'un janſéniſte à leurs yeux, comme un jéſuite, aux yeux de ſes ennemis, étoit un corrupteur du dogme & de la morale. Les deux partis s'accuſoient mutuellement ; la charité ne brilloit pas beaucoup dans leur zèle. Enfin Queſnel nuiſoit d'autant plus au cardinal de Noailles, que ce prélat ne faiſoit point ſa cour à la ſociété, comme la plupart des évêques du royaume.

Première

Déjà le livre de l'oratorien étoit dé-

noncé à Clément XI, & avoit subi une condamnation vague. Ce premier coup, porté à l'archevêque de Paris, ne pouvoit être bien dangereux en France. La douceur politique du P. de la Chaise, confesseur du roi, s'opposoit d'ailleurs aux éclats de la haine ou du fanatisme. Mais la mort de la Chaise en 1709, procure sa place au P. le Tellier, & la guerre est allumée. On affiche dans Paris même deux mandemens d'évêques, contre l'ouvrage dont Noailles avoit été l'approbateur : il supprime ces mandemens qui l'outragent ; on l'accuse devant le roi par une lettre diffamante, & le roi se livre aux plus sinistres préventions. Le Tellier triomphe de ces premiers succès : pour y mettre le comble, il emploie sous main des manœuvres inexcusables. Un modèle de lettre & de mandement, envoyé au vieux évêque de Clermont pour qu'il les signe, tombe entre les

condamnation à Rome.

Excès du P. le Tellier.

mains du cardinal, contre qui cette batterie étoit dreſſée. Il ne peut douter qu'on ne multiplie de tels manèges ; il connoît les principaux chefs de la cabale ; indigné des excès de pluſieurs jéſuites, il en croit plus aiſément les anciens griefs mille fois renouvelés contre leur ordre : il leur ôte ſes pouvoirs, à l'exception d'un petit nombre de particuliers diſtingués par leur ſageſſe. Son reſpect pour Louis XIV l'empêcha de de les ôter à le Tellier ; mais il s'efforça de perſuader que la conſcience du monarque n'étoit pas en ſureté entre ſes mains : toutes les repréſentations qu'il fit furent inutiles.

Le cardinal interdit les jéſuites.

Cet éclat compromettoit l'archevêque : la paſſion ſembloit l'avoir inſpiré : c'eſt ainſi que le roi en jugea, & un tel jugement pouvoit le perdre. Madame de Maintenon elle-même, ſon amie, qui avoit penſé comme lui dans le commencement des troubles, déſaprouva

Il eſt blâmé par madame de Maintenon.

Lettre de madame de Maintenon au duc de Noailles.

A Saint-Cir, ce 15 nov. 1711.

Madame de Maintenon l'exhorte à faire changer de sentiment au cardinal.

« Ne ferez-vous pas une dernière » tentative, mon cher duc, pour obliger M. le cardinal à recevoir la satisfaction des jésuites, qui entraînera » celle des autres ? Peut-il croire que » le monde trouve étrange qu'il ait cette » complaisance pour le roi? car de dire » qu'il y va de sa conscience, il sait que » c'est une punition, & c'est la longueur » de cette punition qu'il devroit, ce » me semble, sacrifier à son maître, » à son bienfaiteur, à un prince qui » soutient seul la religion. Enfin monsieur, il ne faut point se flatter : nous » allons voir une très-violente rupture, » si nous ne voyons pas un accomodement. Je vous ai dit plusieurs fois » que la colère du roi augmente par » le tems. Vous l'éprouverez, & ver-

Elle lui annonce la colère du roi.

» rez tous les jours quelque nouvel
» incident de part & d'autre. Le roi de-
» ſire ardemment que tout ceci finiſſe *.
» C'eſt le plus grand malheur qui puiſ-
» ſe arriver aux jéſuites, s'ils ſont tels
» qu'on le dit : car on exigera d'eux
» une conduite plus ſage & plus modé-
» rée, & on s'adoucira pour M. le
» cardinal. N'oubliez rien, monſieur,
» pour faire entendre raiſon à celui
» qui doit nous gouverner tous, mais
» qui certainement eſt excité par ſes
» ennemis, qui veulent du bruit &
» le mettre à leur tête. Je ne m'ac-

---

* Outre les changemens que la Baumelle fait à chaque phraſe, il ajoute ici : *Le roi haït les diviſions : il deſire ardemment que celle-ci finiſſe. Il ne tient qu'à ce cher oncle de la terminer à ſon avantage : il aura fait voir aux jéſuites le mal qu'il peut leur faire, & au roi ce qu'il eſt capable de lui ſacrifier.* Jamais éditeur, je crois, ne s'eſt donné plus de licence.

» coutume point à voir le nom de
» Noailles à la veille d'une disgrace ;
» & je crois vous avoir porté mal-
» heur ».

Réponse du duc de Noailles,

Il espère peu de concilier les esprits.

« Il ne tiendra jamais, madame,
» ni à moi ni aux tentatives que je
» pourrai faire, que le roi ne soit con-
» tent. Il a beau me reprocher d'être
» indolent : je suis convaincu qu'au
» fond du cœur, il ne peut croire que
» je le sois sur rien de ce qui peut l'in-
» téresser. M. le cardinal de Noailles
» est en visite, dont il ne revient que
» demain. Je le verrai d'abord qu'il sera
» à Paris, & lui ferai toutes les repré-
» sentations que je crois convenables.
» Mais je ne peux, madame, ni rien
» promettre ni répondre de rien, parce
» qu'il me paroît que vous êtes tous
» fort éloignés dans la manière de pen-
» ser. Ce que vous regardez comme
» une punition qu'on doit sacrifier à

» ſon maître, on le regarde comme
» une obligation de ſon état, comme
» un devoir indiſpenſable, auquel on
» a même apporté beaucoup de mé-
» nagement, & à quoi les dernières
» affaires n'ont aucun rapport. Je ferai
» cependant de mon mieux, madame;
» mais comme je viens d'avoir l'honneur
» de le dire, je ne me flatte pas d'avancer
» beaucoup. Je n'entrerai pas dans un plus
» grand détail, quoique cette affaire
» en fût ſuſceptible, me réſervant à
» avoir l'honneur de vous en rendre
» compte inceſſamment. Au reſte, ma-
» dame, ce ne ſera jamais vous qui
» pourrez porter malheur au nom de
» Noailles; & de quelque diſgrace
» qu'il ſoit menacé, il ne s'en pren-
» dra qu'au malheur de ſa deſtinée, &
» fera toujours ce qui conviendra pour
» ne la point mériter. Recevez, ma-
» dame, je vous en conjure, les aſ-
» ſurances de mon inviolable & reſ-

N v

» pectueux attachement pour vous, & » de ma parfaite reconnoissance de vos » bontés ».

Le Tellier implacable.

Le cardinal tint ferme malgré sa douceur, malgré toutes les considérations d'intérêt & de famille; mais sa fermeté irrita de plus en plus la fougue de le Tellier. Le jésuite, se dissimulant à lui-même sa passion, dévoré de zèle contre le jansénisme, dont il ne manquoit pas d'accuser injustement son archevêque, étoit capable de tout incendier pour ce qu'il appeloit la cause de dieu & de la foi. Il intrigua tant, il remua tant, que cent & une propositions de Quesnel furent condamnées par la fameuse constitution *unigenitus*. Le monarque, livré à son confesseur, déploya son autorité absolue en faveur de cette bulle, contre laquelle s'élevoient des cris terribles: il voulut en faire une loi de l'église & de l'état; & la résistance & les proscriptions suivirent d'abord.

Bulle *unigenitus*.

Alors, plus que jamais, se vérifia le mot du maréchal d'Harcourt, au sujet de ceux qu'on taxoit de jansénisme: *Un janséniste n'est souvent autre chose qu'un homme qu'on veut perdre à la cour.*

Le cardinal refuse l'acceptation pure & simple.

On vit le cardinal donner une preuve de son respect pour le saint-siége, en supprimant le livre que le pape venoit de condamner. Mais l'acceptation pure & simple de la bulle soulevoit sa conscience, quelques-unes des propositions condamnées lui paroissant la vérité même. A quels malheurs ne l'exposoit pas son refus? Il les prévit tous, & les attendit en paix.

Madame de Maintenon l'abandonne.

Madame de Maintenon, quelquefois inconstante dans ses amitiés, se conduisant au gré du roi & de son propre directeur, l'abandonnoit comme réfractaire à l'autorité de l'église; & quelque dévote qu'elle fût, elle n'étoit pas insensible aux motifs humains, qui ap-

puyoient les motifs spirituels. La tranquillité du roi, la sienne propre, la fortune de la maison qu'elle chérissoit le plus, animoient encore son zèle. « Pour » quoi ne pas donner sa démission, » écrivoit-elle, & finir sa vie dans le » repos, sans troubler celui du roi & » perdre tôt ou tard sa famille? Je » suis bien affligée, mon cher duc, » & bien aigrie contre votre oncle, » quand je pense qu'il peut abréger » les jours d'une vie aussi précieuse & » aussi nécessaire que celle du roi l'est » présentement ».

Lettre du duc de Noailles. 6 févr. 1714.

Mot du duc de Noailles au roi.

Selon l'auteur des *mémoires* de madame de Maintenon, Louis XIV, quoique sans chagrin contre le neveu du cardinal, ne put s'empêcher de lui dire que le nom de Noailles excitoit quelquefois des idées fâcheuses dans son esprit: *Je changerai de nom, si V. M. me l'ordonne*, répondit le duc, *j'ai appris de mes pères à n'avoir d'autre*

volonté que celle de mes maîtres. Supposé l'anecdote vraie, quelque douteuse qu'elle paroisse, la réponse auroit pu être plus courageuse, mais non plus conforme aux goûts de Louis XIV. S'il aimoit le langage de courtisan, il estimoit fort les talens & les vertus : c'est par là surtout que le duc savoit lui plaire.

Le roi lui confie ses ouvrages.

Aussi, les affaires de la bulle s'envenimant de jour en jour, au point qu'il fut question de déposer le cardinal de Noailles, son neveu ne perdit jamais la confiance du monarque. Il en reçut une preuve infiniment précieuse. Un soir en 1714, Louis l'envoya dans son cabinet chercher des papiers écrits de sa main, qu'il vouloit jeter au feu. Il en brûla d'abord plusieurs, qui intéressoient la réputation de différentes personnes : il alloit brûler tout le reste, notes, mémoires, morceaux de sa composition sur la guerre ou la politi-

que : le duc de Noailles le pria instamment de les lui donner, & il obtint cette grace. Il a déposé les originaux à la bibliothèque du roi en 1749. Il en a communiqué à M. de Voltaire les fragmens qu'on trouve dans le *Siécle de Louis XIV*, chapitre 28. Mais ce recueil n'est point connu, & je saisis l'occasion d'en donner une notice.

Notice des écrits de Louis XIV.

Il contient 1° un grand très-nombre de notes, depuis 1667 jusqu'en 1672, par lesquelles Louis marquoit l'ordre & la suite des affaires dont il devoit s'occuper ou se souvenir. Il portoit son attention sur tout ; il se traçoit le plan de son travail, s'en prescrivoit en quelque manière les différens objets. Voici quelques-unes de ces notes.

Diverses notes sur ce qu'il méditoit.

« Continuelle application pour me » rendre capable de la guerre. — Envie » de la faire. — Raisons de tous côtés.

» — Les magasins de la côte. — Affai-
» res de mon ambassadeur avec le grand-
» visir à la Porte — Bref pour réformer
» l'ordre de cîteaux. — Conseil tenu
» pour le jansénisme. — Mot glissé à
» Wanbeuning pour lui faire entendre
» que mes prétentions en Flandre ne
» seroient pas éloignées des pensées de
» ses maîtres, qui auroient une jalou-
» sie mortelle si je ne m'accommodois
» pas avec eux. — Réflexions sur les
» plaisirs que les rois doivent donner à
» leurs sujets, sur-tout à la cour. —
» Le soin qu'un prince doit avoir d'em-
» pêcher les démêlés qui arrivent entre ses
» sujets, & sur-tout à la cour. — Ordre de
» faire des tentes, sous prétexte d'une
» revue que je veux faire voir aux dames.
» — Feu de Londres ; effets que cela
» peut produire — Rétablissement de ma
» grande-écurie. — Le retranchement
» des fêtes. — Les pensées pour les
» vœux de religion. — Les conférences

« des officiers du parlement pour les » ordonnances ; l'application que je donne » à cela, & comment je suis le seul » qui fais marcher la chose par tout ce » que je fais. — Paix d'Angleterre, » toujours dans l'esprit pour entre- » prendre autre chose. — Projets digé- » rés à tout moment. — Avis qu'on » m'a donnés des friponneries qui se » font dans des provinces : remèdes » apportés. — Ménagemens entre mon » frère & ma sœur. — Projets pour » empêcher les Espagnols de se lier » avec les Hollandois, & puis pour » les faire déclarer pour eux, &c. »

Il se glorifie de la guerre contre l'Espagne.

On voit que son goût dominant le portoit alors à se signaler & à se rendre redoutable par les armes. Il dit au sujet de la guerre contre l'Espagne : » Je puis me vanter d'avoir fait voir » ce que la France peut faire seule. Il » est sorti des millions pour mes alliés. » J'en ai répandu des trésors, & je me

» trouve en état de faire craindre mes » ennemis, de donner de l'étonnement » à mes voisins & du déſeſpoir à mes » envieux. Tous mes ſujets ont ſecondé » mes intentions de tout leur pouvoir, » dans les armées par leur valeur, dans » mon royaume par leur zèle, dans les pays » étrangers par leur induſtrie & leur ca- » pacité. Pour tout dire, la France a » fait voir la différence qu'il y a des » autres nations à celle qu'elle produit».

2° Les ordres à donner jour par jour pendant la campagne de 1672, avec pluſieurs détails militaires concernant cette campagne. Louis XIV parle en général inſtruit, qui dirige lui-même les opérations; il ne ſe contentoit pas d'animer les troupes par ſa préſence.

3°. Une relation de la campagne de 1673, & un journal du ſiége de Maeſtricht. L'ouvrage eſt terminé par un ſentiment remarquable : «Je finis donc cette

Sa guerre de Hollande.

» année ne me reprochant rien, & ne » croyant avoir manqué aucune occa- » ſion de celles qui s'étoient préſentées » favorables, pour aſſurer & étendre » les limites de mon royaume; & » avec une grande envie de ſurpaſſer » à l'avenir tout ce que j'avois fait » de bien par le paſſé ». La guerre dont il s'agit, la guerre de Hollande eſt une des grandes taches de ce régne, & la ſource des calamités qui accablèrent enſuite le royaume.

Ses précautions pour la campagne de 1674.

4° Projets pour la campagne de 1674. Relation de cette campagne & du ſiége de Beſançon. — Il peint au commencement de ſa relation les difficultés qu'il avoit à vaincre. « La plupart des prin- » ces de l'Europe s'étoient ligués & mis » contre moi: de mes alliés ils étoient » devenus mes ennemis; & ils vou- » loient tous agir de concert pour » traverſer mes deſſeins, ou pour em-

» pêcher qu'il ne réussissent. Tant d'en-
» nemis puissans m'obligèrent à pren-
» dre plus garde à moi, & à penser à
» ce que je devois faire pour soute-
» nir la réputation de mes armes,
» l'avantage de l'état & ma gloire
» personnelle. Pour y parvenir, je de-
» vois éviter les accidens qui d'ordi-
» naire ont des suites fâcheuses, & me
» mettre en état par ma diligence
» de ne rien craindre. Pour y réussir,
» il falloit que mes résolutions fussent
» promptes, secrettes, mes or-
» dres envoyés, exécutés ponctuelle-
» ment, & que rien ne troublât l'har-
» monie d'un semblable concert... Il
» falloit me résoudre à perdre quasi
» toutes mes conquêtes éloignées, &
» à penser à en faire dans les endroits
» par où je pouvois attaquer & me
» défendre, &c. » Ainsi la Hollande
fut abandonnée, & la Franche-Comté
fut conquise pour toujours. Heureuse-

ment les Espagnols étoient hors d'état de défendre cette province, & la valeur des Comtois ne pouvoit rien contre le torrent qui fondit sur leur capitale.

5°. Fragmens relatifs à la campagne de 1676.

Sa passion pour la gloire.

6°. Relation de la campagne de 1678. Louis XIV y découvre franchement sa passion pour la gloire, si difficile à séparer de l'orgueil. J'examinai ce qui étoit » faisable, & je travaillai à surmonter » les difficultés qui se rencontrent d'ordinaire dans les grandes choses. Si » elles donnent de la peine, on en est » bien récompensé dans les suites. Un » cœur bien élevé est difficile à contenter, & ne peut être pleinement satisfait que par la gloire; mais aussi cette » sorte de plaisir le comble de bonheur, » en lui faisant croire qu'il n'y avoit » que lui capable d'entreprendre, & » digne de réussir ».

Au ſujet des négociations de Nimègue, dont la plupart des alliés craignoient le dénouement : « Dans ces » déſordres, dit-il, j'étois tranquille, » & ne voyois que du bien pour moi, » ſoit que la guerre continuât ou que » la paix ſe fît. L'agitation & le trouble des autres augmentoient ma joie; » & je jouiſſois pleinement de ma bonne » fortune & de ma bonne conduite, » qui m'avoit fait profiter de toutes les » occaſions que j'avois trouvées d'étendre les bornes de mon royaume aux » dépens de mes ennemis ». Il s'applaudit de ſes ſuccès.

7°. Réflexions ſur le métier de roi, & ſur l'adminiſtration des affaires étrangères. Ce morceau précieux ſe trouve dans le *Siècle de Louis XIV*; mais je me reprocherois de ne pas l'inſérer ici.

« Les rois ſont ſouvent obligés à faire » des choſes contre leur inclination, & » qui bleſſent leur bon naturel. Ils doi- Un roi doit tout rapporter au bien de l'état.

» vent aimer à faire plaisir, & il faut
» qu'ils châtient souvent & perdent des
» gens à qui naturellement ils veulent
» du bien. L'intérêt de l'état doit mar-
» cher le premier. On doit forcer son
» inclination, & ne se pas mettre
» en état de se reprocher quelque
» chose d'important qu'on pouvoit faire
» mieux, mais que quelques intérêts
» particuliers en ont empêché, & ont
» détourné les vues qu'on devoit avoir
» pour la grandeur, le bien & la puis-
» sance de l'état.

Savoir prendre son parti.

» Souvent il y a des endroits qui
» font peine; il y en a de délicats qu'il
» est difficile de démêler : on a des
» idées confuses : tant que cela est, on
» peut demeurer sans se déterminer;
» mais dès que l'on s'est fixé l'esprit à
» quelque chose, & qu'on croit voir
» le meilleur parti, il le faut prendre.
» C'est ce qui m'a fait réussir souvent
» dans ce que j'ai entrepris. Les fautes

» que j'ai faites, & qui m'ont donné » des peines infinies, ont été par com- » plaiſance, & pour me laiſſer aller » trop nonchalamment aux avis des » autres.

» Rien n'eſt ſi dangereux que la » foibleſſe, de quelque nature qu'elle » ſoit. Pour commander aux autres, il » faut s'élever au-deſſus d'eux; & après » avoir entendu ce qui vient de tous » les endroits, on ſe doit déterminer » par le jugement qu'on doit faire ſans » préocupation, & penſant toujours à » ne rien ordonner ni exécuter qui ſoit » indigne de ſoi, du caractère qu'on » porte, ni de la grandeur de l'état.

Éviter la foibleſſe.

» Les princes qui ont de bonnes » intentions & quelques connoiſſances » de leurs affaires, ſoit par expérience, » ſoit par étude, & une grande appli- » cation à ſe rendre capables, trouvent » tant de différentes choſes par leſ- » quelles ils peuvent ſe faire connoître,

Penſer à tout.

» qu'ils doivent avoir un ſoin particu-
» lier & une attention univerſelle à
» tout.

Être en garde contre ſoi-même, & s'attendre à des inquiétudes.

» Il faut ſe garder contre ſoi-même,
» prendre garde à ſon inclination, &
» être toujours en garde contre ſon
» naturel. Le métier de roi eſt grand,
» noble, & bien délicieux, quand on
» ſe ſent digne de bien s'acquitter de
» toutes les choſes auxquelles il engage;
» mais il n'eſt pas exempt de peine, de
» fatigue, d'inquiétude. L'incertitude
» déſeſpère quelquefois; & quand on
» a paſſé un tems raiſonnable à exami-
» ner une affaire, il faut ſe déterminer
» & prendre le parti qu'on croit le
» meilleur.

Jouir des ſuccès; réparer les fautes.

» Quand on a l'état en vue, on tra-
» vaille pour ſoi. Le bien de l'un fait
» la gloire de l'autre. Quand le premier
» eſt heureux, élevé & puiſſant, celui
» qui en eſt cauſe en eſt glorieux; &
» par conſéquent doit plus goûter que
» ſes

» ses sujets, par rapport à lui & à eux,
» tout ce qu'il y a de plus agréable dans
» la vie. Quand on s'est mépris, il faut
» réparer sa faute le plus tôt qu'il est
» possible, & que nulle considération
» n'en empêche, pas même la bonté.

» En 1671, un ministre mourut, qui
» avoit la charge de secrétaire d'état
» ayant le département des affaires
» étrangères. Il étoit homme capable,
» mais non pas sans défaut; il ne laif-
» soit pas de bien remplir ce poste qui
» est très-important. Je fus quelque
» tems à penser à qui je ferois avoir sa
» charge; & après avoir bien examiné,
» je trouvai qu'un homme qui avoit
» long-tems servi dans des ambassades *,
» étoit celui qui la rempliroit le mieux.
» Je l'envoyai querir; mon choix fut
» approuvé de tout le monde : ce qui
» n'arrive pas toujours. Je le mis en

Pomponne appelé aux affaires étrangères.

* M. de Pomponne.

» possession de sa charge à son retour.
» Je ne le connoissois que de réputa-
Repentir de ce choix. » tion, & par les commissions dont je
» l'avois chargé, qu'il avoit bien exé-
» cutées. Mais l'emploi que je lui ai
» donné s'est trouvé trop grand & trop
» étendu pour lui. J'ai souffert plusieurs
» années de sa foiblesse, de son opiniâ-
» treté, & de son inapplication. Il m'en
» a coûté des choses considérables; je
» n'ai pas profité de tous les avantages
» que je pouvois avoir; & tout cela par
» complaisance & bonté. Enfin, il a
» fallu que je lui ordonne de se retirer,
» parce que tout ce qui passoit par lui,
» perdoit de la grandeur, de la force
» qu'on doit avoir en exécutant les or-
» dres d'un roi de France, qui n'est pas
» malheureux. Si j'avois pris le parti de
» l'éloigner plus tôt, j'aurois évité les in-
» convéniens qui me sont arrivés, & je
» ne me reprocherois pas que ma com-
» plaisance pour lui a pu nuire à l'état

» J'ai fait ce détail pour faire voir un » exemple de ce que j'ai dit ci-devant ».

8°. Projet de harangue pour obtenir des fecours de fes fujets. — Il me paroît que cette pièce fut compofée pendant la guerre de 1688. Après des conquêtes & des victoires, le royaume fe trouvoit dans un fatal épuifement, & l'on projeta peut-être d'affembler comme autrefois les *notables*, pour obtenir des fecours extraordinaires. La harangue achève de peindre le caractère du monarque.

Harangue pour obtenir des fecours.

« J'ai foutenu cette guerre avec la » hauteur & la fierté qui convient à ce » royaume. C'eft par la valeur de ma » nobleffe & le zèle de mes fujets, que » j'ai réuffi dans les entreprifes que j'ai » faites pour le bien de l'état. J'ai donné » tous mes foins & toute mon applica- » tion pour y parvenir. Je me fuis auffi » donné les mouvemens que j'ai cru » néceffaires pour remplir mes devoirs,

Le roi rappelle les efforts qu'il a foutenus.

» & pour faire connoître l'amitié & la
» tendresse que j'ai pour mes peuples,
» en leur procurant par mes travaux, une
» paix qui les mette en repos le reste
» de mon règne, pour ne penser plus
» qu'à leur bonheur. Après avoir étendu
» les limites de cet empire, & couvert
» mes frontières par les importantes pla-
» ces que j'ai prises, j'ai écouté les pro-
» positions de paix qui m'ont été faites,
» & j'ai peut-être passé en ce rencontre
» les bornes de la sagesse, pour parve-
» nir à un aussi grand ouvrage. Je puis
» dire que je suis sorti de mon carac-
» tère, & que je me suis fait une vio-
» lence extrême, pour procurer promp-
» tement le repos à mes sujets aux dé-
» pens de ma réputation, ou du moins
» de ma satisfaction particulière, &
» peut-être de ma gloire, que j'ai bien
» voulu hasarder pour l'avantage de ceux
» qui me l'ont fait acquérir. J'ai cru
» leur devoir cette reconnoissance, Mais

Ses dispositions à la paix.

Opiniâtreté des enne-

» voyant à cette heure que mes ennemis les plus emportés n'ont voulu que m'amuser, & qu'ils se sont servis de tous les artifices dont ils sont capables pour me tromper, aussi bien que leurs alliés, les obligeant à fournir aux dépenses immenses que demande leur ambition déréglée, je ne vois plus de parti à prendre que celui de songer à nous bien défendre, en leur faisant voir que la France bien unie est plus forte que toutes les puissances rassemblées avec tant de peines, par force & par artifice, pour l'accabler. Jusqu'à cette heure, j'ai mis en usage les moyens extraordinaires dont, en pareilles occasions, on s'est servi pour avoir les sommes proportionnées aux dépenses indispensables, pour soutenir la gloire & la sureté de l'état. Présentement que toutes ces sources sont épuisées, je viens à vous pour vous demander vos

mis; besoin de secours.

» conseils & votre assistance en ce ren-
» contre, où il ira de notre salut. Par
» les efforts que nous ferons par notre
» union, nos ennemis connoîtront que
» nous ne sommes pas en l'état qu'ils
» veulent faire croire, & que nous
» pourrons, par le secours que je vous
» demande, le croyant indispensable,
» les obliger à faire une paix honorable
» pour nous, durable pour notre repos,
» & convenable à tous les princes de
» l'Europe. C'est à quoi je penserai jus-
» qu'au moment de sa conclusion,
» même dans le plus fort de la guerre,
» aussi bien qu'au bonheur & à la fidé-
» lité de mes peuples, qui ont toujours
» fait, & feront jusqu'au dernier mo-
» ment de ma vie, ma plus grande &
» ma plus sérieuse application ».

Instructions pour le roi d'Espagne. 9°. Mémoire donné au roi d'Espagne, partant le 3 décembre 1700. — C'est de tous les écrits de Louis XIV celui

qui lui fait le plus d'honneur. S'il avoit ſuivi dès ſa jeuneſſe les principes qu'il y donne pour règle à ſon petit-fils, on ne pourroit trop célébrer ſon règne.

Il mourut le premier ſeptembre 1715, laiſſant le royaume abîmé de dettès à un enfant de cinq ans & demi, dont la minorité pouvoit mettre le comble aux déſordres, & attirer de nouveaux malheurs. Quoique la flatterie l'aît trop exalté, il méritoit le nom de grand par des qualités ſublimes, par des inſtitutions admirables qui valoient mieux que des conquêtes; & ſon règne ſera toujours une des époques les plus glorieuſes de la monarchie. Les tems même de calamité que nous avons parcourus, l'honorent aux yeux des ſages, par la conſtance avec laquelle il ſoutint ſes infortunes, & par le deſir ardent qu'il eut de finir celles de ſes peuples. Mort de Louis XIV.

C'eſt une juſtice à lui rendre, ainſi qu'à madame de Maintenon, que de Ses paroles au duc d'Orléans pour

madame de Maintenon. rapporter les termes dont il se servit au lit de la mort, pour la recommander au duc d'Orléans: « Mon neveu, je vous » recommande madame de Maintenon. » Vous savez la considération & l'estime » que j'ai eues pour elle. Elle ne m'a » donné que de bons conseils. J'aurois » bien fait de les suivre. Elle m'a été » utile en tout, mais surtout pour mon » salut. Faites tout ce qu'elle vous de- » mandera pour elle, pour ses parens, » pour ses amis, pour ses alliés : elle » n'en abusera pas. Qu'elle s'adresse » directement à vous pour tout ce » qu'elle voudra ».

Le désintéressement inoui qu'elle avoit eu dans la faveur, devoit être une assez forte recommandation, auprès d'un prince équitable & généreux.

PIÈCES DÉTACHÉES.

LETTRES

Du duc de Bourgogne à madame de Maintenon, après le combat d'Oudenarde, en 1708.

On reconnoîtra dans ces lettres la vertu, l'esprit, l'application, la capacité du grand prince qui les a écrites. Les reproches qu'il fait au duc de Vendôme paroîtront cependant exagérés. Celui-ci auroit soutenu en Flandre sa réputation de grand général, si les dégoûts & les contrariétés qu'il essuya, n'avoient mis obstacle à l'exercice de ses talens.

Au camp de Lowendeghem, 13 juillet.

Cette réponse, madame, sera d'un style bien différent de celle que je de-

vois vous faire sans le malheur qui nous est arrivé, & bien contraire à la charité du prochain, si je n'y étois obligé en conscience pour le service du roi & de l'état. Vous n'aviez que trop de raison quand je vous ai vu trembler de voir nos affaires entre les mains du duc de Vendôme, & il n'y a pas ici deux voix sur son chapitre. Je savois bien que dans le courant du service, il n'étoit nullement général, sans prévoyance, sans arrangement, sans se mettre en peine de savoir des nouvelles de l'ennemi, qu'il méprise toujours; mais je le croyois tout autre dans l'action que je ne l'ai vu avant-hier. Ce n'est pas du côté du courage; car il a essuyé lui seul plus que tout le reste de l'armée ensemble, & sur cela, on n'en peut trop dire de bien. Mais permettez qu'en peu de mots je vous dise ce qui s'est passé. Les ennemis ont douze lieues à faire: il n'en a que six: ils marchent trois jours de suite, & passent l'Escaut à Oudenarde, tandis qu'il les croit encore sur la Denre. On lui mande qu'ils ont déjà trente escadrons de passés: il envoie ordonner à Biron de les charger avec

quinze ou vingt ; ce qu'il ne put exécuter, en étant séparé par un ruisseau marécageux. Il ne songe qu'à garnir sa gauche, qui est presque inaccessible, & à peine le peut-on mener voir son centre, qui est absolument dégarni. Il attaque l'ennemi formé sur quatre lignes, flanquées de cavalerie & de ruisseaux, avec une seule ligne d'infanterie, sans avoir de seconde ; fait charger les troupes à mesure qu'elles arrivent & quasi en colonne, & les fait battre pièce à pièce ; enfourne une partie de sa cavalerie dans une plaine entourée de défilés & de ruisseaux, où il en est resté beaucoup ; & la nuit, sans savoir ce qu'est devenu tout ce qui a combattu, qu'un peu des gardes françoises & suisses, & quelques autres régimens qui le viennent joindre par hasard, & n'ayant avec lui que le tiers de son armée, il veut attendre les ennemis avec son artillerie à une grande demi-lieue des défilés. Voilà en peu de mots une description de l'affaire.

Pour lui, en ayant été quelque tems séparé, je le trouvai disant toujours que

tout étoit bien, ſans en rien ſavoir; que les ennemis ne demandoient qu'à fuir, & que des troupes fraîches emporteroient toute leur armée, précisément par un trou où l'on fut pris par les flancs: enfin, d'une opiniâtreté ſur cette retraite, que quoique ce fût l'avis commun, il fut trois heures ſans vouloir ſe rendre, & perdit beaucoup de tems; ce qui fut cauſe que l'arrière-garde fut attaquée hier. Enfin, madame, dans le courant de la guerre & dans le combat, il eſt tout de même, nullement général, & le roi s'y trompe fort, s'il a une grande opinion de lui. Je ne le dis pas ſeul; toute l'armée en parle de même. Il n'a jamais eu la confiance de l'officier; il vient de la perdre du ſoldat. Il ne fait que manger quaſi & dormir; & en effet ſa ſanté ne lui permet pas de réſiſter à la fatigue, & par conſéquent de pourvoir aux choſes néceſſaires. Ajoutez à cela cette extrême confiance que l'ennemi ne fera jamais ce qu'il ne veut pas qu'il faſſe; qu'il n'a jamais été battu, & qu'il ne le ſera jamais: ce qu'il ne peut pas dire aſſurément depuis avant-hier.

Voilà où nous en sommes. Jugez, madame, si les intérêts de l'état sont en bonnes mains.

Cependant, comme le roi m'a dit de m'en tenir à son avis, quand il s'y opiniâtreroit, (& M. de Vendôme me l'a dit avant-hier tout haut, quand il s'agissoit de retirer l'armée, afin qu'elle n'achevât pas de se perdre le lendemain) je n'ai auprès de lui que la voix d'exhortation. Mais si le roi me vouloit donner celle de décision avec l'avis des maréchaux de France, & de quelques officiers sages & habiles que nous avons ici, je tâcherois de n'en user que pour le bien de son service, & même de le faire le plus rarement qu'il me seroit possible.

Je vous dis tout ceci pour le bien, madame, & c'est ce qui fait que je n'en ai nul scrupule. Je vous supplie que ma lettre ne passe pas le roi & madame la duchesse de Bourgogne. Mais je croirois manquer à ce que je lui dois de toutes manières, si je ne lui disois pas la vérité d'un homme qui a sa confiance, & qui ne paroît pas la mériter dans les

choses où il est employé. Vous savez, madame, de quel emportement il est. Qu'il ne lui puisse jamais rien revenir, de près ou de loin, de ce que je vous écris sur lui. Mais je ne crois pas cette précaution nécessaire.

J'en viens maintenant à ce que vous me mandez de madame la duchesse de Bourgogne. Je connois de plus en plus l'amitié qu'elle a pour moi, & assurément cela ne diminue pas la tendresse que j'ai pour elle. Vous m'en faites une peinture qui ne peut être plus expressive, & dont je suis vivement touché. J'aurois souhaité qu'en cette occasion elle eût eu un mari plus heureux; mais elle n'en peut avoir un plus tendrement attaché, & elle le sait bien. Je suis ravi, madame, que vous continuiez à être contente d'elle. Je crains que vous ne le soyez pas tant de moi, qui trouve à me reprocher dans cette affaire, & trop de vivacité d'un côté, & trop de langueur de l'autre, & trop d'abattement ensuite. Car j'avoue que j'ai eu tous les sentimens d'un François. Le plus mauvais de tous seroit de perdre courage, &

c'est dans les mauvaises occasions qu'on en a le plus de besoin. Il faut espérer que dieu ne nous abandonnera pas tout-à-fait, & que les suites de cette affaire ne seront pas si fâcheuses qu'on pouvoit le craindre d'abord. Continuez-moi toujours votre amitié, madame, & soyez persuadée, je vous en supplie, de la sincérité de la mienne.

LOUIS.

DU MÊME.

Le 21 juillet.

Je ne sais, madame, si la lettre que je vous écrivis il y a huit jours, n'aura point paru d'un homme piqué du malheur arrivé trois jours auparavant, & qui s'en prenoit à qui il pouvoit. Il me paroît cependant que je n'avois écrit rien que de conforme à ce que j'avois vu moi-même, & à ce que tout le monde pensoit. J'ai mandé depuis au roi les choses où je craignois d'avoir fait des fautes, & d'avoir trop pris sur moi par rapport à mon peu d'expérience; car je ne veux pas rejeter sur autrui ce qui doit

retomber sur moi. Il ne me paroît pas que la confiance soit beaucoup diminuée dans l'homme dont il s'agit ; mais on dit qu'elle l'est beaucoup pour lui, & j'ai vu des gens bien dégoûtés de servir avec lui. Notre perte n'a pas été si grande qu'on le croit à la cour, madame ; & quand tout sera rassemblé, je ne pense pas qu'il nous manque six mille hommes, dont plusieurs blessés rejoindront bientôt. Il faut se soumettre aux volontés de dieu, & regarder ceci comme des instructions pour l'avenir.

DU MÊME.

Le 24 juillet.

Je dois commencer par vous remercier, madame, de ce que vous m'avez obtenu du roi la voix décisive. Je puis vous assurer qu'il y alloit du bien de son service, & qu'on en a plus de besoin que jamais ; car notre malheur n'a point abattu notre extrême confiance, qui en est la source...

DU MÊME.

Le premier août.

Je ne ſaurois vous exprimer, madame, à quel point je ſuis ſatisfait que le roi continue à être content de moi. Cela doit bien m'encourager à continuer, & à faire encore mieux que par le paſſé. Nous allons peut-être nous trouver dans une ſituation délicate, & où nous aurons plus de beſoin que jamais de mettre uniquement notre confiance en dieu. Je ne ſais ſi je ne vous ennuierai point en vous parlant toujours de madame la ducheſſe de Bourgogne. Je comprends aiſément l'inquiétude que lui donne M. ſon père, & pour le mal qu'il nous peut faire, & pour celui qui pourroit arriver à ſa perſonne. Je ſuis charmé de plus en plus de tout ce que vous remarquez d'elle ſur mon chapitre. Je ſouhaiterois qu'elle ne prît pas les choſes ſi à cœur, de crainte que ſa ſanté n'en ſouffre, & cependant je ſuis tranſporté de ſa ſenſibilité qui me fait connoître le ſond de ſon cœur. J'en re-

viens encore, madame, à ce qui regarde le roi. Je ne desire rien si ardemmment que cette union que vous me faites espérer. Il est sûr qu'il ne peut avoir de sujet plus soumis, ni d'enfant plus tendrement attaché que moi; & qu'en tout & par-tout, quand il voudra savoir la vérité, je ne la lui déguiserai point dans toutes les choses dont je serai véritablement instruit. Je serai ravi de pouvoir mériter son estime & son amitié,. & lui être bon à quelque chose Je le suis aussi, madame, lorsque je reçois des marques de la vôtre, & que je puis vous renouveler les assurances de la sincérité de la mienne.

DU MÊME.

Le 7 août.

VOTRE lettre du 4 m'a fait un extrême plaisir, madame. J'y vois que le roi continue à être content de moi, qu'il a pour moi des sentimens tels que je puis les desirer, & que je tâche de les mériter: que madame la du-

cheſſe de Bourgogne s'intéreſſe plus vivement que jamais à tout ce qui me regarde ; enfin que le monde ne rejette ſur moi aucune des choſes qui ont cauſé notre malheur, & où je craignois moi-même que mon peu d'habileté à un métier auſſi difficile que celui-ci, ne m'eût fait tomber dans des fautes préjudiciables au ſervice du roi. La confiance avec laquelle vous me parlez de la converſation que vous avez eue avec le maréchal de Catinat, (homme que j'eſtime certainement & qui en eſt digne) m'engage à vous dire ce que je penſe ſur les différens articles que vous avez traités avec lui *. Vous ſavez déjà que le roi m'a permis de décider avec l'avis des officiers les plus ſages. Il m'a paru que cela étoit néceſſaire dans la conjoncture préſente. Le conſeil de guerre certainement ne vaut rien. On y ouvre trente avis dif-

* Comment donc croire que madame de Maintenon étoit l'ennemie de Catinat, & le jugeoit indigne du commandement, parce qu'il n'étoit pas dévot ?

férens ; on y parle ſans rien réſoudre. Mais les fréquentes converſations avec les bons officiers ſont excellentes, & par rapport aux conſeils qu'ils peuvent donner, & par rapport à l'effet que cela fait aux troupes, qui diſtinguent bien les meilleurs d'avec les moins habiles. Ceux qu'il vous a nommés ſont excellens. Nous avons encore ici Artagnan & Albergotti qui ſont auſſi très-bons, & pluſieurs autres qui peuvent ouvrir des avis, dont on peut profiter ſans cependant entrer abſolument dans leurs penſées. Mais il faut leur parler à tous de tems en tems, pour n'en rebuter aucun.

La méſintelligence entre M. de Vendôme & moi ſeroit pernicieuſe, & elle ne viendra certainement point de moi. Il me paroît préſentement que cela va fort bien. Mais je ne ſais ce que peuvent produire tous les diſcours qui ſe tiennent à la cour & à Paris, & toutes les lettres qui s'écrivent. Il eſt très-bon à conſulter ; mais il ſeroit bon auſſi qu'il conſultât lui-même, & qu'il ne s'applaudît pas ſi fort que je l'ai vu, de

ne suivre jamais que ses lumières contre l'avis même de tout le monde.

J'en puis dire de même sur le concert entre lui & moi des ordres qui se donneront, & je ferai tout mon possible pour qu'il n'en aille pas autrement. M. de Vendôme se peut amener à un avis avec un peu de patience ; mais il y a des occasions où il faut décider promptement, & où l'on ne peut réussir par-là.

La jonction des armées doit être notre but : nous ne ferons rien qui la puisse éloigner, & ce n'est qu'alors que nous pourrons absolument tenir tête à l'ennemi,

Le siége d'Oudenarde seroit très-avantageux. Mais vous verrez, madame, les difficultés que je représente au roi : difficultés par rapport à ce que les ennemis sont en marche pour faire leur entreprise, tandis que nous n'avons rien de prêt pour la nôtre ; difficultés des ponts de communication éloignés par les inondations, que les ennemis peuvent rompre en lâchant leurs écluses ; difficultés de la part du pays, dont une grande partie est un pays coupé &

ſerré, très-propre pour des combats d'infanterie qui ne nous conviennent guères, & fort difficile pour faire agir notre cavalerie; difficultés de la part des ennemis, qui ayant beaucoup à gagner à nous battre, & peu à perdre s'ils le font, le viendront faire en ce lieu, ſelon toutes les apparences, par les avantages qu'ils auront, ainſi que je viens de vous le marquer.

Il eſt certain que dans le tems de l'action la foule eſt dangereuſe, & qu'il faudroit que nous fuſſions ſéparés, mon frère, M. le chevalier de Saint-George & moi, s'il s'en paſſoit encore une. Nous ne le fûmes point dans la dernière, ne nous étant point trouvés à portée des ennemis.

Sur ce qui regarde l'Écoſſe, il me paroît que ce qui nous eſt arrivé, n'a point changé les principes ſur quoi on avoit formé cette entrepriſe: ils ſont toujours les mêmes. En tout tems les diverſions ont été regardées comme d'une extrême importance. On n'y a pris garde à la dépenſe en aucune façon, ſûr qu'elle en épargne une infinité d'autres. Et pour les diſpoſitions

du roi & de la reine d'Angleterre, je ne crois pas que leur malheur les ait changées, & ne doute point qu'ils ne s'y portent avec ardeur, s'ils y voient le moindre jour.

Voilà à peu-près, madame, les articles sur lesquels vous m'avez mandé que le maréchal de Catinat vous avoit parlé, & ce que je puis penser sur chacun. Je vous les donne comme avis, & non comme décision: car ce n'est pas sur ce ton que je prétends me mettre. Je suis ravi qu'il ne s'inquiète point trop sur le Dauphiné: il le connoît parfaitement, & est plus capable que personne de bien juger pour ce qu'il y a à craindre de ce côté-là.

Pour revenir à l'article de M. de Vendôme, madame, l'ordre que nous avons reçu du roi de secourir quelques-unes de ses places, inquiète bien des gens. M. de Vendôme n'a plus la confiance, ainsi que je vous l'ai mandé, ni des troupes ni des officiers, & en a toujours une extrême en lui-même. Il est piqué de la dernière affaire, & ne demande pas mieux que de chercher à

prendre sa revanche. Il l'a donnée sans ordre, sans dispositions, sans marquer rien d'un véritable général; joint à cela que toutes les troupes qui ont combattu, & même une partie des officiers, n'ont pas marqué une vigueur égale. Toutes ces raisons font appréhender à plusieurs personnes sensées, qu'il n'arrivât encore quelque inconvénient par les mêmes raisons, si l'on donnoit un second combat, & que nous achèverions de gâter nos affaires si nous venons encore à le perdre. On m'a pressé de faire connoître ces choses au roi, & j'ai cru que je devois vous le dire, madame, afin que vous en fissiez auprès de lui l'usage que vous jugeriez à propos. Pour le découragement des troupes, je ne le crois pas tel qu'il y a des gens qui le pensent ici; mais aussi je n'assurerois pas qu'elles fussent toutes d'une égale volonté, s'il falloit recommencer encore une fois. De quelque manière que les choses se tournent, nous ne saurions assez nous jeter entre les bras de dieu, ainsi que vous me le marquez, madame, & redoubler

nos

nos prières afin qu'il ait enfin pitié de nous.

P. S. Il eſt revenu à M. de Vendôme que madame la ducheſſe de Bourgogne s'étoit publiquement déchaînée contre lui, & il m'en a paru extrêmement peiné. Parlez-lui en, je vous en prie, madame, afin qu'elle y prenne fort garde, & que ſon amitié pour moi ne la porte pas à chagriner & même offenſer les autres : car cette amitié, quoiqu'elle me raviſſe, ne pourroit me plaire en ce cas.

DU MÊME.

Le 13 août.

VOTRE lettre du 7 m'arriva hier, madame, par un courrier du cabinet. La franchiſe avec laquelle vous m'y parlez, ainſi que je vous en ai toujours ſuppliée, m'a fait un très-grand plaiſir. Je répondrai à ce que vous me dites, avec la vérité dont vous ſavez que je fais profeſſion. Il eſt vrai qu'ayant acheté depuis un mois une lunette-

d'approche angloiſe, j'en ai trois où quatre fois regardé la lune ou quelque autre planette, & que j'ai ici un petit anneau aſtronomique, avec lequel je régle ma montre ſur le ſoleil, quand on le peut voir. Mais cette opération ne prend pas beaucoup de tems, & pour l'ordinaire elle ne doit pas paſſer la minute. Pour d'avoir raccommodé des montres, je ne m'en ſouviens en aucune manière, à moins qu'on n'appelle ainſi en détraquer une, ce dont il me ſemble qu'il y a environ trois mois, lorſque j'étois à Valenciennes avant l'aſſemblée de l'armée. Sur ce que vous me dites des converſations avec les bons officiers, j'en chercherai des occaſions, pour m'inſtruire & ſavoir leurs penſées, dans un tems où l'on a plus beſoin que jamais de ne point faire de fautes. Il eſt certainement épineux. Mais j'eſpère en la miſéricorde de dieu qui, comme vous l'avez ſouvent remarqué, madame, n'a jamais laiſſé aller les affaires de perſonne à une certaine extrémité, ſans les relever enſuite par quelque conſolation....

DU MÊME.

Au camp de Mons-en-Peucle, le 6 sept.

Nous voici, madame, dans une situation sur laquelle j'écris au roi, dont il ne sauroit être informé assez à fond. L'armée entière des ennemis, à peu de chose près, est à deux lieues d'ici dans un poste pris depuis deux jours, ses flancs couverts de chemins creux & de ravins, & retranchant le front qui étoit ouvert: en sorte qu'au jugement du maréchal de Berwick & de tous les gens sensés de l'armée, où il y a une grande quantité d'officiers sages, courageux & expérimentés, c'est s'exposer à un désavantage certain, & peut-être à perdre la meilleure partie de cette armée, que d'attaquer les ennemis dans un tel poste. J'en excepte M. de Vendôme qui, toujours plein de zèle & de courage, mais aussi de cette confiance extrême qu'il devroit néanmoins avoir perdue, que tout ce qu'il souhaite réussira, croit que l'on peut les attaquer, & que sans

doute nous les battrons. Il est piqué de la dernière affaire, plus attaché que jamais à son sens & à rejeter l'opinion commune. Il se fâche quand on s'oppose à ce qu'il desire, & trouve facile ce que le reste des généraux trouvent impossible. C'est dans cette situation que j'ai pris le parti d'écrire au roi pour la lui exposer, & savoir de lui si nous nous hasarderons à un combat, où vraisemblablement nous perdrons une partie de son armée sans pouvoir réussir; ou bien si nous chercherons à traverser les ennemis dans leurs convois, à les inquiéter dans leur siége, (de Lille) à le faire échouer, ou du moins le prolonger tellement, que les ennemis y perdent du tems & du monde, que la fin de la campagne se gagne; & que, disposant toutes choses dès-à-présent, nous puissions rattaquer cette ville au milieu de l'hiver, dans le tems que la plupart de leurs troupes sont éloignées & hors de portée de la Flandre. Je sais, madame, que M. de Vendôme aura raison d'être au désespoir de voir prendre Lille sans avoir pu l'empêcher. Mais

il devroit l'être encore bien davantage, si par un zèle trop confiant & trop opiniâtre, il alloit perdre ou du moins faire battre & affoiblir cette armée, qui rassemble la plus grande partie des forces du royaume. Car alors Lille entraîneroit peut-être d'autres places, ou plutôt ce seroit l'armée battue qui les entraîneroit, & elle les conservera si elle subsiste. C'est à regret que je dis ce que je dis ici. J'aurois souhaité qu'une glorieuse journée eût conservé Lille & rabattu l'orgueil des ennemis. Mais M. de Vendôme étant seul de son avis, & le reste de l'armée de l'autre, j'ai cru qu'il étoit du bien de l'état que le roi sût les choses telles qu'elles sont, afin qu'il en décidât. Ainsi, madame, si dans la lettre que j'écris au roi, j'ai mis les choses plus en balance, celle-ci lui montrera mon véritable sentiment, & non-seulement le mien, mais celui de tous les anciens officiers de cette armée, & des gens dont le courage est le plus véritable & le plus connu. C'est donc au roi de parler, madame, & à nous d'obéir, à moins que les retranchemens

des ennemis n'eussent achevé de rendre la chose tellement disproportionnée, qu'il devînt de son service de ne pas exécuter ses ordres, s'il les donnoit pour le combat, ainsi que l'on en a déjà fait l'expérience à Hailbron & à Namur. Peut-être, en cas que le roi révoque ses ordres d'attaquer l'ennemi, que M. de Vendôme piqué demandera à se retirer, ainsi qu'il m'en est revenu quelque chose. Je ne dirai pas là-dessus mon avis, & ce sera au roi à juger ce qu'il aura à lui répondre. Il est certain que ce seroit une occasion de retirer du service un homme qui, par son entêtement, y peut être plus préjudiciable qu'utile, ainsi que par les autres défauts qui ne sont que trop connus. Peut-être aussi que dans une pareille conjoncture les ennemis pourroient en tirer avantage. Quoi qu'il en soit, je tâcherai d'empêcher qu'il ne fasse cette proposition; mais je n'en puis répondre. Vous voyez, madame, avec quelle confiance je vous parle; & c'est toujours avec la même vérité que je vous ai dit jusqu'ici ce que

j'ai pensé, particulièrement dans les choses que j'ai cru du service du roi. Vous montrerez, s'il vous plaît, cette lettre à madame la duchesse de Bourgogne. Son inquiétude & sa fluxion me font beaucoup de peine, mais son amitié me fait un extrême plaisir. Je ressens aussi beaucoup celle que vous me témoignez, & y réponds très-sincèrement, madame, à présent & toute ma vie.

DU MÊME.

Au camp de Pont-à-marque, le 17 sept.

Il me semble, dieu merci, madame, que dans tout ce que j'ai fait ou écrit, j'ai tâché d'aller toujours au bien, & de demander ce que j'ai cru du service de l'état & du roi. Après cela, que l'on juge de moi comme l'on voudra. Cela m'embarrasse peu, pourvu que ma conscience ne me reproche rien. J'en excepte quelquefois trop de condescendance, ou de foiblesse & de négligence : car il faut tout avouer fran-

chement. C'eſt dieu qui a inſpiré au roi le parti auquel il vient de ſe déterminer; & je crois que s'eſt le ſeul pour ſecourir Lille. J'eſpère y réuſſir avec la grace de dieu : car il paroît viſiblement que les ennemis manquent de bien des choſes. Le voyage de M. Chamillart n'a certainement pas été inutile. Il a rétabli le concert entre meſſieurs de Vendôme & de Berwick, & a, je crois, fort contribué aux ordres que le roi vient de nous donner. Et en vérité, madame, le parti d'attaquer étoit abſolument téméraire.... Mon amitié pour madame la ducheſſe de Bourgogne feroit bien augmentée, ſi elle l'avoit pu, par toute la tendreſſe qu'elle m'a témoignée depuis cette campagne. Je ne puis aſſez vous marquer la joie de ce que le monde penſe à préſent ſur ſon ſujet....

DU MÊME.

Au camp de Saulsar, le 23 octob.

Il s'en faut bien, madame, que l'armée du roi soit si nombreuse & en si bon état que l'on se le persuade à la cour, ni que celui des ennemis soit aussi mauvais que l'on le dit : si le maréchal de Berwick n'en a pas parlé, il n'est pas d'un avis différent du mien, ainsi que sur tout le reste dont il a écrit à M. de Chamillart à mesure que les choses sont arrivées. S'il ne l'a pas fait aussi en détail que moi, c'est qu'il a cru ne pouvoir rien ajouter à ce que j'étois convenu avec lui de mander ; & je ne vois point qu'il se soit départi du personnage d'honnête homme. Il n'avoit garde de commander à l'action du comte de la Mothe, (qui venoit d'être battu) puisqu'il étoit ici dans ma chambre dans le même tems qu'elle se passoit, & que je l'avois rappelé moi-même auprès de moi dans un tems délicat où j'avois grand besoin de bons conseils. Après lui avoir rendu la justice que je lui dois, je vous

remercierai infiniment, madame, de vos avis; vous suppliant de les continuer, & vous assurant que je suis très-disposé à en profiter du mieux qu'il me sera possible. Me voici à la veille d'exécuter les derniers ordres que j'ai reçus du roi. Je souhaite d'y réussir de tout mon cœur, & que cette occasion de donner une bataille se trouve. Mais je doute plus que jamais qu'elle se rencontre. Je ne ferois pas une lettre si courte, madame, si vous ne saviez que mon tems est fort rempli.

LETTRE

Du duc de NOAILLES *au Cardinal son oncle.*

Perpignan, 10 octobre 1708.

Il est inutile, mon très-cher oncle, de vous parler de ma douleur, elle égale la perte que j'ai faite; & tout ce que la nature, la tendresse, le respect & la vénération peuvent faire sentir pour accabler un cœur véritablement touché, je le souffre présentement. J'ai perdu un père que je chérissois au-dessus de tout & qui m'aimoit de même. Les marques de tendresse & de confiance qu'il m'a prodiguées pendant tout le cours de sa vie, ne s'effaceront jamais de ma mémoire, & j'en chérirai le précieux & douloureux souvenir jusqu'à la mort... La religion nous défend le murmure, mais elle nous permet les larmes; dieu n'a point serré les liens d'une amitié aussi

vive & aussi tendre entre mon père & moi ; pour que la dureté d'une aussi cruelle séparation, ne se fît pas sentir dans toute son étendue....;

Soyez désormais, mon très-cher oncle, mon père & par conséquent ma consolation. Soyez l'appui, le lien & l'union de toute la famille. Votre caractère, votre sainteté, votre place, vos vertus, tout vous doit engager à ne pas permettre qu'une si nombreuse famille, qui se trouvoit réunie dans un père, si cher, si bon, si aimable & si respectable, se trouve dispersée & séparée. Surtout, mon très-cher oncle, qu'il n'y ait point d'affaires pour les partages. Respectons la mémoire & les volontés d'un père tel que celui que nous perdons. Qu'on prenne sur moi pour contenter les autres, mais qu'il ne soit jamais dit que rien de ce qu'il a pu souhaiter ou desirer, n'a pas été accompli par ses enfans, &c.

LETTRES

Du duc de BOURGOGNE *au duc de* NOAILLES.

5 octob. 1708.

JE ressens plus que personne, monsieur, le sujet de votre affliction, ayant toujours eu des marques très-sensibles de l'attachement de M. votre père, & toujours une très-véritable amitié pour lui. Vous connoissez la mienne pour vous. Je voudrois pouvoir vous en donner des marques dans quelque occasion, où il me fût permis de m'étendre davantage.

DU MÊME

A Versailles, 6 août 1710.

L'OCCASION qui se présente est trop favorable, pour ne pas accompagner d'une réponse tardive les complimens

que vous méritez justement sur ce qui vient de se passer en Languedoc : on le doit à votre diligence & à votre bonne conduite ; & je puis vous assurer qu'à commencer par le roi, tout le monde vous rend justice, du moins ceux que j'ai vus, & à qui j'en ai parlé. J'en ai été en mon particulier plus aise que personne, & pour le bien public, & par l'amitié que j'ai pour vous, & qui m'intéresse vivement à tout ce qui vous regarde. Venons maintenant à votre ancienne lettre, suite de notre dernière conversation. Il est plus tems que jamais, à l'heure qu'il est, de s'évertuer & d'exécuter quelque chose : nos ennemis ne veulent absolument point la paix depuis qu'ils conviennent que quand même on se joindroit à eux, ce ne seroit point assez pour réduire l'Espagne. Il est sûr qu'ils n'en veulent qu'à la France. Travaillons donc, & travaillons sérieusement & avec efficace. La justice étant sans contredit de notre côté, soutenons-la par la force autant qu'il nous sera possible ; mais surtout, jamais de découragement. Il paroît dieu merci que

l'on n'en a point ici, & je m'en réjouis. Messieurs Voisin & Desmarets commencent aussi à travailler ensemble avec le roi. Continuez, quand il arrivera quelque chose qui en vaille la peine, de le mander, &c.

PIÈCES

Concernant la négociation du duc de NOAILLES *en Espagne, après la bataille de Sarragosse.*

INSTRUCTION pour le duc de Noailles.

Cette pièce, très-digne du marquis de Torci, suppléeroit à tout autre monument, pour faire connoître le déplorable état du royaume en 1710, & combien les affaires d'Espagne paroissoient désespérées.

LES conférences infructueuses de Gertruidemberg ont achevé de faire connoître qu'il seroit impossible de parvenir à la paix, pendant que les ennemis du roi persisteroient à croire

qu'il dépend de sa majesté d'obliger le roi son petit-fils, à renoncer à la possession de l'Espagne & des Indes, & qu'elle-même au contraire, persuadée par la vérité, regarderoit l'exécution de leurs demandes comme étant effectivement hors de son pouvoir. Ainsi la dernière négociation ayant été rompue, parce que les députés de Hollande exigeoient que le roi promît d'employer seul ses forces, pour contraindre le roi Catholique, dans le terme de deux mois, à céder sa couronne à l'archiduc, on ne doit pas s'attendre à traiter désormais plus heureusement, si le roi ne force ses ennemis à rabattre de leurs injustes prétentions, ou si sa majesté ne trouve moyen d'engager le roi d'Espagne à sacrifier lui-même son état & ses intérêts au repos général de la chrétienneté, & à la tranquillité particulière de la France. Si le premier de ces deux moyens est difficile, le second a paru jusqu'à présent impossible, après tant de déclarations que le roi d'Espagne a réitérées, de périr plutôt que de renoncer à ses états & abandonner ses fidèles sujets.

Toute apparence de paix étant donc dissipée, le roi choisissoit une voie difficile à la vérité, pour ramener ses ennemis à la raison, mais non pas impossible, comme le paroissoit celle de persuader au roi son petit-fils d'abandonner sa couronne. Sa majesté avoit résolu de faire agir ses troupes en Catalogne, sous les ordres du duc de Noailles, pendant que l'armée d'Espagne, commandée par le duc de Vendôme, agissoit contre l'archiduc; lorsqu'il est arrivé en Espagne un événement, capable de déconcerter les mesures prises avec le plus de sagesse. L'armée d'Espagne ayant été battue le 20 du mois dernier en Aragon, les premiers avis de ce malheur donnèrent lieu de croire qu'elle étoit entièrement dissipée, & le roi d'Espagne sans ressources. Mais ce prince en a trouvé dans son courage & dans celui de la nation espagnole; ses peuples ont témoigné dans cette disgrace plus de fidélité que jamais, & plus d'attachement à sa personne; les soldats dispersés ont rejoint leurs corps avec empressement, & le marquis de Bai, ayant

rassemblé une partie de l'armée, s'est vu en état, deux jours après la bataille, de faire espérer au roi son maître, qu'il empêcheroit ses ennemis de profiter de leur victoire & de pénétrer en Castille. Ce prince a renouvelé ses instances, pour obtenir du roi de fortifier l'armée que le duc de Noailles commande en Roussillon, & de lui ordonner d'entreprendre au plus tôt le siége de Girone. Quoique sa majesté en connoisse l'importance, & que cette entreprise devienne en quelque façon nécessaire pour assurer les frontières de son royaume, elle veut cependant, avant que de s'engager, savoir précisément l'état de l'Espagne depuis la perte de la dernière bataille, & ce que l'on doit attendre des ressources dont le roi Catholique se laisse peut-être flatter trop légérement; car il n'est pas toujours sûr de se rapporter entièrement aux lettres de ceux qui ont besoin de secours: ils ont intérêt de représenter l'état de leurs affaires meilleur qu'il n'est en effet; & souvent ils applanissent dans les relations les difficultés capables de rebuter ceux dont ils implorent l'assistance.

Comme il eſt de la dernière conſéquence que le roi ſoit ponctuellement informé de la vérité, dans une conjoncture où ſa majeſté peut encore prendre des partis différens, ſuivant ce qu'elle apprendra de la ſituation certaine des affaires, & de l'état réel des forces du roi ſon petit-fils, elle a jugé que le duc de Noailles ſeroit plus capable que perſonne de l'inſtruire de ces points eſſentiels, & d'exécuter les ordres qu'elle lui donnera par rapport à la diſpoſition où il trouvera les affaires. Elle veut donc qu'il les approfondiſſe par lui-même, & pour cet effet, qu'il ſe rende inceſſamment à Madrid. Outre la connoiſſance parfaite qu'elle a du zèle & de l'attachement héréditaire qu'il a pour elle, S. M. connoît par elle-même qu'il eſt très-capable de la ſervir à ſon gré dans les emplois les plus importans & les plus difficiles; qu'il a les talens, le juſte diſcernement, & les lumières néceſſaires pour y réuſſir & pour lui plaire. Elle ſait d'ailleurs que le roi d'Eſpagne prend une entière confiance en lui, & qu'il eſt par conſéquent en état d'en-

gager ce prince à ſuivre de ſages conſeils, dans une conjonćture où les princes, qu'une longue expérience auroit rendus les plus habiles, ſe trouveroient embarraſſés à prendre un parti ſalutaire. Le projet du ſiége de Girone donne un prétexte ſpécieux au duc de Noailles de ſe rendre à Madrid, pendant un intervalle où il ne peut encore agir. Il ſera facilement cru lorſqu'il dira que S. M. a bien voulu qu'il ſe rendît auprès du roi d'Eſpagne, pour apprendre directement de lui-même ſes projets, les moyens qu'il a de les exécuter, quelles facilités il peut apporter au ſiége de Girone, s'il convient même de le former, ou ſi l'entrepriſe eſt impoſſible; quels mouvemens il ſera néceſſaire que l'armée du roi faſſe en Catalogne pour y rappeler les forces des ennemis, & pour arrêter le progrès qu'ils pourroient faire vers le centre de l'Eſpagne. Sa majeſté lui laiſſe le ſoin de faire les queſtions & de former les difficultés: de manière que, par les réponſes, il ſoit pleinement inſtruit du véritable état des affaires. Car il ne convient jamais de s'abandonner à une

confiance téméraire ; mais le péril de s'y livrer est encore plus redoutable, dans un tems où les éclaircissemens superficiels conduiroient dans le précipice ceux qui seroient assez faciles pour s'en contenter.

Il n'est que trop vraisemblable que, plus les affaires seront éclaircies, moins on trouvera de moyens solides & de ressources assurées, pour maintenir le roi d'Espagne sur son trône. On loue présentement la fidélité des peuples ; mais en demeurant fidèles, ils changeront de maître malgré eux, si leur souverain légitime n'est pas en état de les défendre ; & le zèle & l'affection ne sont pas des armes suffisantes, pour éviter de recevoir le joug d'un ennemi victorieux. Il faut donc examiner bien sérieusement, avec le roi d'Espagne, quelles sont véritablement les forces de ce prince, quels fonds il y a pour les entretenir, ceux qu'il se propose de trouver à l'avenir, la facilité ou la difficulté de les lever, si le recouvrement en est proche ou éloigné. Il faut entrer avec le roi dans tous les détails de la subsistance & du payement de ses trou-

pes; examiner le caractère de ses officiers généraux, la confiance qu'il peut prendre en chacun d'eux; savoir ce qu'il pense de ses ministres, des grands de son état, de leurs cabales, de celles que le duc de Médina-Céli peut avoir formées, de ses intrigues & de celles de ses amis. Enfin le duc de Noailles, ayant part à la confiance du roi d'Espagne, doit sans hésiter lui faire des questions, même au nom du roi, sur toutes les particularités les plus intimes, qui peuvent faire juger sainement de la véritable situation de ce prince. La flatterie, pernicieuse en tout tems, seroit plus mortelle que jamais dans cette occasion. Mais en achevant de précipiter le roi d'Espagne, la France achèveroit aussi de ressentir les derniers coups que la ruine de ce prince feroit encore tomber sur le royaume. Ainsi le duc de Noailles doit appuyer avec force la vérité qu'il sera obligé de faire connoître au roi Catholique. Si les ressources qu'on lui fait envisager sont imaginaires, si elles sont foibles, il faut l'éclaircir, & lui faire voir la fausseté des

espérances dont il se laisseroit abuser. Il est essentiel de n'admettre aucune de ces idées flatteuses, si elles ne sont réelles & solides ; & ce sera servir utilement ce prince, que de combattre & de détruire toutes celles qui n'auront point ce caractère.

Mais après avoir fait connoître l'erreur de ces vaines idées, si véritablement elles ne consistent que dans l'imagination, il faudra sans perdre de tems songer aux moyens de profiter de la vérité que le duc de Noailles aura dévoilée. Le roi Catholique, ne pouvant conserver l'Espagne & les Indes, n'auroit de ressource que d'accepter le partage que ses ennemis étoient disposés à lui offrir. Il est certain qu'il n'y a nulle proportion entre la possession de l'Espagne & des Indes, & celle de la Sicile & de la Sardaigne, & qu'un partage aussi modique, & peut-être mal assuré, ne sauroit servir d'équivalent à la perte d'une des premières couronnes du monde. Mais il y a moins de proportion encore entre le rang d'un roi qui posséderoit ces deux îles, & la vie pri-

vée d'un prince dépouillé de ses états, sans espérance de pouvoir jamais remonter sur le trône dont ses ennemis l'auroient chassé. Celui qui règne, quoique sur une petite étendue de pays, peut, par sa sagesse & par sa bonne conduite, se faire considérer des autres nations de l'Europe ; & lorsqu'il voit devant lui une longue suite d'années, il peut espérer des conjonctures favorables de rendre un jour sa fortune meilleure. Mais un prince réduit à la condition d'un particulier, est bientôt oublié. Ses vertus sont comme ensevelies ; il devient inutile au reste de la terre, souvent à charge à son propre pays ; & loin de trouver des occasions de faire valoir ses droits, il ne laisse à sa postérité que de vains titres & de vaines prétentions. Quoique depuis deux ans le roi n'ait rien oublié pour procurer à ses peuples une paix, dont le besoin augmente tous les jours, jamais cependant S. M. n'a proposé au roi son petit-fils, de souscrire au traité moyennant un partage, parce qu'elle savoit que la tentative seroit inutile, & que le roi

Catholique, persuadé qu'il pouvoit se maintenir par ses propres forces, n'accepteroit aucun équivalent pour la cession de l'Espagne & des Indes, que ses ennemis exigeroient comme la condition fondamentale de la paix. Cette opinion ne doit plus subsister, si le duc de Noailles, instruit par le roi d'Espagne même des moyens qu'il a pour se défendre, fait clairement connoître à ce prince qu'il est trompé, qu'il se laisse aveugler par de faux rapports, que ses troupes ne sont pas en état de le défendre ; que les dispositions pour leur subsistance, que les fonds nécessaires pour leur payement manquent également, & que rien de ce qu'on lui promet n'existe que dans la bouche de ceux qui ont intérêt de l'abuser. Il faut lui ouvrir les yeux sur ces différens articles, en présence de la reine d'Espagne : car il est nécessaire qu'elle assiste à cette discution, & les laisser ensuite l'un & l'autre dans l'embarras de chercher des remèdes aux malheurs dont ils sont menacés.

Il suffira que le duc de Noailles leur

expose leur situation, telle qu'elle est en effet : les preuves n'en seront que trop faciles à faire par les détails où le roi & la reine d'Espagne seront entrés avec lui. Mais il se contentera de représenter le mal, sans proposer encore aucun expédient pour l'adoucir. La première démarche & la plus essentielle est de faire connoître à l'un & à l'autre la vérité, & de les détromper des vaines idées dont on les aura flattés. Après ce premier pas, le duc de Noailles parlera séparément, soit au roi d'Espagne, soit à la reine, le roi remettant à sa prudence de s'adresser à l'un ou à l'autre, ou même à la princesse des Ursins, suivant ce qu'il jugera le plus à propos de faire. Il représentera vivement l'horreur de leur situation. Il demandera comme de lui-même, s'il ne seroit pas plus avantageux au roi Catholique de contribuer au repos général de l'Europe, à celui de la France & de l'Espagne en particulier, de sacrifier ses propres intérêts au bien des deux nations qui doivent lui être chères, de s'acquérir un honneur immortel en acceptant un par-

tage, & conſervant un état où il régneroit, que de ſe voir honteuſement chaſſé ſans eſpérance de retour pour le reſte de ſa vie, chargé peut-être auſſi bien que la reine de la haine commune de la France & de l'Eſpagne dont ils auront cauſé la ruine. Il doit faire enviſager leur perte comme certaine & comme imminente, par la diſpoſition de leurs affaires & par le peu de moyens que l'Eſpagne fournit de ſoutenir la guerre, après une déroute qui vient de livrer à l'archiduc la moitié de ce royaume. Il ajoutera que le tems preſſe de ſe déterminer; que le moindre malheur achèveroit de les perdre; qu'alors ils demanderoient inutilement un partage; que les ennemis fiers de leur bonheur le refuſeroient impitoyablement, & que ce ſeroit ſe flatter vainement que d'eſpérer que les forces du roi, jointes à celles du roi d'Eſpagne, puſſent changer encore la face des affaires; qu'il eſt vrai que S. M. aime tendrement le roi ſon petit-fils, mais qu'il eſt vrai auſſi que la France eſt épuiſée, par la cruelle guerre qu'elle ſoutient pour lui depuis

dix ans contre le reste de l'Europe; que jamais S. M. ne se seroit réduite aux démarches humiliantes qu'elle a faites pour obtenir la paix, si elle ne voyoit depuis long-tems que les peuples de son royaume ne sauroient plus fournir aux charges pesantes qu'elle est obligée de leur imposer; que le traité seroit présentement signé aux conditions que les ennemis avoient dictées, s'ils n'avoient ajouté à la dureté de leurs demandes l'impossibilité de l'exécution; qu'elle cessera, si le roi d'Espagne est chassé par la force, & qu'alors le roi acceptant les conditions les plus dures pour ne pas laisser périr ses peuples, le roi son petit-fils aura souvent lieu de regretter d'avoir rejeté un partage, qui le garantiroit de l'opprobre de mener une vie privée, après avoir régné sur toute la monarchie d'Espagne; qu'il est de la sagesse de sauver au moins quelque débris d'un bien qu'on ne peut conserver tout entier, & de s'assurer la possession d'un pays dont on soit souverain, plutôt que de vivre en sujet, après avoir donné des lois à tant d'états. Que si ces réfle-

xions font autant d'impression, qu'il semble que la conjoncture des affaires le demande, il n'y a point de tems à perdre pour s'en expliquer confidemment au roi; que les ennemis peuvent ignorer le véritable état des affaires du roi Catholique, & douter encore que les progrès de l'archiduc soient bien assurés; qu'il faut profiter de leur incertitude; essayer, pendant qu'elle dure, de les porter encore à consentir de laisser un partage au roi d'Espagne; négocier même, ensorte qu'on en obtienne, s'il est possible, un plus considérable que celui qu'ils avoient destiné à ce prince; qu'il est inutile qu'il s'explique à d'autres qu'au roi de ses intentions, si ces raisons peuvent persuader de souscrire à la paix moyennant l'assurance d'un partage; que sa majesté en recevra la connoissance pour elle seule, sachant combien il est dangereux que ses ennemis en soient informés; mais qu'étant instruite de la volonté du roi son petit-fils, elle renoueroit avec eux la négociation tant de fois rompue sur la condition de l'Espagne; & que, sans parler

du consentement du roi Catholique, elle s'engageroit à procurer, dans le terme de deux mois, la cession de l'Espagne & des Indes qu'ils ont tant de fois demandée. Le roi laisse au duc de Noailles la liberté de s'adresser au roi d'Espagne ou bien à la reine, ainsi qu'il le jugera le plus à propos, parce qu'il connoît le caractère de l'un & de l'autre, & qu'il sait mieux que personne les voies dont il convient d'user pour les persuader. S'il croit réussir plus sûrement, en prévenant la princesse des Ursins, S. M. approuvera qu'il préfére ce parti à celui de s'adresser directement au roi & à la reine d'Espagne. L'essentiel est de les persuader, & la voie par où l'on y parviendra sera la meilleure. Comme il sera toujours nécessaire qu'il confie à la princesse des Ursins ce qu'il aura dit, c'est à lui d'examiner si cette confidence doit précéder, ou si elle doit suivre le conseil qu'il donnera au roi ou à la reine d'Espagne. La princesse des Ursins est véritablement attachée à leurs intérêts, & il y a lieu de croire qu'elle ne l'est pas moins à ceux du roi, s'ils se-ren

trent également à faire prendre un parti au roi Catholique pendant qu'il est encore tems. C'est la raison principale qui doit faire agir la princesse des Ursins, & la porter à se servir du crédit qu'elle a sur l'esprit de ce prince & sur celui de la reine, pour séconder les avis du duc de Noailles. Il ne doit rien oublier pour la convaincre de la nécessité dont il est de les suivre, & pour lui faire voir que la conservation de l'Espagne étant impossible, ceux qui sont véritablement attachés au roi Catholique, doivent travailler à lui conserver au moins quelques restes de tant d'états, qu'il aura bientôt entièrement perdus, s'il continue à se confier en ses forces pour se défendre. Il lui fera voir que ce seroit s'abuser que d'espérer que les secours de S. M. pussent causer un changement total dans la disposition des affaires de l'archiduc. En lui représentant les difficultés du siége de Girone, il lui fera connoître que quand même on se rendroit maître de cette place, il seroit encore bien difficile au roi d'Espagne de soutenir la guerre, lorsque le roi seroit obligé

de retirer ses troupes de Catalogne au commencement de la campagne prochaine ; que d'ailleurs on doit regarder comme une idée peu solide celle dont on se flatte de faire des progrès en Catalogne présentement ; que l'archiduc est maître du royaume d'Aragon, & que le roi d'Espagne se trouve réduit à faire difficilement une guerre défensive ; qu'au reste il n'est pas question d'abattre le courage des peuples d'Espagne, & d'éteindre leur zèle pour le roi leur maître, en déclarant qu'il est prêt à les abandonner ; que cette résolution, s'il la prend, doit demeurer dans un profond secret ; qu'il faut la cacher avec soin à toute l'Espagne ; que le roi catholique ne doit la confier qu'au roi son grand-père, afin que S. M. instruite de ce dessein, puisse renouer & conclure la paix, en procurant au roi son petit-fils le partage le plus avantageux qu'il sera possible de négocier pour lui ; qu'il ne faut pas se flatter que la France puisse fournir plus long-tems aux dépenses de la guerre ; que le roi n'a déjà que trop exposé son état pour la conservation de

l'Espagne; & qu'enfin si le roi Catholique rejette les moyens que le roi lui propose pour sortir avec quelque avantage de l'état fâcheux où il se trouve, S. M. sera obligée de songer uniquement au salut de ses peuples, & de faire la paix à quelque prix que ce puisse être. Après ces raisons, elle laisse au duc de Noailles la liberté d'employer les considérations particulières qu'il croira capables de persuader la princesse des Ursins. Quoique les intérêts du roi & de la reine d'Espagne soient les seuls dont elle puisse être touchée, elle ne seroit peut-être pas insensible aux siens propres, s'ils s'accordoient avec ceux de ces princes. Le roi ne voit pas précisément quels avantages il pourroit lui offrir: le duc de Noailles pourra plus aisément le pénétrer, & S. M. lui donne un ample pouvoir de promettre à la princesse des Ursins ce qu'il croira lui être le plus sensible, pourvu que les bienfaits qu'elle pourroit desirer soient conformes à l'ordre & à la raison, dont il y a lieu de croire qu'elle ne s'éloignera jamais. Si l'assurance d'une protection certaine de

la part du roi & celle des récompenses ne peuvent encore la toucher, alors le duc de Noailles doit lui faire craindre que S. M. ne la regarde désormais comme la cause de la perte totale du roi son petit-fils. Il lui dira, mais seulement à l'extrémité & lorsqu'il ne verra plus de jour à la persuader, que le roi connoît le pouvoir absolu qu'elle a sur l'esprit du roi Catholique ; que la fermeté que ce prince a témoignée dans ses lettres & dans ses discours est son ouvrage ; que si jusqu'à présent elle a été digne de louanges, elle ne l'est plus lorsqu'elle conduit ce prince à sa ruine entière, & qu'elle le met hors d'état de rien sauver de ses pertes ; que ce sera donc à elle que S. M. se prendra des mauvais conseils qui entraîneront le roi son petit-fils dans le précipice, lorsqu'il reste encore une voie pour essayer de lui conserver quelques états. Une déclaration aussi forte & aussi pressante ne doit être faite qu'à la dernière extrémité, lorsque le duc de Noailles sera prêt à partir de Madrid, & qu'il aura perdu toute espérance de réussir

dans la commission que le roi lui donne. Si le succès en est important, S. M. connoît aussi combien la négociation en est pénible dans toutes ces circonstances; mais elle sait en même-tems que le duc de Noailles, plein de zèle pour son service, ne se rebutera jamais par les difficultés; que plus elles seront grandes, plus il s'efforcera de trouver les moyens de les applanir, & que souvent il surmontera celles que d'autres que lui regarderoient comme invincibles. Comme il ne conviendroit pas au service de laisser ignorer au duc de Vendôme le sujet de ce voyage, l'intention du roi est que le duc de Noailles, le trouvant à Madrid, lui dise que S. M. l'envoie pour savoir au vrai du roi d'Espagne même & de ses ministres, l'état présent des affaires; que si leur situation, depuis la bataille, ne laisse plus d'espérance de les soutenir, il a ordre d'insinuer à ce prince que le parti le plus convenable & le plus assuré pour lui seroit d'accepter un partage, qu'il ne seroit peut-être pas impossible de ménager encore en sa faveur. Il confiera ce

ſecret au duc de Vendôme, comme ayant ordre du roi de le lui communiquer, & de lui marquer en même-tems l'importance dont il eſt de prendre garde qu'il ne ſoit pénétré. Si le duc de Vendôme eſt à l'armée, le duc de Noailles lui écrira; il lui fera entendre en très-peu de mots, par une voïe ſûre, & ſous la loi d'un profond ſecret ordonné par S. M. le ſujet de ſa commiſſion.

Fait à Marli, le 6 ſeptembre 1710.

LETTRE

De LOUIS XIV au roi d'Eſpagne.

A Marli, le 16 ſeptembre 1710.

Le duc de Noailles que j'envoie à Madrid vous informera des ordres que je lui ai donnés. Vous connoiſſez ſon zèle pour vos intérêts, & je ſais que vous l'aimez autant que vous avez de confiance en lui. Votre majeſté me fera plaiſir de croire ce qu'il lui dira, &

d'être persuadée des assurances qu'il lui renouvellera de la tendre & parfaite amitié que j'ai pour elle.

LETTRE

Du duc de NOAILLES à M. de TORCI.

A Valladolid, le 15 septembre 1710.

Je pars demain, & j'ai fait tout ce que je pouvois faire. Le roi d'Espagne a rassemblé ici auprès toutes les troupes qui étoient en Aragon, qu'on a rétablies & qu'on rétablit du mieux qu'on peut. Il compte faire un mouvement incessamment vers l'Estramadoure, où se faisant joindre par toutes les forces qu'il a de ce côté, il sera également supérieur, à ce qu'on assure, & à M. de Staremberg, & à l'armée de Portugal. Il doit se mettre en situation d'empêcher que les Portugais ne se joignent aux troupes de l'archiduc, qui sont présentement sous Madrid, & en état de marcher

à celle de ces deux armées qui s'avancera la première, & qui se mettra le plus à portée d'être combattue. Voilà, monsieur, l'état de la question, sur laquelle je laisse le champ libre aux réflexions. Ce qui est vrai & qui étonne tout le monde, est que la fidélité de cette nation, loin d'être ébranlée, paroît raffermie dans tous les événemens tristes & malheureux. Je n'aurai pas l'honneur de vous en dire davantage. Je demande au roi la permission de lui aller rendre compte moi-même, de l'état où sont toutes les affaires en ce pays. Je crois que cela est important pour son service.

Les affaires usées & rebattues ne peuvent presque jamais réussir, avec des gens en garde & préparés sur tout. Ainsi, monsieur, cherchez-moi quelque besogne neuve, & sur laquelle je puisse vous faire voir tout ce que je desirerois, pour répondre à la bonne opinion que vous voulez avoir de moi.

LETTRE

De la duchesse de BOURGOGNE *au duc de* NOAILLES.

A Marli, le 11 mai 1711.

ON m'avoit aſſuré en me faiſant vos complimens que vous aviez trop d'affaires pour me les faire vous-même ; & quelque plaiſir que vos lettres me faſſent, j'en étois toute conſolée, & même bien aiſe que vous en uſaſſiez librement avec moi ; car l'amitié que j'ai pour vous eſt à toute épreuve, & vous ne me donneriez jamais aucun ſigne de vie, que je crois que je ne vous oublierois pas entiérement. Je ſuis ravie de la figure que vous faites : il n'eſt ici queſtion que de vous dans toutes les plus grandes affaires ; ce qui me donne tant de reſpect pour vous, que je ne ſais comment j'oſe vous écrire. Notre première douleur commence un

peu à diminuer, & la mort de l'empereur à fait grand bien à tout le monde : c'est présentement le sujet de toutes les conversations, & les politiques ont beau jeu ; les uns craignent, les autres espèrent, & on attend avec beaucoup d'impatience les événemens qui doivent en arriver. Nous sommes dans un tems où les mauvais cœurs ont peine à se cacher ; chacun se pique de beaux procédés. On commence un peu à se démentir, & l'on voit faire des bassesses pitoyables, où les gens d'esprit ne devroient pas tomber ; mais souvent il ne sert pas à grand'chose dans certaines occasions. J'ai été véritablement touchée de la mort de Monseigneur, mais je m'en console comme les autres ; je crois même en avoir plus de raison. Il n'y a pas assez long-tems que vous êtes hors d'ici, pour avoir oublié la situation de la cour ; & par conséquent vous imaginer une grande partie de tout ce que je dois penser. J'ai été dans de grandes inquiétudes de ma sœur, & je n'en suis pas entièrement quitte. Ses glandes augmentent toujours mes

craintes dans tous les maux qu'elle a. J'espère que présentement elle se porte bien, & j'en attends des nouvelles avec beaucoup d'impatience. L'on dit que nous passerons ici une grande partie de l'été, à cause de la quantité de petite vérole qu'il y a à Versailles, qui est très-maligne cette année. J'en ai grande peur : on veut me persuader que ce n'est que par rapport à M. le dauphin, mais je ne suis pas encore assez détachée de moi-même pour que ma frayeur soit uniquement pour lui. J'oublie en vous écrivant que j'ai beaucoup de lettres à faire, & que ce n'est pas peu de chose pour mon esprit paresseux. Il faut donc finir, pour travailler à quelques mauvais complimens qui me donneront grande peine à faire, en vous assurant que l'amitié que j'ai pour vous augmente tous les jours, & par conséquent l'estime qui en est le fondement.

LETTRES

De la reine d'Espagne à madame de MAINTENON.

A Aragon 11 février 1711.

Je suis trop aise que ce soit le duc de Noailles à qui nous devons l'importante conquête de Girone, pour ne vous en pas témoigner ma joie, & en même-tems me réjouir avec vous de la gloire que ce général vient de s'acquérir. Il falloit tout son zèle, sa vivacité & son habileté, pour venir à bout d'une entreprise aussi difficile par elle-même & par la saison où nous sommes ; & je vous assure, ma chère madame, que le roi & moi avons un très-grand plaisir de lui avoir cette obligation. C'est un grand service qu'il a rendu à l'Espagne & à la France ; & comme il est bien juste que nous lui donnions quelques marques de notre reconnoissance, vous

verrez, par la lettre que le roi écrit au roi son grand-père, la grace qu'il lui demande, d'ordonner au duc de Noailles d'accepter la grandesse qu'il veut lui donner. J'espère, ma chère madame, que vous ne vous y opposerez point; & je vous le demanderois instamment, si je le croyois nécessaire. Je ne vous dirai rien de tout ce qui se passe de notre côté: vous le saurez d'ailleurs; & la princesse des Ursins qui, graces à dieu, est avec moi depuis quelques jours, ne manquera pas de vous écrire. Ainsi, il ne me reste, ma chère madame, qu'à vous conjurer de ne pas douter de l'estime & de l'amitié infinie que j'ai pour vous, qui seront de même toute ma vie.

P. S. Le roi me charge de vous faire son compliment sur la prise de Girone: il a grand'peur que vous n'en soyez point aussi aise qu'il l'est, parce qu'il dit qu'il aime mieux le duc de Noailles que vous ne l'aimez.

A LA MÊME.

A Corella, le 7 juillet 1711.

Il eſt bien juſte que je vous remercie moi-même, ma chère madame, des marques d'amitié que vous m'avez données, à l'occaſion de la maladie que j'ai eue. La princeſſe des Urſins ne m'a pas laiſſé ignorer toute l'inquiétude que vous lui marquiez dans vos lettres. J'en ſuis très-reconnoiſſante, & je vous prie de croire que l'eſtime & l'amitié que j'ai pour vous ſont toujours les mêmes. Vous ſavez ſans doute, ma chère madame, la demande que le roi fit au roi ſon grand-père, quand on conclut le traité par lequel il cédoit les Pays-bas à l'électeur de Bavière, de nous réſerver une petite ſouveraineté de trente mille écus de rente. Le roi nous le promit; & il me ſemble auſſi qu'on en tomba d'accord avec l'électeur qui y conſentit volontiers, étant une ſi petite choſe pour lui en comparaiſon de ce qu'on lui donne. Nous demandons donc à cette heure l'accompliſſement de cette parole.

Le roi en écrit aujourd'hui au roi son grand-père, & moi, madame, je viens vous prier de lui en parler de ma part. Quoique nous regardions cette affaire comme une chose faite, & à laquelle il ne sauroit se rencontrer aucunes difficultés, nous ne laisserons pas que d'en avoir une grande obligation. Je crois que vous vous y emploierez encore plus volontiers, en apprenant que nous destinons cette souveraineté à la princesse des Ursins, qui la mérite par tant d'endroits, & qui mérite aussi que vous vous intéressiez à elle; car je vous assure que vous n'avez pas une meilleure amie. Ne seroit-il pas honteux au roi & à moi, après tout ce que nous lui devons, de ne pas lui donner quelques marques de reconnoissance. Il n'y a point de dignités, hormis celle-ci, que nous puissions lui donner, puisqu'elle les a toutes. Ainsi, je crois que personne ne pourra trouver extraordinaire ce que nous faisons pour elle. Pour vous, ma chère madame, je ne doute nullement du plaisir que vous en aurez, & nous aurons le roi & moi celui d'avoir votre entière approba-

tion. Il faut que j'ajoute aussi que ce que le roi donne est à lui, & que cela ne fait aucun mal au roi son grand-père, qui n'y met rien du sien; qu'il lui doit être agréable qu'une sujette, qui lui est aussi dévouée que l'a toujours été la princesse des Ursins, fasse une figure considérable. Je vous avoue que je suis assez glorieuse pour ressentir du plaisir de faire pour ma *camaréra-mayor* plus que ce que les reines qui m'ont précédée n'ont fait pour les leurs. Elle n'en abusera point, & on ne doit pas craindre qu'elle entretienne de grandes armées, qui puissent faire peur à ses voisins. Je conclus donc que nous aurons cette satisfaction; mais je veux vous avoir l'obligation, ma chère madame, & à ma sœur, que cette affaire ne reçoive aucunes difficultés & soit terminée incessamment, comme cela dépend du roi mon grand-père, qui fera vouloir à M. de Bavière ce qui est si raisonnable.

A LA MÊME.

Au Retiro, 26 octobre 1712.

Vous ne sauriez croire, ma chère madame, le plaisir que la lettre que vous m'avez écrite le 9 de ce mois m'a fait. Je l'ai lue plusieurs fois : elle est écrite d'une manière à pouvoir la lire toujours avec le même plaisir ; car en vérité je n'ai jamais vu un style comme le vôtre. Vous l'accompagnez cette fois-ci avec des nouvelles si merveilleuses, qu'elle a tous les agrémens ensemble. Quoique la prise du Quesnoi m'ait fort réjouie, je vous avouerai que ce n'est pas celle à laquelle j'ai été plus sensible ; mais bien à la peinture que vous faites de la santé du roi mon grand-père. Le roi en a été aussi charmé, & nous ne cessons de louer dieu de ce bonheur, en lui en demandant la continuation pour de longues années. Le marquis de Mancéra, dont je crois que vous avez entendu parler, qui a passé cent ans, n'a jamais eu un si bon temperament ; ainsi, le roi mon grand-père doit aller au-delà,

sans

ſans rien de bien extraordinaire. Ses ſujets ont grande raiſon de le deſirer plus que jamais ; mais je vous aſſure que quoique leurs vœux ſoient, à ce que je crois, très-ardens, le roi & moi prétendons que rien n'égale les nôtres.

J'eſpère, ma chère madame, que vous ſerez contente à votre cour de ce que l'on a fait à la nôtre, depuis l'arrivée de milord Lexington, & des bonnes diſpoſitions où il a trouvé le roi pour la prompte concluſion de la paix. Il a une très-forte envie de donner le repos à l'Europe, & ſur-tout de contribuer au vôtre, & il y paroît bien à tous les ſacrifices qu'il fait pour en venir à bout, que vous m'avouerez n'être pas petits. Les états ſont aſſemblés depuis le 20. Mais vous ſaurez toutes ces nouvelles par M. de Bonnac ; ainſi il eſt inutile que je vous le répète. Cet envoyé nous a montré un papier qui a été bien de notre goût ; c'eſt la réponſe qu'on a faite aux belles propoſitions des Portugais, pour la ſuſpenſion d'armes. Ils la méritent fort, car ils ſont trop inſolens....

A LA MÊME.

6 novembre 1712.

Je me réjouis avec vous, ma chère madame, de la réduction de Bouchain, dont la nouvelle nous est venue par le dernier courrier. Voilà la campagne finie très-heureusement, & bien glorieusement pour le maréchal de Villars: on doit être bien content de lui. J'espère que je n'aurai plus de pareils complimens à vous faire, & que la conclusion de la paix sera assez à tems, pour qu'il ne soit plus question de campagne l'année qui vient. Cette dernière doit, ce me semble, faire changer de langage les Hollandois, & en ce cas, l'archiduc seroit bien embarrassé, se voyant ainsi seul. Il faudroit bien qu'il prît aussi son parti.

Vous apprendrez par M. de Bonnac, ma chère madame, ce qui s'est passé hier, dont il fut lui-même témoin. Ainsi, il est inutile que je vous en fasse un grand détail. Je vous dirai seulement que le matin le roi fit faire la lecture

de l'acte de sa renonciation à la couronne de France, avec toutes les clauses qu'on y a souhaitées, le signa & jura solennellement de le garder, ayant nommé pour témoins tous les chefs de nos maisons & les conseillers d'état. L'après-dînée, ce fut l'assemblée de tous les états du royaume, dans une grande & belle chambre, remplie de beaucoup de monde bien paré, mais pourtant sans confusion. Le roi commença par faire un discours dont il s'acquitta parfaitement bien, & dont toute l'assemblée fut fort contente; car si ce n'étoit que moi, vous ne voudriez peut-être pas vous y fier. Ensuite on lut un papier où l'on disoit & marquoit plus au long les raisons pour lesquelles le roi assembloit les états, & tout ce dont on est d'accord avec la France & avec l'Angleterre, pour parvenir à une bonne paix. Après cette lecture, un député de la ville de Burgos prit la parole pour tout le royaume, & fit une réponse au roi pleine de tous les sentimens qu'on peut souhaiter d'eux, & sur-tout d'une reconnoissance extrême, voyant le grand

ſacrifice que le roi faiſoit pour l'amour de ſes ſujets. Je regrettai bien, en l'entendant parler, que milord Lexington ne ſût pas l'eſpagnol; car il me ſembloit qu'on ne pouvoit pas le traduire auſſi-bien que le député le diſoit. Les états s'aſſembleront préſentement entre eux, pour conclure tout ce qu'ils ont à faire, & paſſer pour loi la renonciation du roi, & puis celle qui doit venir des princes de France. Il y auroit bien de quoi s'entretenir ſur un pareil ſujet; mais je ne le fais déjà que trop longuement. J'y ajouterai encore pourtant que le roi eſpère que cela va contribuer à avancer le repos de l'Europe, & ſur-tout celui de la France & du roi ſon grand-père, qu'il ſouhaite ſi paſſionnément. Pour y parvenir, vous voyez tout ce qu'il ſacrifie.

FIN du tome IV.

TABLE
DES SOMMAIRES.
1708.

PROJET pour la campagne, *page* 1re. —Le duc d'Orléans fait rappeler Berwick, 2. — Lenteurs des préparatifs. — On marche à Tortose malgré de grands obstacles, 3. — Prise de cette place. — Courage & générosité du duc d'Orléans, 4. — Noailles en Catalogne. — Il impose à l'ennemi, 5. — Il reçoit ordre de renvoyer une partie de ses troupes, 6. — Besoin qu'il en avoit. — Il ne veut que le plus grand bien public, 7. — Confiance que lui marque Louis XIV, 8. — On ne peut exécuter la jonction. Fin de cette campagne, 9. — Pertes de l'Espagne au dehors. — Malheureuse campagne de Flandre, 10. — Les ennemis veulent forcer Philippe à abandonner l'Espagne, 12. — Il est résolu de périr plutôt, 13. — Il le déclare d'une manière touchante à Louis XIV. — Mésintelligence des généraux françois, 14. —

Sentimens de Louis pour le roi d'Eſpagne, 15. — Il excuſe les généraux, que le public juge trop ſévérement, 16. — Réflexions ſur la lettre du monarque, 17. — Cabales en Eſpagne imputées au duc d'Orléans. — Torts de ce prince, 19. — Lettre honnête qu'il écrit à madame des Urſins, 20. — Mort du maréchal de Noailles, annoncée à ſon fils par le roi, 22. — Ses vertus, 23. — Ses maximes de bon citoyen, 24. — Ses chagrins au ſujet du cardinal ſon frère, 25. — Malheur au ſein de la cour, 26.

1709.

Inquiétudes de Louis XIV ſur les affaires d'Eſpagne, 27. — On pouvoit compter ſur le peuple. — Mécontentement de quelques ſeigneurs, 28. — Conduite louable du roi; — de la reine; — de la princeſſe des Urſins, 29 & ſuiv. — Le gouvernement meilleur que quand les conſeils faiſoient tout, 30. — Fermeté d'Amelot, 31. — Objets des plaintes, 32. — Trait ſingulier d'un miniſtre. — Pourquoi on en veut à Amelot, 33. — Danger, ſi la

France retire ſes troupes, 34. — Déſordres dans le nouveau monde, 35. — Moyen inſuffiſant d'y remédier. — Efforts des ennemis contre la France, 36. — Le pape accorde le traitement de roi à l'archiduc, 37. — Sophiſmes de la cour de Rome, 38. — Réſolutions vigoureuſes en Eſpagne. — Louis XIV ne veut pas rompre avec le pape, 39. — Les Eſpagnols changent d'avis ſur ce point. — Philippe plus ferme dans ſa réſolution, 40. — Tribunal de la nonciature fort onéreux, 41. — Négociation en Hollande, 42. — Dureté odieuſe des ennemis. — Repréſentations d'Amelot à la cour de France, 43. — Réponſes inquiétantes du roi, 44. — Philippe V eſt inébranlable, 45. — Circonſtances qui ſoutiennent ſa fermeté. — Louis toujours plus porté à la paix, 47. — Les ſeigneurs eſpagnols changent tout-à-coup de conduite. — Ils éclatent contre la France, 48. — Le roi les conſulte, & ils lui déclarent leurs ſentimens, 49. — Il ſe montre réſolu de s'abandonner à eux, 50. — Amelot ne blâme point cette réſo-

lution. — Il sent la nécessité de demander son rappel, 51. — Bruits répandus à Madrid. — Mouvemens contre les François, 52. — Les esprits se calment, 53. — Instructions des plénipotentiaires d'Espagne, 54. — Amelot les fait corriger. — Torci va négocier lui-même en Hollande, 55. — Offres humiliantes de Louis XIV, 56. — Odieuses prétentions des ennemis, 57. — Louis rappelle Amelot & ses troupes. — Il console Philippe, 58. — Il excite le zèle des François. — Trop peu de patriotisme à la cour, 59. — Murmures contre le roi, 60. — Chamillart renvoyé du ministère. — Philippe demande quelque infanterie, 62. — Raisons de l'accorder pour l'intérêt de la France, 63. — Louis refuse malgré lui, 64. Il se laisse attendrir, sur-tout par la reine d'Espagne, 65. — Il accorde des troupes pour bien peu de temps, 66. — Les Espagnols animés par les vues ambitieuses des ennemis, 67. — Difficulté d'avoir de l'argent, & de mettre de l'ordre dans les affaires, 68. — Amelot ne peut plus y

contribuer, 69. — Déchaînement contre les François. — On retient la princesse des Ursins, qui veut se retirer, 70. — Erreur sur la princesse & sur Amelot, 71. — Plaintes de Philippe V contre le duc d'Orléans, 72. — Réponse du roi, 73. — Agens du duc d'Orléans. — Conspiration dont on le soupçonne, 74. — Quels étoient ses véritables projets, 75. — Louis le disculpe, 76. — Il conseille de ne pas pousser les recherches plus loin. — Philippe ne se rend pas, 78. — L'affaire enfin assoupie. — Amelot chargé d'une commision très-dure, 79. — Réponse ferme de Philippe à son grand-père. Bezons en état d'agir, 80. — Il recule & laisse prendre Balaguer, 81. — Philippe va aussitôt à l'armée. — Il n'y peut rien faire, 82. — La toison d'or offerte à Bezons. — Noailles sur la défensive en Roussillon, 83. — Il représente que la guerre offensive est nécessaire. — Extrême misère des troupes & des peuples, 84. — On vendoit cependant des vivres à l'ennemi, 85. — Noailles emprunte sur ses billets. —

Épuiſement total des finances, 86. — Marche du général en Catalogne. — Expédition de Figuières, 88. — Perte qu'auroient dû faire les ennemis. — Noailles propoſe d'aſſiéger Girone, 89. — Il recommande le ſecret, 90. — Son plan proportionné aux circonſtances, 91. — Avantage pour la France d'agir du côté de l'Eſpagne, 92. — Projet d'enlever un camp de cavalerie ſous Girone, 93. — L'hiſtoire fait trouver un moyen de l'exécuter. — Ordre pour l'exécution, 94. — Noailles réuſſit dans cette entrepriſe, 95. — Général autrichien priſonnier; le camp pillé. — Louis XIV ne penſe plus au ſiége de Girone, 96. — Un débordement ſubmerge le camp de Noailles, 97. — Tout eſt bientôt réparé. — Fin de cette campagne, 98. — Tout manque dans la province, 99. — La cour ne paye rien. — Soins d'un bon général, 100. — Bataille de Malplaquet, & pertes en Flandre, 101. — Inertie dans le gouvernement eſpagnol. — Le roi indolent pour les affaires, 102. — Il demande Vendôme pour général, 103

1710.

L'état de l'Europe dans cette guerre, 105. — Sentimens de Louis XIV & de Philippe V. — D'Iberville envoyé en Espagne, 106. — Représentations du duc de Médina-Céli, 107. — Proposition du siége de Girone, 108. — Départ d'Iberville sans qu'on lui ait rien promis, 109. — Les Espagnols s'opposent à la cession des Pays-bas, 110. — Mauvaise situation des affaires. — Louis XIV refuse de se prêter au siége de Girone, 111. — Il insiste sur la nécessité de la paix, 112. — Il se plaint des traitemens que les François essuient en Espagne, 113. — Réponse ferme de Philippe. — Emprisonnement de Médina-Céli, 114. — Louis n'y avoit aucune part, 115. — Cette affaire n'est point éclaircie, 116. — Conférences de Gertruidenberg; offres humiliantes de Louis. — Demandes des ennemis, 117. — La reine d'Espagne excite Louis XIV, 118. — Effets d'une désunion affectée, 119. — On demande le duc de Vendôme pour

général, 120. — Il auroit fallu l'envoyer plus tôt. — Villadarias comma de mal, 121. — Préjugé répandu parmi les troupes espagnoles. — Bataille de Sarragosse, 122. — La victoire de l'archiduc n'est point décisive, 123. — Vendôme prévoit de loin les choses. — Son estime pour Noailles, 124. — Descente des Anglois en Languedoc, 125. — Noailles vole au secours, 126. — Marche étonnante. — Les ennemis chassés, 127. — Circonstances de cette expédition. — Louanges que le roi donne à Noailles, 128. — Zèle sincère. — Politique sage & courageuse, 132. Projet pour le siége de Girone, 133. — Bien concerter les opérations, 134. — Noailles espère encore pour l'Espagne. — Intérêt de la France à la soutenir, 135. — Foible politique à la cour de France, 136. — Noailles envoyé au roi d'Espagne. — Objet de sa commission, 137. — Parler avec liberté, & sans flatterie, 138. Proposer un petit partage, ne pouvant mieux faire. — Faire sentir que cette condition est bien préférable à une vie privée, 139.

— Diſſiper les illuſions avec prudence, 140. — Diſſimuler la réſolution. — Faire entrer la princeſſe des Urſins dans les vues du roi, 141. — Difficulté d'une pareille commiſſion. — Noailles devance Vendôme, & joint Philippe V à Valladolid, 142. — Grande preuve de la fidélité eſpagnole, 143. — Trait particulier, 144. — Réſolution priſe de ne point s'oppoſer à la marche des ennemis. — Noailles fait ſentir qu'on ne doit pas attendre des troupes françoiſes, 145. — Il fait eſpérer une diverſion plus utile, 146. — Il prévient les ordres de ſa cour. — Attachement de Philippe & de la reine pour leurs ſujets, 147. — Fortes repréſentations que leur fait Noailles, 148. — Dangers qu'il annonce, 149. — On avoit penſé en France à faire la guerre au roi d'Eſpagne. — Réponſes aux raiſons de Noailles, 150. — On doit profiter des fautes de l'ennemi, 151. — Rien n'eſt déſeſpéré, 152. — Philippe réſolu de ne point céder l'Eſpagne, 153. — Conduite du négociateur à l'égard de madame des Urſins, 154.

— Philippe souhaite qu'il aille exposer en France l'état des choses. — Fermeté de ce prince, 155. — Ses motifs d'espérance, 156. — Sa confiance en Noailles. — Vendôme augure bien pour l'avenir, 158. — Les Anglois commencent à se lasser, 159. — Le roi & la reine admirés par Vendôme, 160. — Il empêche la jonction des ennemis, 161. — Leur retraite aprés avoir évacué Madrid & Tolède. — Les Anglois pris dans Brihuéga, 162. — Bataille de Villaviciosa. — Fausse relation de Stahremberg, 163. — Vendôme est enfin loué en France, 164. — Noailles avoit prédit l'événement, 165. — Il détermine à pousser la guerre en Espagne. — Changement de dispositions à Londres, 166. — Coup porté au commerce des Hollandois, 167. — Préparatifs difficiles pour le siége de Girone, 168. — Noailles retient par prudence son ardeur. — Il pénètre en Catalogne, 169. — Particularité sur la reine d'Espagne, 170. — Elle desire d'aller prendre les eaux de Bagnères, 171. — Précautions pour dissiper

les soupçons des Espagnols, 172. — Égards & tendresse de Louis pour la reine d'Espagne, 174. — Sentimens de cette princesse pour le duc de Noailles. — Ce qu'elle pense du roi & de madame de Maintenon, 176. — On ne pouvoit assiéger Girone qu'au cœur de l'hiver. — Capacité & modestie du duc de Noailles, 179. — Difficultés de son expédition, 180. — Commencemens du siége, 181.

1711.

Inondation terrible. — Situation critique de l'armée, 182. — On continue les travaux avec vigueur, 183. — Capitulation de Girone. — Éloge du général, 184. — Services récompensés, 185. — Joie de Louis XIV. — Il approuve la conduite de Noailles, 186. — Récompenses données ou promises pour les officiers, 187. — Lettre particulière du roi au duc de Noailles, 188. — Il lui ordonne d'accepter la grandesse, 189. — Il avoit refusé son consentement pour un

autre. — Vendôme penſe au ſiége de Barcelone, 190. — Noailles en prouve l'impoſſibilité, 191. — Il propoſe un meilleur plan. — Inquiéter cependant l'ennemi pour Barcelone, 192. — Confiance de Vendôme fondée ſur ſes exploits, 193. — Penſée de ce héros ſur les grandes entrepriſes, 194. — Ses raiſons pour tenter le ſiége, 195. — Gens de cour qui deſirent de brouiller Vendôme & Noailles, 196. — Le premier en avertit l'autre loyalement, 197. — Situation de l'armée de Noailles, 198. — Il envoie en France le duc de Duras. — Vendôme ne peut avancer, 199. — La jonction des deux armées preſque impoſſible, 200. — Un général doit ſe mettre au-deſſus de l'opinion. — Inſtances inutiles de Noailles à Vendôme, 201. — Leurs eſpérances d'une paix honorable ſe fortifient. — Projet ſur Naples, ſans moyens d'exécution, 203. — Trahiſon du duc d'Uzéda, 204. — Raiſonnemens contradictoires des politiques de France, 205. — Raiſonnement plus juſte de Torci, 206. — Il propoſe

l'ambassade d'Espagne à Noailles. — Dispositions de celui-ci, 207. — Il travaille à Sarragosse avec Vendôme, 208. — Il s'inquiète peu de la prééminence qu'auroient les Espagnols, 209. — Demande de Vendôme en sa faveur. — Noailles s'y étoit opposé, 210. — Le ministre desiroit qu'il fût maréchal de France, 211. — Trop d'inquiétude sur les jugemens de la cour, 212. — Mort de l'empereur Joseph; nouveaux intérêts de l'archiduc, 213. — Louis conseille de lui faire des propositions de paix, 214. — Manière dont il faut s'y prendre, 215. — Philippe V écrit à l'archiduc. — Motifs de pacification, 216. — Intérêt de la religion catholique, 217. — Intérêt de l'archiduc, 218. — Sentimens généreux de Philippe V, 219. — Ses dispositions pour les alliés de l'archiduc, 220. — La lettre de Philippe est renvoyée. — Les espérances diminuent en Espagne, 221. — Nécessité d'avoir un bon ambassadeur en France, 222. — Dispositions peu favorables à notre égard, 223. — Engourdissement à la cour. — Mauvaise administration des affaires, 224. — Méconten-

tement des Espagnols. — Confiance aveugle, 225. — Profiter de l'occasion pour la paix, 226. — Plan proportionné à l'état des choses, 227. — On avoit eu des projets trop vastes. — La reine & madame des Ursins, maîtresses du gouvernement, 228. — Noailles ne peut pas tout ce qu'il voudroit, 229. — Torci espère beaucoup de lui, 230. — Le marquis de Bonnac envoyé en Espagne, 231. — Cessions que promet Philippe, 232. — Il attend Bergheick pour se décider. — Louis l'exhorte à la modération, 233. — Souveraineté pour la princesse des Ursins, 234. — Actes nécessaires pour l'électeur de Bavière, 235. — On adopte le plan de Noailles. — Vendôme étend ses vues, 236. — Mais les moyens manquent. — Départ du duc de Noailles, 237. — Motifs qui avoient déterminé Louis XIV à soutenir le roi d'Espagne, 238. — Sa persévérance a détrompé les alliés, 239. — L'Espagne doit être indépendante de la France, 240. — Union nécessaire entre elles. — Connoître le fond des affaires d'Espagne; — & les ressorts secrets du gouvernement, 241.

— Conduite du roi & de la reine, 242. — Influence de la princeſſe des Urſins. — Philippe doit deſirer la paix, 243. — Louis la fera ſans lui en cas de beſoin. — Examiner ſans partialité les plaintes des négocians, 244. — On ne doit pas regretter les ceſſions. — Négocier avec le Portugal & avec le pape, 245. — Bonnac confère avec la princeſſe des Urſins., 246. — Il prouve que les propoſitions de paix ne devoient pas révolter l'Eſpagne, 247. — Plein-pouvoir donné par Philippe à Louis XIV, 248. — Plan pour le commerce de Cadix, rejeté, 249. — Les Anglois modèrent leurs prétentions. — Leur demande pour l'*aſſiento*, 250. — Lettre de Louis XIV, qui inquiète la cour d'Eſpagne, 251. — On ſe prête à ſes deſirs, en témoignant de la répugnance, 252. — La princeſſe des Urſins ſeconde utilement Bonnac, 253. — Elle étoit néceſſaire pour modérer les ſentimens de la reine, 254. Plus d'Eſpagnols dans les grands emplois, 255. — Il convenoit pourtant d'exciter leur émulation, 256. — Affaire de

cérémonial par rapport à madame des Urſins, 257. — L'exemple d'Offuna fait fléchir les grands. — Obſtacles à la ceſſion des Pays-bas, 258. — Défiance mal fondée pour la cour de Londres. — Louis travaille toujours à la paix, 259. — Il exhorte Philippe à s'en rapporter à lui, 260. — Objection du roi d'Eſpagne ſur les Pays-bas, 261. — Bergheick trouve des raiſons de retardement. — On ne voudroit pas que le congrès s'ouvrît ſans les Eſpagnols, 262. — Réponſes de Bonnac aux difficultés, 263. — Il conſeille de traiter ſans conſulter la cour d'Eſpagne, 264. — Cette politique déplaît, & l'on s'en plaint, 265. — L'envoyé réfute les reproches. — La néceſſité ſeule pouvoit décider le roi & la reine, 266. — Les alliés veulent traiter d'abord ſeulement avec la France, 267. — Louis demande un plein-pouvoir, 268. — On l'accorde, 269. — L'archiduc élu empereur; motif de paix, 278. — Campagne du duc de Vendôme, 279. — Siége de Cardone, entrepris mal-à-propos. — Le général manqua de pré-

voyance, 280. — Villars sur la défensive en Flandres, 281. — Négociations d'Utrecht. — Constance de Philippe V, 282.

1712, &c.

Traités après l'affaire de Denain. — Madame des Ursins, trompée dans ses espérances, 283 — Elle est dupe d'Albéroni, 284. — Sa disgrace. — Son caractère & ses services, 285. — Querelles théologiques, 288. — Le cardinal de Noailles. — Il approuve le livre de Quesnel, 287. — Il avoit à craindre les Jésuites, 288. — Première condamnation à Rome. — Excès du P. le Tellier, 290. — Le cardinal interdit les jésuites. — Il est blâmé par madame de Maintenon, 291. — Raisons en faveur des jésuites, 292. — Conduite du duc de Noailles dans cette affaire, 293. — Madame de Maintenon l'exhorte à faire changer de sentiment au cardinal. — Elle lui annonce la colère du roi, 294. — Il espère peu de concilier les esprits, 296. — Le Tellier implacable. — Bulle *unigenitus*, 298. — Le cardinal refuse l'acceptation pure & simple. — Madame de

Maintenon l'abandonne, 299. — Mot du duc de Noailles au roi, 300. — Le roi lui confie ſes ouvrages, 301. — Notice des écrits de Louis XIV. — Diverſes notes ſur ce qu'il méditoit, 302. — Il ſe glorifie de la guerre contre l'Eſpagne, 304. — Sa guerre de Hollande, 305. — Ses précautions pour la campagne de 1674, 306. — Sa paſſion pour la gloire, 308. — Il s'applaudit de ſes ſuccès. — Un roi doit tout rapporter au bien de l'état, 309. — Savoir prendre ſon parti, 310. — Éviter la foibleſſe. — Penſer à tout, 311. — Être en garde contre ſoi-même, & s'attendre à des inquiétudes. — Jouir des ſuccès; réparer les fautes, 312. — Pomponne appelé aux affaires étrangères, 313. — Repentir de ce choix, 314. — Harangue pour obtenir des ſecours. — Le roi rappelle les efforts qu'il a ſoutenus, 315. — Ses diſpoſitions à la paix. — Opiniâtreté des ennemis; beſoin de ſecours, 316. — Inſtructions pour le roi d'Eſpagne, 318. — Mort de Louis XIV. — Ses paroles au duc d'Orléans pour madame de Maintenon, 319.

TABLE
DES PIÈCES DÉTACHÉES.

LETTRES du duc de Bourgogne à madame de Maintenon, après le combat d'Oudenarde, en 1708, *page* 321. — Du même, 327. — Du même, 328. — Du même, 329. — Du même, 330. — Du même, 337. — Du même, 339. — Du même, 343. — Du même, 345. — Lettre du duc de Noailles au cardinal son oncle, 347. — Lettres du duc de Bourgogne au duc de Noailles. — Du même, 349. — Pièces concernant la négociation du duc de Noailles en Espagne, après la bataille de Sarragosse, 352. — Lettre de Louis XIV au roi d'Espagne, 373. — Lettre du duc de Noailles à M. de Torci, 374. — Lettre de la duchesse de Bourgogne au duc de Noailles, 376. — Lettres de la reine d'Espagne à madame de Maintenon, 379. — A la même, 382. — A la même, 386.
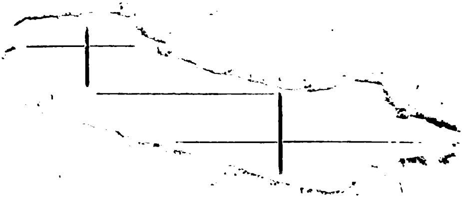
Fin des Tables du tome IV.